Nouvelle série N° 143
2006

LA FRANCE LATINE

REVUE D'ÉTUDES D'OC

ÉTUDES MODERNES

VARIA

CENTRE DE RECHERCHE CREDILIF-ERELLIF
UNIVERSITÉ DE RENNES II HAUTE BRETAGNE

(tranche)

LA FRANCE LATINE

N° 143

2006

LA FRANCE LATINE
Organe de l'*Union des Amis de la France Latine*
Association régie par la loi de 1901

Pierre VERGNES
et Jean SASTRE
fondateurs

SIEGE SOCIAL

LA FRANCE LATINE (à l'attention de Philippe Blanchet)
Université de Haute-Bretagne, Rennes-II
UFR Arts, Lettres, Communication, bât. B
C.S 24307
1, Place Recteur-Henri-Le Moal, 35043 RENNES CEDEX
(Adresse e-mail :philippe.blanchet@uhb.fr)

Prière d'envoyer à cette adresse toute correspondance concernant les adhésions à l'association, la rédaction, les manuscrits et services de presse. Les manuscrits ne sont pas rendus.

Les opinions soutenues dans les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Adhésion à l'association
donnant droit à l'envoi de la revue : …….. 25 ¤ par an
Adhésion de soutien : ..... à partir de 30 ¤

Rédiger les chèques à l'ordre de: *Union des Amis de la France Latine* CCP Paris 10 136-33 F.

©*France Latine* 2006. Tous droits de reproduction, même partielle, réservés pour tous pays.

Directeurs de la Publication

Philippe Blanchet (domaine moderne)
Suzanne Thiolier-Méjean (domaine médiéval)

Secrétaire de rédaction : Jorge de Vilhena

Comité de Rédaction

Mmes et MM.

Armendares, C.	Saouma, Br.
Blanchet, Ph.	Thiolier, S.
Courty, M.	Thiolier, J.C.
Guimbard, C.	Vilhena, J. (de)
Manzano, Fr.	Wanono, A.

Comité scientifique

Philippe Blanchet (université de Haute-Bretagne, Rennes II)
Pilar Blanco (université Complutense, Madrid)
Maria A. Ciprés Palacín (université Complutense, Madrid)
Catherine Guimbard (université de Paris-Sorbonne)
Claire Kappler (CNRS, Paris, UMR 8092)
Francis Manzano (université de Haute-Bretagne, Rennes II)
Claude Mauron (université d'Aix-Marseille I)
Peter Ricketts (université de Birmingham)
Roy Rosenstein (université américaine de Paris)
Élisabeth Schulze-Busacker (université de Montréal)
Naohiko Seto (université Waseda, Tokyo)
Tullio Telmon (université de Turin)
Suzanne Thiolier-Méjean (université de Paris-Sorbonne)

Site internet de la revue :
http://www.uhb.fr/alc/erellif/credilif/FLREO.html

Reprographie Université Rennes II
Dépôt légal : 4e trimestre 2006 - ISSN 0222.0326

Avant-propos

Ce numéro est essentiellement dédié aux études ethnolinguistiques et à une réflexion sur nos dialectes associant des membres de l'équipe de recherche EA 3207 de Rennes-II ; ceci prouve que l'intérêt pour le domaine d'oc déborde largement ses limites géographiques, ce qui, du reste, n'est plus à démontrer.

La collaboration de collègues italiens nous montre aussi que, par-delà les Alpes, la *lengo nostro* vit encore et toujours. Grâce à l'un d'entre eux vous découvrirez sans doute le parler d'Oulx, dans la Haute Vallée de Suse, en Piémont.

Des analyses ethnolinguistiques concernant l'aire cisalpine sud-occidentale, la diglossie, ou encore les langues minoritaires du Golfe du Lion font le point sur les recherches contemporaines .

Vous découvrirez aussi, si vous ne le saviez déjà, que les langues, en général, ne meurent pas facilement et que le provençal, en particulier, reste vivace dans les consciences, même s'il évolue de façon parfois inattendue.

Enfin la curieuse aventure du musée de la farandole à Barbentane est le prétexte à une étude de l'ethnologie en Provence entre1940 et1947.

Le programme du CAPES de langue d'oc est particulièrement intéressant pour le Moyen Âge, consacré pour la partie littéraire au genre de l'*alba*, et pour la partie historique à la vie religieuse entre hérésie et orthodoxie : les candidats auront une bibliothèque à avaler ! Ils pourront toujours se divertir à la lecture de Victor Gelu (et non Gélu comme il apparaît dans la circulaire officielle).

Enfin, il y a cinquante ans, le fondateur de notre revue, Pierre Vergnes, mourait, le 28 septembre 1956.

Pour honorer son souvenir, car peu nombreux maintenant sont ceux qui ont connu cette personnalité hors du commun, nous

donnons dans les pages qui suivent un petit choix des articles parus alors, dans le n° 83 d'octobre 1956.

Rappelons seulement que le petit berger en rupture d'école, celui qui vécut si longtemps la vie rude et sévère d'une campagne pauvre, fut un autodidacte méritant et, plus encore, talentueux, devenu poète et créateur de revues.

S. T.-M.

A proposito dello « spazio occitano » nell'area cisalpina sud-occidentale

Debbo premettere che la fantalinguistica e l'etnografia fantastica sono discipline che esulano completamente dai miei interessi ; non meno importante e opportuna è, in questa sede, la considerazione che ciascuno ha il sacrosanto diritto di ritagliare nell'ineludibile pluralità delle proprie esperienze linguistiche e culturali la componente che predilige, costruendo su di essa una « identità » che a livello individuale potrà appagarlo (quando non sia, come spesso avviene, una manifesta dichiarazione di odio per ciò che realmente *si è*) e persino diventare – in Italia adesso è possibile – un buon affare. Ma provo un irreprimibile senso di fastidio quando l'« identità » costruita sulla base di elaborazioni fantalinguistiche ed etnofantastiche viene estesa a cittadini fondamentalmente ignari, per legittimare i propri personali fantasmi identitari e per esercitare un *potere* di contrattazione – politica, culturale, linguistica – nei confronti di centri decisionali conniventi o quanto meno distratti. Anche questo, in Italia, adesso è possibile.

Perché lo scenario configurato dalla L.N. 482/1999 in materia di minoranze linguistiche storiche ha aperto la strada anche a questo : l'elevazione a verità scientifica di costruzioni identitarie deliberatamente alterate, la fissazione di inesistenti « confini » etnico-linguistici, il sovvertimento e l'ingessatura a colpi di delibere comunali di un panorama linguistico prima di tutto *plurale*, l'estensione legalizzata di etichette di appartenenza che eludono non soltanto il senso tradizionale di appartenenza delle popolazioni coinvolte, ma anche (lasciando da parte le conclusioni scientifiche) le più elementari osservazioni empiriche in materia dialettologica. Denunciare questo stato di cose è meno dovere di linguista che esigenza dettata da onestà intellettuale e

senso civico, anche perché le conseguenze di talune applicazioni della 482 risultano essere, sul territorio, meno di carattere idiomatico che di eversione e manipolazione della realtà civile e culturale delle comunità coinvolte.

Centoventi comuni di lingua « occitana » in quattordici valli con centottantamila abitanti in provincia di Cuneo e di Torino rappresentano indubbiamente uno dei risultati migliori della fantalinguistica applicata al Piemonte occidentale, e l'insieme di dati sarebbe da annoverare tra i capolavori di questa disciplina ; ma poiché essi si desumono da un sito della militanza culturale[1] non è il caso di affannarsi a confutarlo con argomenti linguistici. Certo fa un po' specie, nondimeno, constatare che secondo le pubblicazioni scientifiche[2] le valli sono undici, i comuni meno di settanta (e spesso l'« occitano » vi è parlato solo in alcune frazioni) e che gli abitanti, verosimilmente, sono ancor meno dei residenti ufficiali. Quanto ai parlanti, considerando il tradizionale plurilinguismo delle valli coinvolte, i progressi (storici) del piemontese e quelli (più recenti) dell'italiano, sembra dettata da un inguaribile ottimismo la cifra di centomila « secondo il libro rosso sulle lingue minacciate nel mondo dell'UNESCO » (ma chi

---

[1] *Espaci Occitan*, http://www.ghironda.com/rubriche/espaci.htm

[2] Rimando ad esempio a T. Telmon, *Le minoranze linguistiche in Italia*, Alessandria, Edizioni dell'Orso 1992 ; Id., « Aspetti sociolinguistici delle eteroglossie in Italia », in L. Serianni – P. Trifone, *Storia della lingua italiana. Le altre lingue*, Torino, Einaudi 1994, pp. 923-950 ; V. Orioles, *Le minoranze linguistiche. Profili sociolinguistici e quadro dei documenti di tutela*, Roma, Il Calamo 2002. Per una trattazione ampia sulla realtà delle lingue minoritarie in Italia e in Europa rimando al mio lavoro *Lingue d'Europa. La pluralità linguistica dei Paesi europei tra passato e presente*, Milano, Baldini Castoldi Dalai 2006.

avrà fornito i dati all'UNESCO ?), quale si desume da un altro sito occitanista[3].

Il caso dell'« occitano » è probabilmente quello in cui la discrepanza tra le valutazioni della militanza culturale e quelle degli ambienti scientifici raggiunge i livelli maggiori, in Italia, non soltanto nel computo dei parlanti e delle aree coinvolte dalla lingua minoritaria, ma anche nella considerazione di *cosa* debba effettivamente considerarsi « occitano ». Un altro caso per certi aspetti analogo è quello del Cadore, dove si è assistito a un inopinato proliferare di comunità ladine in tutta la porzione settentrionale della provincia di Belluno, col risultato che i « Ladini storici » sono oggi divenuti una minoranza rispetto ai « Neoladini » che hanno cominciato a rivendicare la propria

---

[3] *Laboratòri Polìtic Occitan* (http://www.paratge.it/). Continua a mancare una valutazione obiettiva del numero di coloro che parlano in Italia dialetti provenzali. Secondo statistiche basate su una ricerca condotta nelle scuole locali dalla *Consulta Provenzale*, nelle *alte valli* i genitori parlano ai loro figli italiano per il 47%, italiano e provenzale per il 19%, italiano e piemontese per il 15%, provenzale per il 9%, piemontese per il 4%, piemontese e provenzale per l'1%, mentre nelle *basse valli* si utilizzano coi figli l'italiano per il 54%, italiano e piemontese per il 29%, piemontese per il 12%, italiano, piemontese e provenzale per il 3%. Nelle *alte valli* i genitori parlano italiano tra loro per il 36%, piemontese per il 19%, provenzale per il 16%, italiano e piemontese per il 14%, italiano e piemontese per il 9%, italiano, piemontese e provenzale per l'1%, piemontese e provenzale per l'1%; nelle *basse valli* i genitori parlano tra loro l'italiano per il 43%, italiano e piemontese per il 34%, piemontese per il 17%, piemontese e provenzale per il 4% (F. Arneodo, « La place du provençal et l'influence de la culture provençale, aujourd'hui, sur son aire linguistique en Provence d'Italie » in P. Blanchet – P. Pons (cur.), *Les langues et cultures régionales ou minoritaires de l'Arc alpin. Actes du colloque international (Gap, 12-13 juillet 2002)*, Aix-en-Provence, Unioun Prouvençalo.

« identità » dopo la comparsa della 482 e dei suoi finanziamenti : la differenza sta però nel fatto che i mentre le istituzioni politiche e culturali dei « Ladini storici » mostrano una chiara insofferenza nei confronti dei nuovi venuti (la cui ladinità è in gran parte accreditata, peraltro, a livello scientifico), gli esponenti dell'occitanismo militante sembrano impegnati in una specie di campagna-acquisti – sia concessa la metafora sportiva – che include comunità di solide tradizioni linguistiche piemontesi e persino liguri che nessuno studioso serio si sentirebbe mai di gabellare come « occitane »[4].

Se i Ladini storicamente accreditati come tali tendono a escludere altre comunità linguisticamente ladine dalla condivisione di questa « identità », ciò è legato a motivazioni storico-culturali non meno che di gestione dei benefici di legge[5] ; nel caso per certi aspetti contrario dell'espansione dello « spazio occitano » è lecito chiedersi se (nella pressoché totale indifferenza o disinformazione delle popolazioni interessate) non si sia

---

[4] Come vedremo in dettaglio, la possibilità di dichiarare l'appartenenza linguistica dei propri concittadini da parte delle amministrazioni comunali ha scatenato, dopo l'approvazione della L.N. 482/1999 in materia di minoranze linguistiche storiche una vera e propria corsa all'acquisizione di questa sorta di « patente etnica ». Frequente è anche il caso di comunità presso le quali l'esistenza in passato di una lingua minoritaria da tempo estinta è stata sufficiente per accedere ai benefici di legge: le comunità germanofone Walser del Piemonte si sono così arricchite, ad esempio, dell'apporto dei comuni di Ornavasso, Baceno, Premia, Valstrona e Carcoforo, dove ormai da secoli si parla il piemontese.

[5] Vige infatti una distinzione storico-culturale tra le comunità ladine integrate all'interno del Tirolo meridionale ex austriaco, che hanno costantemente dichiarato la propria identità linguistica e la propria solidarietà politica con la minoranza germanofona, e quelle che facevano parte in passato della Repubblica di Venezia, che si sono sempre considerate etnicamente e culturalmente italiane.

verificata invece una congiunzione tra le esigenze di chi, fattosi gestore dell'« identità » minoritaria, punti ad allargare una base demografica altrimenti esigua allo scopo di acquisire un peso maggiore in termini di contrattazione politico-culturale e chi, amministratori locali in primo luogo, abbia captato l'opportunità di ottenere risorse legate allo sfruttamento delle possibilità offerte dalla L.N. 482 : a questo punto però l'area per la quale viene accreditata un'appartenenza linguistica « occitana » finisce per essere abitata prevalentemente (a prescindere dalla co-presenza dell'italiano) da persone che hanno il piemontese come madrelingua, con minoranza di dialetto provenzale alpino e una nutrita componente ligure o di transizione ligure-piemontese.

Questo paradosso sembra destinato a complicare un po' la valorosa iniziativa in corso di elaborazione di un *occitano alpino orientale di referenza*, destinato « a fornire una base linguistica comune, sovraddialettale, chiara, univoca e duttile per esprimere la realtà attuale», che dovrebbe rappresentare una sorta di varietà sopralocale, basata su un dialetto in particolare e arricchita da elementi provenienti dalle altre parlate dell'area[6] : perché se una media tra le varietà provenzali alpine effettivamente parlate in Italia avrebbe forse una qualche possibilità di successo –

[6] Il modello strutturale e ideologico dell'*occitano alpino orientale* di referenza pare essere infatti « quella lingua sovraddialettale, basata sul dialetto linguadòcico – il dialetto centrale piú conservativo e meno aberrante dalla lingua latina di partenza, e, in quanto tale, meno difficile anche per gli stranieri – arricchito di elementi provenienti da altri dialetti e privato di quegli elementi che lo renderebbero ostico ai parlanti altre varietà, che si sta imponendo in tutta Occitania al fine di facilitare la comunicazione in Occitano tra Occitani » (http://www.paratge.it/). Lascio agli specialisti transalpini il compito di valutare quanto questa varietà si stia effettivamente imponendo a livello veicolare.

indipendentemente da ogni valutazione di utilità, opportunità e legittimità di tale operazione – mi pare quanto meno difficile, salvo risalire a uno stadio molto prossimo al latino volgare, riuscire a conciliare il dialetto provenzale di Elva con quello piemontesissimo di Borgo San Dalmazzo, il ligure di Triora con la parlata di Bardonecchia e così via, al santo fine di promuovere qualcosa « di culturalmente valido per affrontare la rinascita d'una lingua utile ad un uso quotidiano nelle *nostre* vallate » (enfasi mia) ; il tutto, senza contare poi l'oggettiva difficoltà di propinare questo minestrone a un bel po' di gente verosimilmente affezionata ai propri dialetti provenzali, piemontesi, liguri e via.

In fatto di lingua ciascuno può pontificare a suo piacimento, e in fondo, se l'*occitano alpino orientale di referenza*, assicurando un pane ai suoi detentori, contribuirà un poco a diminuire il dramma della disoccupazione intellettuale nell'area occitana, peri-occitana e psico-occitana delle province di Cuneo e di Torino, sarà servito almeno a questo : anche se non lo parlerà nessuno, infatti, avrà pur sempre l'avvallo di poteri locali, regionali e nazionali, e chi avrà dato una mano e elaborarlo potrà assicurarsi qualche dividendo ogni volta che la situazione ne richiederà (richiederà ?) l'utilizzo.

Ci si chiederà allora, considerando questa filantropica funzione, per quale motivo si critichi in questa sede l'attribuzione all' « occitano » di parlate che occitane non sono. I motivi sono diversi anche a prescindere dalle discussioni (che non è il caso di sviluppare in questa sede), sulla legittimità scientifica e culturale del concetto stesso di « occitano » in contrapposizione a « provenzale » , discussioni sulle quali vige in Italia, come è stato ampiamente dimostrato dal testo di legge, una completa rimozione [7].

---

[7] Su questo argomento mi limito a rimandare in questa sede a P. Blanchet, « Provençal as a distinct language ? Sociolinguistic patterns

Vale anzitutto la considerazione che il sovvertimento delle attribuzioni di varie parlate alle aree dialettali di effettiva appartenenza non è affatto un servizio reso alla causa delle minoranze, e ciò non solo per la dispersione di risorse che esso comporta, quanto per le ripercussioni di carattere percettivo, che inducono a relativizzare l'identità linguistica delle popolazioni interessate, a configurarla e rimodellarla sulla base di convenienze vere o presunte (la *piemontesità* del dialetto di Caraglio o di Borgo San Dalmazzo è un dato oggettivo, la loro *occitanità* è un fattore ideologico e strumentale), generando anche, nel caso specifico, « confini » linguistici fatalmente antistorici e arbitrari. In secondo luogo è opportuno ribadire che se la gerarchizzazione promossa dalla L.N. 482 induce, tra le altre conseguenze negative, a una sottovalutazione di porzioni importanti del patrimonio idiomatico tradizionalmente presente sul territorio italiano, non per questo si sarebbe dovuti arrivare al punto di indurre amministrazioni locali più o meno interessate alla valorizzazione della realtà linguistica del proprio territorio a dichiarare un'appartenenza linguistica fittizia per avere accesso ad adeguate risorse[8].

---

revealed by a recent public and political debate » *International Journal of the Sociology of the Language*, 169 (2004), pp. 125-150.

[8] Al caso degli amministratori piemontesi, liguri e veneti che dichiarano una fittizia appartenenza linguistica dei loro amministrati alla minoranza « occitana » o a quella ladina si può opporre l'esempio delle amministrazioni due comunità di lingua tabarchina della Sardegna meridionale (Carloforte e Calasetta) che hanno rifiutato di dichiarare un'appartenenza linguistica sarda precludendosi con ciò, unici due comuni della regione, l'accesso ai finanziamenti. Questo atto di onesta intellettuale si è associato coerentemente alla richiesta del riconoscimento del tabarchino come lingua minoritaria. Va del resto osservato che il tabarchino è opportunamente tutelato in base alla legislazione regionale. Su questo tema cfr. V. Orioles – F. Toso (cur.) *Insularità linguistica e culturale. Il caso dei Tabarchini di Sardegna*,

Mi sembra infine inquietante che l'etichettatura etnica, una volta attribuita e fissata per legge finisca per generare il bisogno di esegesi volte a giustificarla sulla base di interpretazioni più o meno addomesticate non più soltanto dei dati linguistici, ma anche di quelli etno-antropologici, storici e così via : a questo modo viene accreditato non un aspetto soltanto (quello linguistico) della « invenzione della tradizione » che soggiace a questo tipo di operazioni, ma si riformula completamente, travisandola, la matrice culturale di una comunità e di un'area, con gravi danni nella percezione complessiva del vissuto e della realtà attuale dell'ambiente coinvolto.

A questo modo il sovvertimento del panorama linguistico di un'area di transizione come quella cisalpina sud-occidentale genera per di più l'esigenza di spiegare e giustificare anche ciò che normalmente si darebbe per scontato quando si va a contraddire un' « identità » proclamata a colpi di delibere e sulla base di una Legge dello Stato.

Prendiamo ad esempio il caso del dialetto di Boves. Nessuno studioso avrebbe mai sentito, fino alla proclamazione di occitanità effettuata dall'amministrazione locale, il bisogno di dimostrarne il più che evidente carattere piemontese. Dopo di essa, diventa invece necessario « spiegare »che il dialetto bovesano è piemontese ; ma così facendo, si finisce per accreditare una qualche parvenza di legittimità alla sua ascrizione al contesto « occitano ». Apprendiamo così che

---

Recco, Le Mani 2001 ; F. TOSO, « Il tabarchino : minoranza come grandezza linguistica o sociolinguistica ? », in V. Orioles – F. Toso (cur.), *Le eteroglossie interne. Aspetti e problemi*, *Studi Italiani di Linguistica Teorica e Applicata*, 34 (numero monografico), pp. 541-551.

> la parlata di Boves appartiene all'insieme pedemontano pur presentando alcuni tratti che possono attribuirsi all'occitano. Questi tratti (pur avendo motivato la recente delibera comunale che, in applicazione alla legge n. 482 sulle minoranze linguistiche storiche, sancisce l'appartenenza all'area occitana) sembrano tuttavia essere in costante ulteriore diminuzione per l'azione assimilatrice eseguita dalla vicina città di Cuneo e dalla locale varietà di piemontese[9].

Sembra dunque che un *fumus*, una parvenza di occitanità non si possa proprio negare al dialetto piemontese di un paese i cui amministratori si siano affannati a predicarne l'appartenenza all'Occitania. Ma sarà allora evidente che se per sancire « l'appartenenza di Boves all'area occitana » basta la presenza di « alcuni tratti che *possono* attribuirsi » (ma non è detto !) all'occitano, per quanto essi siano « in costante ulteriore diminuzione », potremmo doverci rassegnare, un domani, a vedere sventolare il vessillo tolosano non solo alla periferia di Cuneo (come già avviene), ma anche alle porte di Alessandria : qualche possibile tratto occitano in ulteriore costante diminuzione dovrà pur esserci anche lì …

Il caso di Boves e quello di altri comuni piemontofoni divenuti « occitani » è forse un esempio estremo come quello, su cui ci soffermeremo più avanti, che riguarda alcuni comuni di parlata ligure. Ma esiste anche il caso, nell'area cisalpina sudoccidentale, di parlate presso le quali la presenza di caratteri eccentrici rispetto ai modelli dialettali del piemontese « comune » ha generato in passato valutazioni scientifiche sommarie o suscettibili di revisione in merito a una loro appartenenza al contesto occitano o

---

[9] S. Canobbio – T. Telmon, *Atlante linguistico ed etnografico del Piemonte Occidentale*. ALEPO. *Presentazione e guida alla lettura*, Pavone Canavese, Priuli & Verlucca 2003, p. 152.

alla presenza di un « fondo » occitano successivamente sommerso dai progressi del piemontese.

Non so fino a che punto Corrado Grassi sosterrebbe ancora, oggi come oggi, il carattere occitano della parlata di Fontane di Frabosa Soprana[10], ma le stesse possibilità di analisi offerte dalla pubblicazione di materiali relativi a quel dialetto[11] sembra rivelare, su un impianto comune al tipo basso piemontese, componenti di tutt'altro genere : liguri con ogni evidenza [12], ma anche alto-italiane arcaiche per quanto riguarda un fenomeno che prudentemente si potrebbe definire « comune » ad alcune varietà provenzali alpine e a un'antica area genericamente settentrionale (con esclusione della Liguria), quello della palatizzazione di CA-[13] ; anche il lessico è palesemente in comune con le varietà piemontesi e liguri di contatto. Nondimeno, non solo il pur interessante dialetto di questa frazione, ma quello dell'intera area circostante delle valli Ellero, Maudagna e Corsaglia viene ascritto dalla militanza culturale all'occitanità cisalpina, col consueto attivismo amministrativo che ha fatto sì che gran parte del Monregalese sia diventata da un giorno all'altro parte integrante dell'*Occitània Granda.* E anche in casi come questo capita ormai di imbattersi, nella letteratura scientifica, in valutazioni che si

---

[10] C. Grassi, « Parlà du Kyé : un'isola linguistica provenzale nelle Valli Monregalesi », *Studi Linguistici Salentini*, 2 (1969), pp. 128-138.

[11] Si veda ad esempio il volume di L. Barbero Ruffino, *La parlata del Kyé*, Frabosa Soprana, Associazione Culturale E Kyé 2005.

[12] Soprattutto per la palatizzazione di -*r*- intervocalica e il passaggio a [y] in posizione preconsonantica secondo un modello tipico della zona bormidese-sassellese.

[13] Su questo tema oggi ampiamente discusso soprattutto in ambito ladinistico si veda in particolare il lavoro di P. Videsott, « La palatizzazione di CA e GA nell'arco alpino orientale. Un contributo alla delimitazione dei conifini dell'Italia linguistica dell'anno 1000 », *Vox Romanica*, 60 (2001), pp. 25-50.

dimostrano condizionate dalle discutibili scelte degli amministratori locali : « la parlata di Chiusa Pesio appartiene alla sezione dell'area di minoranza occitanica (come da recente delibera del consiglio comunale, in applicazione della legge n. 482 del 15.12.1999 sulla tutela delle minoranze linguistiche storiche) più fortemente influenzata dal contatto con le parlate liguri » : Canobbio – Telmon 2003 : 342 ; « Frabosa Soprana e Fontane appartengono all'area di minoranza occitanica secondo la recente delibera del consiglio comunale […], anche se nel capoluogo comunale il repertorio linguistico è ormai dominato dal piemontese, dal ligure e dall'italiano (nettamente prevalenti sulla parlata locale), mentre a Fontane il *kjé* […] continua a essere la lingua materna della comunità » : Canobbio – Telmon 2003 : 348[14].

Questa maniera di risolvere il dilemma dell'appartenenza « occitana » di comuni le cui tradizioni linguistiche sono (almeno fin dove può spingersi la valutazione diacronica) tutt'altro che « occitane » mi lascia forse un po' insoddisfatto, ma non essendo specialista dell'area piemontese non azzardo ulteriori valutazioni.
Rifiuto decisamente, invece, sistemazioni di compromesso come quella proposta per il dialetto ligure alpino di Briga Alta, che trovo definito come « peri-occitano » e caratterizzato soltanto da

[14] S. Canobbio – T. Telmon, *op. cit.*, pp. 342, 348. L'attribuzione del presunto carattere « etnico » dell'occitanità di queste valli al III-IV secolo d.C., « allorché tribù di pastori provenienti dalla vicina Provenza si stanziarono nella parte alta delle valli Ellero, Maudagna e Corsaglia, colonizzandole e lasciandovi nei secoli tracce della loro civiltà » si mescola con le leggende erudite tardo-rinascimentali sulle « innumerevoli scorrerie dei Saraceni » (*Id.*, p. 345) per configurare un esempio di « invenzione » della tradizione. Quanto alla componente ligure, considerando almeno l'isoglossa PL- > *tch*- essa sembra essere costitutiva delle parlate di una zona estesa dalla Val Mongia a Peveragno.

« influssi più o meno accentuati di liguricità » sulla base della constatazione che « *in ogni caso* la recente delibera del consiglio comunale […] ne ha affermata l'appartenenza all'area occitana » (enfasi mia)[15]. In questo caso mi soccorre, oltre alla presunzione di una qualche conoscenza del panorama linguistico ligure, una ricca letteratura scientifica legata in particolare all'analisi dei fenomeni di contatto e di interferenza che si verificano nell'area di transizione ligure-provenzale : è ormai da anni che viene concordemente individuata un'area ligure « alpina » estesa al di qua e al di là del confine, con caratteri regressivi rispetto alle parlate costiere più o meno direttamente influenzate dal genovese. Su questi aspetti basta scorrere i lavori di Werner Forner[16], e quelli di Jean-Philippe Dalbera, che dopo diversi contributi sull'argomento ha raccolto le proprie osservazioni in un'opera monumentale[17].

Quello del brigasco è del resto l'esempio forse più clamoroso di manipolazione identitaria nelle Alpi Marittime : la « scoperta » dell'occitanità di questo dialetto, legata a poco nobili motivazioni di ordine geopolitico[18] venne ripresa negli anni Ottanta da alcuni

---

[15] S. Canobbio – T. Telmon, *op. cit*., p. 354.

[16] « À propos du ligurien intémélien. La côte, l'arrière pays » *Travaux du Cercle Linguistique de Nice*, 7-8 (1985-1986), pp. 29-62 ; « Géographie linguistique et reconstruction à l'exemple du ligurien intémélien », in J. Nicolas (cur.), *Actes* du colloque sur l'ancien provençal, l'ancien français et l'ancien ligurien (Nice, septembre 1986), *Bulletin du Centre de Romanistique et de Latinité Tardive*, 4-5 (1989), pp. 125-140.

[17] J.P. Dalbera, *Les Parlers des Alpes-Maritimes. Étude comparative. Essai de reconstruction*, London, IEO 1994.

[18] Si dimostrano in questo caso le singolari connivenze fra il tradizionale centralismo francese e una sorta di provincialistico « imperialismo » occitanico i cui residui sono a quanto pare assai duri a morire. La triste vicenda è ampiamente ricostruita in W. Forner, « La fumée et le feu. À propos des tentatives de délimitation de l'aire

etno-antropologi dilettanti che sull'onda di un travolgente entusiasmo non esitavano a propagandare con singolare attivismo proposizioni di questo tipo :

> L'opinione corrente sul dialetto brigasco, anche fra alcuni studiosi (scarsamente o punto documentati) era che si trattasse semplicemente di una forma alpina del ligure intemelio ; invece, la prima impressione che noi avevamo ricavato sul campo, fu quella di un dialetto – e di una cultura – fortemente marcati in senso occitanizzante. La mole inedita del materiale da noi raccolto in seguito, ha suffragato in buona misura quell'impressione […] ; la lingua dei brigaschi ha conservato un importante fondo lessicale e morfologico originario del mondo occitano, sia di tipo alpino (comune ai due versanti delle Alpi Marittime) che di tipo provenzale nella varietà nizzarda […]. La cultura nel suo complesso, sembra marcata da un'origine occitana, sia alpina che marittima, cosa che influisce sull'attribuzione dei significati anche di molte parole che, pur presentando un aspetto ligurizzante, procedono da una logica occitana[19].

Ma, come spesso avviene in questi casi, la pubblicazione da parte degli stessi fautori dell' « occitanità » del dialetto di Briga / Briga Alta di materiali dialettali relativi alla zona era fatalmente destinata a dimostrare il carattere nettamente non-occitano della parlata sotto i diversi aspetti della fonetica, della morfosintassi, del lessico e della semantica.. Va dato atto a Moriani e a Massajoli di aver saputo rivedere progressivamente quella loro

---

occitane sud-orientale », in *Mélanges dédiés à la mémoire du professeur Paul Roux (1921-1991)*, Nice, pp. 155-180

[19] R. Moriani, « Le Alpi Marittime incrocio di civiltà », in *Pontedassio e la Valle Impero*, Imperia, Ed. Dominici 1994, pp. 108-109. Non è ben chiaro cosa si debba intendere per « logica occitana » (ma cfr. la nota 21 per un tentativo di soluzione di questo enigma).

assai fallace « prima impressione » : gli autori del *Dizionario della cultura brigasca* si ridussero infatti a « motivare » la reiterata occitanità del brigasco con considerazioni di questo tenore :

> A questo punto, dare una classificazione della lingua brigasca non è nostro compito e non è neanche lo scopo principale di questo lavoro […]. Ci si può limitare a osservare che […] si deve essere formato un linguaggio neolatino comune a tutta l'area alpina-marittima, da cui si sono andati via via differenziando da una parte i parlari liguri, dall'altra quelli occitani. Il brigasco, trovandosi geograficamente in mezzo all'area, definita « anfizona ligure-occitana » [*in realtà ligure-provenzale almeno nei testi scientifici*, n.d.r.] potrebbe aver subito vicendevoli spostamenti : se si potessero conoscere le varie fasi brigasche, quali si sono succedute nel corso del tempo, si troverebbe probabilmente che a una fase prevalentemente occitanizzante ne è seguita una prevalentemente ligure, con successive fasi alterne dello stesso tipo […] il « cambiamento » non può che essere avvenuto in direzione « verso l'italiano e il ligure », e di conseguenza se ne dovrebbe dedurre che, nella fase precedente, il brigasco fosse più occitanizzante [20].

Dalla « logica occitana » che informa le parole « ligurizzanti » a un dialetto a base occitana progressivamente ligurizzato fino alla presa d'atto, in tempi più recenti, della realtà dei dati linguistici : l'avventura degli « inventori » dell'occitanità brigasca finirà con Massajoli fieramente impegnato a smantellare, dalle pagine della sua rivista « R'nì d'àigüra », il castello in aria del quale può legittimamente considerarsi il padre fondatore ; ma intanto il danno permane, e non soltanto il comune di Briga Alta, ma anche quelli di Triora per le frazioni Realdo e Verdeggia e di

---

[20] P. Massajoli – R. Moriani, *Dizionario della cultura brigasca. Vol. I Lessico*, Alessandria, Ed. dell'Orso 1991, p. XIV.

Ormea per la frazione Viozene non hanno esitato a deprivare i loro cittadini del senso tradizionale della loro appartenenza, arruolandoli in periclitanti solidarietà con gli abitanti del Béarn e dell'Alvernia e in un complicato ripudio del notevole grado di intercomprensione esistente tra la loro parlata e quella di Pigna o di Castelvittorio.

Ma qui si pone un problema a dir poco imbarazzante : lo stesso dialetto brigasco dichiarato « occitano » in territorio italiano è oggi *ufficialmente* riconosciuto come ligure per quanto attiene il territorio francese nel quale lo si parla : questo si legge nel dossier curato da Bernard Cerquiglini sulle *langues de France*[21] con riferimento all'intero sistema dei dialetti roiaschi. Anche a prescindere dal buon senso e dalle valutazioni scientifiche, si vede dunque come l'attribuzione di « occitanità » a forza di delibere comunali sia un'arma a doppio taglio, se le si possono contrapporre le posizioni ufficiali del governo d'Oltralpe : considerando oltrettutto che il riconoscimento da parte francese del carattere ligure di queste parlate non nasce dall'iniziativa di qualche burocrate discendente per via diretta o indiretta da Simon de Montfort, ma dalle valutazioni di uno studioso neppure troppo distante dalle posizioni dell'occitanismo.

Intanto però l'Occitania cisalpina scivola lentamente verso il mare : non soltanto il dialetto non meno ligure di Olivetta San Michele, ma persino quello di Triora, antica capitale genovese delle Alpi Marittime, è diventato occitano a tutti gli effetti, almeno a leggere i siti occitanisti, e apprendiamo inoltre con non poca sorpresa che « nella Liguria di Ponente […] tracce importanti della cultura occitana le troviamo nell'entroterra delle

---

[21] B. Cerquiglini (cur.), *Les langues de France. Textes rassemblés par M. Alessio et J. Sibille*, Paris, Presses Universitaires de France. L'istruttivo capitolo su *Les Îlots liguriens en France* (pp. 125-136) è di J.P. Dalbera.

nostre Alpi Liguri e Marittime » e non solo nella Terra Brigasca, ma anche ad Airole, Libri, Rocchetta Nervina, Pigna e Buggio [22].

A questo punto vedrò di convincere il sindaco del mio paese, Arenzano a venti chilometri da Genova, a dichiararci tutti quanti Occitani. Varrà la considerazione che il mio dialetto nativo ha un livello di affinità con quello di tutte queste località « occitane » (per non dire di quello di Briga, di Tenda e a maggior ragione di Triora), che certamente non si riscontra tra la parlata di Vernante e quella di Castelmagno. E se non bastassero le considerazioni linguistiche, ecco quelle culturali : abbiamo come patrono San Nazario, cosa che ci accomuna evidentemente con Carcassonne, risalendo addirittura indietro a un'epoca pre-catara. Del resto se non ci vogliono tra gli Occitani, poco importa, potremo pur sempre dichiararci ladini o albanofoni. Non è affatto una battuta sarcastica : la legge italiana lo consente.

Fiorenzo Toso
Università di Udine
Centro Internazionale sul Plurilinguismo

[22] N. Lanteri, *La cultura occitana nell'Alta Val Tanaro*, su http://www.vastera.it/rivista/ . A questo punto sarà forse divenuto chiaro che cosa si debba intendere per « logica occitana ».

Occitano, provenzale : nominalismi ?

Allora può dirsi la lingua romanza essersi rifugiata in Provenza, che comprendeva la Francia meridionale tutta e dissesi lingua " provenziale ", onde sursero que' poeti ad illustrarla col nome di " trobadori ". (Saverio Bettinelli [Mantova, 1718-1808], *Risorgimento d'Italia negli studi, nelle arti e ne' costumi dopo il Mille,* a c. di S. Rossi, Ravenna, 1976

La breve frase posta in esergo mostra non soltanto che, nell'uso degli italiani di cultura del secolo dei lumi, il termine *provenziale* (o, ovviamente, *provenzale*) era usato, a mo' di " parte per il tutto ", per designare gli idiomi di tutta la Francia meridionale, ma anche che questo suo impiego era radicato (" … e *dissesi* lingua 'provenziale' … ") nelle abitudini linguistiche più profonde della lingua italiana. È sufficiente, infatti, consultare il tredicesimo volume del *Grande dizionario della lingua italiana* del Battaglia (UTET, Torino 1988) per vedere come il termine fosse d'uso comune fin da Dante e dai grandi trecentisti. *Occitanico*, per contro, incomincia ad essere impiegato, in questo stesso senso, soltanto a partire dal Foscolo ; e di respiro storico ancora più corto è l'aggettivo e sostantivo *occitano*, che, sempre stando al Battaglia (vol. XI, 1981), non rimonterebbe che al Graf [1848-1913].

Quanto alle moderne scienze linguistiche, non può stupire che, nate sullo scorcio del rigoglioso sviluppo ottocentesco della filologia, esse abbiano per un lungo periodo continuato, di questa, la tendenza a non prendere in considerazione che le lingue dotate di scrittura e di tradizione letteraria : soltanto a partire dalla metà del XIX secolo, infatti, la linguistica incomincia ad allargare la gamma dei propri interessi anche alle forme orali di tali lingue o alle lingue prive di scrittura.

Si spiega così che le prime classificazioni delle lingue romanze (ad esempio, quella contenuta nei tre volumi della *Grammatica delle lingue romanze* di Friedrich Diez, pubblicati tra il 1836 e il 1844) enumerassero l'italiano, il romeno, lo spagnolo, il portoghese, il francese e il *provenzale*. Il provenzale, per l'appunto, e non perché i filologi ottocenteschi volessero limitare alla sola

Provenza l'esistenza di una lingua neolatina diversa dal francese in terra gallica, ma perché l'uso sineddotico di intendere, con l'allusione ad una sola sua regione, l'intero Midi della Francia non era, evidentemente, limitato alla sola Italia di Dante, ma accomunava anzi l'intera comunità del sapere, a partire dal medioevo fino a tutto l'Ottocento.

Il motivo di ciò va cercato, ancora una volta, nel ruolo sovranazionale che la poesia lirica trobadorica aveva avuto negli sviluppi della cultura europea. La moda letteraria del " trobar ", cioè del poetare alla maniera dei trovatori si era diffusa in pressoché tutte le regioni del meridione francese (e oltre : Italia, Catalogna, Galizia …) ; non soltanto, ma la sua lingua, fortemente unitaria, compattamente sovraregionale e certamente " costruita " in funzione del genere letterario della lirica, sembra addirittura potersi collegare con le caratteristiche linguistiche del Limosino più ancora che con quelle della Provenza. Eppure, forse in ragione del numero impressionante di poeti prodotti dalla terra di Provenza, forse in ragione della maggiore conoscenza di cui tale regione godeva nel resto dell'Europa, sta di fatto che già i contemporanei incominciarono a chiamare " provenzale " sia la letteratura trobadorica sia la lingua attraverso la quale tale letteratura si esprimeva. E quest'uso rimase per i secoli successivi, fino ai nostri giorni, nonostante che lo stesso Dante avesse ben presente l'alternativa glottonimica di " lingua d'oc ", come mostra il famoso passo del Convivio (I,10,11) " Mossimi ancora per difendere lui [il volgare] da molti suoi accusatori, li quali dispregiano esso e commendano li altri, massimamente quello di *lingua d'oco*, dicendo che è più bello e migliore quello che questo ".

La storia degli studi relativi alle lingue della Francia meridionale è intessuta sulla trama e sull'ordito di una sorta di doppio equivoco : quello della considerazione delle sole lingue letterarie come " lingue " a pieno titolo, da un lato ; quello della considerazione genetica " a ricaduta " (dall'unità maggiore all'unità minore e minima), dall'altro lato, in modo tale che, nella grande famiglia delle lingue romanze, ci sarebbero soltanto nonni,

figli e nipoti, e mai fratelli (magari maggiori e minori, magari più fortunati e più sfortunati …).

Il primo equivoco ha causato - e ancora causa - interminabili, sterili e assurde discussioni tra i partigiani della denominazione *provenzale*, i fautori della denominazione *occitano*, i sostenitori di soluzioni di più o meno onorevole compromesso con denominazioni quali *occitanico*, *lingua d'oc*, *linguadociano*. Senza contare le altre denominazioni che la fantasia dei cultori ha dato nel corso dei secoli : *roman* (it. " romanzo " per i filologi, ma in realtà " romano " vero e proprio, nelle intenzioni dei sostenitori di questa denominazione, che intendeva alludere ad un supposto ma inverosimile ruolo della lingua dei trovatori come lingua madre degli altri idiomi romanzi), e poi *limousin*, *gascon* (dove era evidente la rivendicazione di ciascuna varietà regionale ad un ruolo di preminenza), *mondin* (dove la rivendicazione regionale era più sottilmente mediata da l'allusione storica ai conti di Tolosa …).

Il secondo equivoco discende invece dalla confusione tra la sistematica (degnissima attività della ricerca scientifica) e la realtà : nella realtà, ogni parlante parla la propria lingua, non quella che il linguista sistematizzatore ha deciso essere il risultato finale della propria tipologia o classificazione. Se il parlante è di Tolosa, parlerà il *tolosano*, se è di Guardia Piemontese, parlerà il *guardiolo*, e così via … Né il parlante in questione, né lo studioso (se è serio, cioè cauto) diranno mai che i due parlano " la stessa lingua ".

Una corretta operazione di classificazione, del resto, procede nel senso di raccogliere e suddividere degli oggetti " minori ", aventi elementi in comune, collocandoli in insiemi progressivamente maggiori ; successivamente, per le unità maggiori così ottenute si potranno trovare unità di ordine ancora superiore, sulla base di altri elementi comuni, e così via. Ogni processo inverso rischia di indurre ad inferenze di tipo storico, genetico, sociale, psicologico, ecc. prive, nel caso delle lingue neolatine della Francia del Sud (e del Piemonte occidentale) di qualsiasi riscontro.

Applicata alla realtà linguistica del territorio che ci interessa, questa procedura epagogica (o induttiva) ci conduce a constatare e registrare in prima istanza i dati autentici, oggettivi, che consistono nell'esistenza delle **lingue locali** (tante quanti sono i centri - città, paesi, borgate, ecc. - i cui abitanti hanno la percezione di parlare nello stesso modo : " al nostro modo ", come dicono spesso, o " nel nostro patois ", " nel nostro dialetto ", " nel nostro vernacolo ", " in tolosano, guardiolo, accegliese, ecc. ").

Soltanto in seconda istanza, il parlante può, sulla base di consapevolezze linguistiche acquisite attraverso la tradizione sociale e l'esperienza personale, osservare che altre lingue locali più o meno vicine alla propria hanno con essa aspetti comuni e aspetti diversificati; su questa base, potrà allora avanzare l'ipotesi che esista tra loro un certo grado di " parentela ". Dati, ad esempio, un parlante di Chiomonte ed uno di Salbertrand, essi possono giungere a stabilire che, in fondo, tra le loro lingue le differenze non sono poi così profonde da impedire una buona reciproca comprensione : nessuno dei due si sognerà però di dire che entrambi parlano " il valsusino ".

Di induzione in induzione, man mano che si sale nella scala della generalizzazione (e della geografia linguistica), la percezione del parlante, fondata, come si è detto, sulla tradizione storico-sociale e sull'esperienza personale, vengono meno, e sempre più sono sostituite dal lavoro di ricerca dello studioso specialista. Sarà quest'ultimo, infine, che grazie ai propri strumenti (raccolte di *corpora*, come gli Atlanti linguistici ; grammatiche storiche ; analisi onomastiche, ecc.) potrà dare una base teorica solida a queste rudimentali tassonomie percezionali e progredire nei passaggi ulteriori della classificazione. Per quanto riguarda le lingue locali del Piemonte Sud-occidentale (quelle che Grassi chiamava, nel 1954, provenzaleggianti), potrà allora incominciare con il riconoscere, con un certo grado di approssimazione, almeno tre diversi raggruppamenti :

umquelle delle Valli di Susa, del Chisone, della Germanasca e del Pellice ;

umquelle delle Valli dal Po alla Vermenagna ;
umquelle delle Valli monregalesi.

Di tutti e tre questi raggruppamenti - e per ciascuno di essi in modo particolarmente intenso nei confronti del corrispondente “ al di là del colle ” : Melezet con Nevache, Prali con Abries, Pontechianale con Saint Véran, e così via - lo studioso potrà quindi passare a verificare l’esistenza di tratti (in numero sempre minore, naturalmente, e di carattere sempre più generale) comuni alle lingue locali transalpine : potrà così classificare le une e le altre come facenti parte di un insieme etichettabile come *provenzale alpino*.

A sua volta, questo troverà delle congruenze con il *provenzale* di Provenza (inteso anch’esso come unità di ordine superiore, risultato del raggruppamento, operato dallo studioso, di un certo numero di lingue locali), e con esso formerà un’unità di livello superiore che si potrà chiamare, indifferentemente, *lingua d’oc occidentale*, o *provenzale allargato*, o in qualsiasi altro modo possa apparire utile e perspicuo.

Se analoghe operazioni saranno state fatte nelle altre regioni della Francia meridionale, a partire dalle unità territoriali minori per arrivare a quelle sempre maggiori (Alvernia, Limosino, Linguadoca, Guascogna …) ; e se le altre unità che saranno risultate evidenziate potranno infine trovare, sia con il suddetto i provenzale allargato e sia tra loro, una serie sufficientemente ampia di elementi comuni, allora si potrà giungere infine a riconoscere una unità linguistica (non una lingua, si badi bene : una famiglia linguistica, un raggruppamento, una “ federazione ” linguistica, ma non una lingua) comune, che potrà essere chiamata come si vuole : *Lingua d’oc*, come la chiamava Dante, o *Occitanico*, come prudentemente la chiama Auerbach (quando non la chiama, da buon filologo, *provenzale*), o *Occitano*, come una tradizione storiografica e politica francese ha fatto, in fondo, fin dal XIV secolo.

Con “ nominalismi ”, nel titolo di questa mia breve riflessione, volevo alludere un po’ spregiativamente ad un atteggiamento che si cura più delle forme (dei nomi) che della realtà delle cose. Mi sono invece reso conto, nell’avanzare del ragionamento, che le conclusioni alle quali arrivo sono esse stesse nominalistiche, nel senso però che la filosofia medioevale dava a questo concetto, che è quello di considerare “ reali ” soltanto gli individui (nel caso nostro, le lingue locali), mentre le unità superiori, frutto di classificazioni forzatamente arbitrarie esprimentisi in concetti di ordine più generale, finiscono per identificarsi semplicemente con i nomi con cui la mente umana le rappresenta.

Mi rendo conto, naturalmente, che le cose non stanno esattamente così : la ragione è che non esiste soltanto la linguistica, e che la linguistica non esiste da sola. Ma se si interroga un linguista (o un dialettologo, che è poi la stessa cosa : nominalismi) su una questione linguistica, darà una risposta linguistica, che, in quanto tale, potrà essere usata soltanto nel proprio ambito e secondo i propri principi. Non si tiri più per la giacchetta il linguista per fargli dire ciò che può apparire utile per scopi diversi da quelli della linguistica stessa.

Per concludere : se un abitante, poniamo, di Argentera mi chiedesse : “ ma noi, ad Argentera, che cosa parliamo ? ”, gli risponderei innanzitutto che, in larga parte, gli argentiroli non parlano una sola lingua ma almeno tre, se non quattro (la lingua locale, il piemontese, l’italiano e spesso anche il francese) ; in seconda battuta, gli direi che, più in particolare, avrei dovuto essere io a rivolgere a lui la domanda ; e lui a fornirmi la risposta. Infatti, senza bisogno di aspettare imbeccate dai linguisti, gli argentiroli sono perfettamente in grado di dare non uno, ma almeno tre nomi alla loro lingua, che possono chiamare *barbezan*, *nostra lenga*, *patwà*, come Sabina Canobbio ci ha ben mostrato in due bei saggi (*Les dénominations des parlers locaux dans le Piémont occidental*, in J.C. Bouvier et C. Martel (a c. di), *Les français et leurs langues*, Aix - Marseille 1991, pp. 427-43, e *Coscienza linguistica e metalingua : le denominazioni delle parlate locali nel Piemonte*

occidentale, in “ Quaderni dell’Istituto di Glottologia dell’Università ‘G. d’Annunzio’ di Chieti ”, 6 (1995), pp. 89-114). Se invece, dietro alla domanda “ che cosa parlo ? ” si nasconde la richiesta di sapere di più dal punto di vista genetico o tipologico, allora la mia risposta sarà : “ tu sei di Argentera ”, e parli, come ben sai, il patois di Argentera, che per me è **la lingua di Argentera**. Se invece vuoi sapere che cosa è questa tua lingua, questo tuo *barbezan*, dal punto di vista storico e classificatorio, allora ti dirò innanzitutto che, parlando la tua lingua, tu parli innanzitutto il *latino* ; per quanto riguarda l’appartenenza “ familiare ”, ebbene, la lingua di Argentera fa parte, come quella di Cartignano o di Elva, del *gruppo centrale delle parlate cisalpine del Piemonte sudoccidentale*. Se questo non basta, posso aggiungere che, insieme alle lingue locali delle valli valdesi e di Susa e insieme a quella della vicinissima Larche o di Briançon in Francia, la lingua locale di Argentera appartiene al *provenzale alpino*, e che, con il *provenzale* della Provenza questo fa parte a sua volta del *provenzale in senso ampio*. Il *provenzale*, infine, assieme all’alverniate, al limosino, al linguadociano, al guascone, fa parte dell’*occitano* e questo, con il *francoprovenzale* e con il *francese d’oïl*, forma il raggruppamento del *galloromanzo*, diverso dall’*iberoromanzo*, dal *dacoromanzo*, dall’*italoromanzo*, dal *retoromanzo*, ma con questi concorrente a formare la grande famiglia linguistica chiamata romanza o neolatina perché nata dalla continuità dell’uso del latino in bocca al popolo e, al tempo stesso, in contatto e con l’influsso delle scuole, delle Chiese, delle invasioni, delle emigrazioni, delle comunicazioni, delle arti, eccetera eccetera ”.

Tullio Telmon
Université de Turin

Ouzitan, prouvansal : l'i inë quèchtioun ëd nouns ?

Eicrì da Tullio Telmon
(en parler de Oulx, Haute Vallée de Suse, Piémont, Italie)

Allora può dirsi la lingua romanza essersi rifugiata in Provenza, " provenziale ", onde sursero que' poeti ad illustrarla col nome di " trobadori "[1]. (Saverio Bettinelli [Mantova, 1718-1808], *Risorgimento d'Italia negli studi, nelle arti e ne' costumi dopo il Mille,* a c. di S. Rossi, Ravenna, 1976

La courtë frazë qu'ei bità ou coumonsamon ëd moun articclë, l'i la provë quë, për loû savan italiòn dou mil sèt son, la parollë " *provenziale* " e, naturèlmonta, " *provenzale* ", i servî për noumâ toutta lâ longa dou sud dla Fransë (ël prouvansal, e mai l'overnhà, ël gascoun, ël limouzin, ël longuëdousian) ; an méimë ton, l'érë inë parollë qu'avî ëd rasina solidda din la longuë italiénë. La bachtë counsultâ ël trëziémë volummë dou *Grande dizionario della lingua italiana* ëd Salvatore Battaglia për véirë quë, quëllë parollë i l'érë jo anoubrà dou ton ëd Dante, e dla par doû pouéte dou mil tréi son. Ou countérë, la parollë " *occitanico* " i coumonsë a ès anoubrà, din ël méimë sansë quë " *provenzale* ", mac a l'epoqquë dou Foscolo (1778-1827). Ancâ mai procchë dë nzaoutre, la lh'à inë touaziémë parollë, " *occitano* ", (l'i in noun e in ajectif); slon ël Battaglia, ël proumî qu'oul l'à anoubrà, l'i ità Arturo Graf (1848-1913).

Për s'qu' l'argadë louz eitudde dlâ longa (i coumonson din loû proumiérouz an dou mil vié son, can la filolojî i fazî flori), la vontë pâ s'ëchtounâ quë, loû savan, i l'aion mac préi an

[1] " La s' po dirë quë, a qué moumon ilài, la longuë nouvèllë-latinë i s' sî arduittë an Prouvansë ; bou 'l noun " Prouvansë " la s' noumavë touttë la Fransë dou sud; e, din la longuë qu'i s' parlavë din quëllë rejoun - i lh' dizion " *provenziale* " -, i l'on eicrì ëd poueizìa loû " troubadour " ; e l'i ièllou qu'il l'on rondù fameuzë ".

counsiderasioun lâ longa eicritta qu' laz on inë tradisioun literérë : i l'on suivì la tandansë doû filologgue. L'i mac aprée mil vié son sincantë quë, loû spesialiste dlâ longa, i l'on coumonsà a eitudiâ lâ longa qu' soun jomai ità eicritta.

D'aprée s'quë nz' avon di, la s' po counprënnë perquë, can loû savan i l'on coumonsà a clasificâ lâ longa nouvèlla-latina (për fâ in egzanplë : din la *Grammatica delle lingue romanze di Friedrich Diez,* publià antrë 1836 e 1844), i l'on deinounbrà l'italiòn, ël roumèn, l'espanhol, ël portuguée, ël fransée, ël prouvansal. Justamonta, ël prouvansal; ma l'érë pâ perquë loû filologgue dou mil vié son i vourguësson restrënnhë a la Prouvansë l'egzichtansë d'inë longuë nouvèllë-latinë, diferantë dou fransée, din 'l pàî qu'i lh' dizion, in co, " Gàoulë " ; l'érë plutò quë, l'abituddë ëd dirë " Prouvansë" për dirë touttë la Fransë dou sud (dirë inë " par ", për dirë inë " chozë touttë antiérë ", loû savan i dizon " sinedòqquë "), i l'érë pâ mac italiénë e dl'epoqquë ëd Dante, ma i l'à durà ëd pé ël mouaien âjë ncià 'l mil vié son, e i l'érë acseptà dla par ëd touttou loû filologgue.

Ël noun " prouvansal " ou s'i inpouzà grasîë a l'inpourtansë quë la poueizî liriqquë doû " troubadour ", qu'i deipasavë lâ frountiéra nasiounala, i l'avî aougù din la culturë ëd touttë l'Europpë.

La moddë literérë dou " *trobar* ", dizon diferamonta : la moddë d'eicirë ëd poueizìa a la maniérë doû " troubadour ", i l'avî guermai gânhà toutta lâ rejoun dou sud dla Fransë (e mai l'Italî, la Catalounhë, la Galisë …) ; pâ mac : la longuë qu'i l'anoubravon për eicirë qu'lâ poueizìa, i l'avî dapërtouttë loû méime caractére, i pasavë outrë lâ frountiéra nasiounala, e i l'érë " bâtîë " espréesë për dirë loû santimon dl'ommë. L'i vrai quë, can la s' analizë qu'lâ poueizìa, cazi cazi ou diriâ quë serténa parolla, serténa maniéra ëd dirë, laz arsonblon ancâ mai ou limouzin qu'ou prouvansal; tutun, probablëmonta perquë an Prouvansë la lh'avî aougù in baroun ëd pouéte, ou perquë la Prouvansë i l'érë spacan couneisûë an Europpë, la counsecansë l'i ità quë, jo din qué ton ilài, la s' dizî " prouvansalë " la longuë e la literaturë doû troubadour, ëd carsî pàî qu'i fousson. E quëllë definisioun i l'à

sourveicù ncià ieuir ; pourtan, mei Dante ou sabî qu' la lh'avî inë soulusioun diferantë për noumâ la longuë prouvansalë ; la s' sarî pougù dirë " *lingua d'oc* ". Din ël *Convivio* (I, 10,11), Dante ou l'eicrì : " A m' sioû eivertuià për deifondë la longuë qu'i s' parlë an Italî din la rëlasioun familhéra [il volgare], contrë quëllou qu'i la méiprizon, e qu'i proferon laz ooutra longa populéra, sourtoù " *la lingua d'oco* ", perquë i trovon qu'i l'i ancâ mai bèllë qu' la notrë ".

Din l'ichtouarë douz eitudde dlâ longa dou sud dla Fransë, la lh'à doû equivoqque; proumiérmonta : mac lâ longa qu' laz on inë literaturë, lâ soun ità counsiderâ ëd veritabbla longa; zgoundamon : nou pâ ëd coumonsâ a eitudiâ louz eleman plu pchisë d'inë longuë, loû counparâ bou louz eleman dlaz ooutra longa, fâ ëd sichtéme cioû plu gran, la s'i fài in chamin a l'arbù - dou plu gran ou plu pchi - ; an counsecansë, din lâ longa nouvèlla-latina la lh' sarî mac ëd péire gran, d'eifan e 'd nëbous, e jomai ëd fraire ; (tandì quë, ëd fraire, la nh'à : plu inpourtan, monchë inpourtan; qu'i l'on aougù, ou qu'i l'on pâ aougù 'd chansë …).

Ël proumî equivoqquë ou l'à adù - e ou countinhû a adurë - in baroun ëd discusioun qu' laz on pâ jî 'd sansë, qu' lâ soun inutilla, e qu' lâ n'an finison pamai, antrë quëllou qu' soun favorabble a la denouminasioun " *provenzale* ", e quëllou qu' proferon dirë " *occitano* " ; la nh'à mei d'aoutre qu' fon ëd counproumisioun - pâ peuî gairë reüsiâ -, cmë " *occitanico, lingua d'oc, linguadociano* ". Sonsë countâ d'ooutra denouminasioun ancâ mai fantasticca, feita dla par douz amateur : " roman ", (an fransée) ; " romanzo ", (an italiòn) ; " rouman ", (an prouvansal) ; quëllë denouminasioun icì, din laz intansioun ëd quëllou qu'i la chouazision, i vourî dirë " orijinérë ëd Roummë ", perquë, qu'louz eicì, i fazion inë supouzisioun (qu'i pâ dë créirë) : la longuë doû troubadour i sarî ità la mairë ëd toutta lâ longa nouvèlla-latina. Bion diferan l'i ël sansë ëd " roman " për loû filologgue.

La lh'avî mei douaz ooutra denouminasioun : " limouzin " e " gascoun " : qu'loû doû nouns, i montron l'intansioun, dla par ëd

quëllou qu'i s'n'an servon, ëd véirë arcouneisûë inë serténë preminansë a lor longuë. La méimë chozë l'i për " moundin " ; isì la lh'à inë ërvandicasioun ancâ mai finë - ëd caractérë istoriqquë -, perquë la s' fai aluzioun ou conte ëd Toulouzë (souvon i l'éron a noun " ramoun " ; ëd qué noun icì, la s' fai la derivasioun " ramoundin, moundin ", qu' l'i ël soubriqué douz abitan ëd Toulouzë).

L'ëzgoun equivoqquë, ou deipon dla counfuzioun antrë louz eitudde dlâ longa (loû savan i travallhon slon in sichtémë abstré, cmë l'i justë qu' la sî), e la longuë cm'i l'i parlà dla par dla jon : châcun parlë sa propprë longuë, l'i sugû qu' la s' parlë pâ la longuë qu' loû savan i l'on bità an ordrë din lorou chapittre. S' inë përsounë i l'i ëd Toulouzë, i parlaré ël toulouzan : s' i l'i ëd Guardia Piemontese, i parlaré ël " *guardiolo* "; e la saré la méimë chozë për touttou louz aoute pàî e laz ooutra longa. E la lh' saré jomai nongù, ni in patouazan ni in savan (s' ou l'i surioû e prudan), qu'ou pocchë dirë quë louz abitan ëd Toulouzë e quëllou ëd Guardia i parlon la méimë longuë.

Ei jo esplicà quë, din la clasificasioun dlâ longa, la vontë coumonsâ a eitudiâ louz eleman plu pchisë, loû clasificâ slon lora arsonblënsa; peuî la vontë loû counparâ bou louz eleman dlaz ooutra longa, e, pòou për co, ourganizâ ëd sichtéme soubeiran (qu'i soun foundâ ëd su d'aoutre eleman qu'i s' arsonblon). A qué pouen icì, l'analizë doû savan i po countinhuâ, e i po trouvâ ëd sichtéme ancâ mai gran. S' la s' fai in chamin a l'arbù, la lh'à in baroun ëd risque : la s' pouéirî deibouchâ di-z-in méiclajjë d'eleman istoriqque, jenetiqque, sousiàou e psicolojiqque quë, din lâ longa dou sud dla Fransë (e dou Piemon ousidantal), i poion pâ aouguéirë jî ëd verificasioun.

La maniérë ëd razounâ quë nz'avon deicrì, i s' sounë " indusioun " e, së n' vouron s'n'an servî për eitudiâ lâ longa ëd notra varadda, n' duvon proumiérmonta counchtatâ l'egzichtansë dlâ longa ëd notrou pàî e, dran touttë, armarcâ louz eleman tipiqque e otantiqque qu'i s' trovon din lâ longa. Raplonse mai quë, chaqquë villë, chaqquë pàî, chaqquë viarajjë ou l'à sa propprë longuë; e la jon ëd chaqquë villë, ëd chaqquë pàî, ëd

chaqquë viarajjë i soun counsian ëd parlâ la méimë longuë : tan l'i vrai qu'i dizon : " N' parlon a not' maniérë ", " N' parlon not' patouà ", " N' parlon not' dialectë ", " N' parlon toulouzan ", " N' parlon sabeltranon "; (e l'i la méimë chozë për touttou louz aoutre patouazan).

Mac aprée quëllë reflesioun icì, ël patouazan qu'ou l'i aribà a s' fâ inë serténë counsiansë ëd sa longuë - grasîë a la tradisioun sousialë e a soun esperiansë përsounèllë -, ou po s' rondë contë quë, lâ longa doû pàî procche dou siooû, laz arsonblon a la soû e, an méimë ton, laz on d'eleman diferan. Aprée qu'lâ counsiderasioun icì, ël patouazan ou po ipoutizâ qu' la lh' sî inë " parantèllë " antrë sa longuë e laz ooutra; për fâ in egzanplë : in Chamousin (Chooumoû, Val Seuizë) e in Sabeltranon (Sabeltran, Val Seuizë) i poion aribâ a ès d'acor quë, din lora longa, lâ diferënsa lâ lou-z-anpachon pâ dë s' counprënnë, ma la lh' pasaré jomai pla tétë, ni a l'un ni a l'aoutrë, ëd dirë qu'i parlon ël " valseuizin ".

A mëzurë quë, cioû bou la metoddë d'indusioun, la s'arjun ëd gradde plu aou din la jenerelizasioun, la coumonsë l'eituddë e l'archechë doû spesialiste; la counsiansë presizë ma bournà qu' ël patouazan avî ëd sa propprë longuë (ou la counéî perquë oul l'à apreizë di-z-in sertèn pàî, a-n-inë serténë epoqquë), i sédë dran loû savan quë, bou lorou travàou - louz Atlas dlâ longa, lâ graméra istoricca, louz eitudde ëd su loû nouns dlâ përsouna, doû pàî e dlâ têra - i dounon in foundamon siantifiqquë bion bâtì a la clasificasioun, plutò sinplë e foundà mac ëd su la persesioun, qu'in patouazan ou po fâ. Për s'qu' l'argardë lâ longa dou Piemoun sud-ousidantal (quëllë quë Corrado Grassi, an 1954, ou noumavë " a la maniérë dou prouvansal "), l'ëspesialistë ou po arcouneissë, bou inë serténë presizioun, tréî diferan agroupamon :

1- lâ longa dlâ varadda ëd Seuizë, dou Cluzoun, dla Germanasca e dou Pelis ;
2- lâ longa qu' lâ s' parlon, ëd pé la varaddë dou Po, ncià la varaddë dla Vermenagna ;
3- lâ longa dlâ varadda ëd Mondovì.

L'ëspecialistë ou dioouré, për châcun doû tréî agroupamon, eitudiâ louz eleman qu'i l'arsonblon ouz eleman doû patouà " pâsë-côl " : pël Marazèn, la saré ël patouà dë Nvâchë; për Prâl, la saré ël patouà d'Abriès ; për Ponte Chianale, la saré ël patouà ëd Sèn Veran; e la s' faré la méimë chozë për laz ooutra varadda. Aprée, ou charcharé louz eleman qu'i s'arsonblon, pâ mac din loû péî dla frountiérë, ma ou deisandré për saz archercha din la varadda tranzalpina ; e, a mëzurë qu'ou l'anaré aran, ou veiré quë laz arsonblënsa lâ s'arduizon, e qu' lâ soun monchë spesificca. A qué pouen icì, l'ëspesialistë ou pouéiré clasificâ lâ longa dlâ varadda italiéna e dlâ varadda franseza cmë " prouvansala alpina " e lâ bitâ din ël méimë agroupamon.

A soun tour, ël " prouvansal alpin " ou l'aouré d'arsonblënsa bou 'l " prouvansal " ëd Prouvansë (mei qué icì ou l'i ël rezultà dl'agroupamon d'in sertén numerò ëd longa, fai dla par doû spesialiste) ; loû doû " prouvansàou " i formëron in sichtémë soubeiran, qu' la s' pouéiré noumâ " longuë d'oc ousidantalë ", ou " prouvansal eilarji ", ou a-n-inë aoutrë maniérë, bachtë qu'i paréissë utillë e counpreansibblë.

S' coucun ou l'aouré fai, din la Fransë dou sud, loû méimez eitudde quë nz' avon esplicà - souvnonse, metoddë d'indusioun : coumonsâ douz eleman plu pchisë për aibâ ou sichtéme plu gran (Overnhë, Limouzin, Longuëdoc, Gascounhë) -, e, s' la lh'aouré prou d'arsonblënsa antrë ièllou e bou 'l " prouvansal eilarjì ", a qué pouen icì, la s' pouéiré arcounéissë in sichtémë soubeiran ëd longa; tutun, ëd qué sichtémë, la s' pouéiré jomai dirë qu' l'i inë " longuë "; l'i plutò inë " famillhë " ëd longa, inë " federasioun " ëd longa, in agroupamon ëd longa. E n' pouéiron noumâ quëllë famillhë, " *lingua d'oc* ", mec ou fazî Dante; ou " *occitanico* ", mec ou fai Auerbach (coc co, grasîë a sa culturë filolojiqquë, ou di mai " *provenzale* ") ; n' pouéiron mei dirë " *occitano* ", slon s'qu' à fai, ëd pé ël XIV siéclë, la tradisioun istoriqquë fransézë (qu'i dizî " occitan ").

Bou ël tittrë " L'i inë quèchtioun ëd nouns ? "ei vourgù, bou in pàou ëd meiprì, fâ aluzioun a-n-inë mantalità qu' counsidérë ancâ mai inpourtan loû nouns, qu' lâ choza din lor egzichtansë. Ma a

m' sioû rondù contë, a mëzurë quë moun razounamon ou l'anavë aran, quë, mei lâ councluzioun qu'a lh' sioû aribà, lâ soun " inë quèchtioun ëd nouns ", ma di-z-in sansë spesiallë, ël sanse quë la filozofî dou mouaien âjë i dounavë a qu'l'idée icì; për esplicâ : l'i mac lâ përsouna e lâ choza qu' laz egzichton vremonta (din notrë eituddë, lâ longa) ; loû sichtéme soubeiran i soun ità fai slon inë clasificasioun arbitrérë, e i finison për ès mac ëd nouns; loû nouns quë, l'intelijansë dl'ommë i s'n'an ser, për louz arprezantâ.

Naturèlmon, a m' rondou contë quë ël problémë ou l'i pâ fran fran parî : e ël motif l'i quë, la lh'à pâ mac la siansë dlâ longa, la nh'à mei d'ooutra ; s' ou l'admandà a-n-in savan dlâ longa (ou doû dialecte : ancarë inë " quèchtioun ëd nouns ") in avî su-z-in problèmë ëd longa, ou l'aouré inë réipounsë counsecantë e valabblë din ël serclë ëd sounz eitudde. Për qué motif icì, la sarî ourë quë, loû savan dlâ longa i fousson pamai sicutâ dla par ëd quëllou qu'i l'on d'aoutre proujës, e qu'i voudrion lou fâ dirë - ou savan - s'qu' la po paréissë utillë a d'intansioun qu' laz on pâ ron a fâ bou louz eitudde dlâ longa.

Për tirâ inë councluzioun : s'inë përsounë, biton, d'Argentera, i m' admandëssë : " Ma, nzaoutre a Argentera, carë longuë n' parlon ? ". Dran touttë a lh' réipoundërioû : " Cazi toutta lâ përsouna d'Argentera lâ parlon pâ mac inë longuë, ma oumon tréî : ël patouà dou pàî, ël piemountéi, l'italiòn e, bion souvon, ël fransée ". Aprée, a lh' dirioû qu' l'i mi qu'aourioû dougù lh' admandâ carë l'i la longuë qu'ou parlë ; e qu' l'i ié, qu'aourî dougù m' dounâ inë réipounsë. An efé, la jon d'Argentera i l'on pâ dë bzoun ëd parlâ bou loû savan, për sooupéirë cm'i deuvon noumâ la longuë dou pàî; i l'on tréî nouns : " *barbezan, nostra lenga, patouà* " ; (Véirë ël libbrë ëd Cristina Canobbio). S' quëllë përsounë d'Argentera i l'i interesà a sooupéirë dë nté qu'i von sa longuë, din carë agroupamon i l'i clasificà, ma réipounsë i saré : " Tu, t' siâ d'Argentera, t' parla ël patouà d'Argentera (mi a dizou, di-z-inë maniérë plu presizë, la longuë d'Argentera) ; ma, s' tu vora sooupéirë s'qu' l'i toun " *barbezan* " për s'qu' l'argardë l'ichtouarë, a t' direi, proumiérmon, qu' tu parla latin; për s'qu' l'argardë la clasificasioun (la " famillhë "), a t' direi quë la longuë

d'Argentera, cmë quëllë ëd Cartignano ou d'Elva, i fei par dl'agroupamon dlâ longa sizalpina dou Piemoun sud ousidantal. S' la bachtë pâ s'qu' a t'ei di, a poiou presizâ quë, la longuë d'Argentera, anson bou lâ longa dlâ varadda vodouaza, la varaddë ëd Seuizë, la varaddë ëd Larchë ou 'd Briansoun an Fransë, i fei par dou " prouvansal alpin " quë, bou 'l " prouvansal" ëd Prouvansë, i formon ël " prouvansal eilarjì ".

An countinhuon : ël prouvansal, bou l'overnhà, ël limouzin, ël longuëdousian, ël gascoun, i fon par dl'ouzitan; e l'ouzitan, bou 'l francoprouvansal e 'l fransée " *d'oi* " i fomon l'agroupamon *galorouman,* qu'ou l'i diferan *dl'iberorouman, dl'italorouman, dou dacorouman, dou retorouman*, ma, toûsë anson, i formon la grandë famillhë dlâ longa oumana (la s' di mai " nouvèlla-latina "). Lâ soun denoumâ parî, perquë lâ soun la countinhuasioun dou latin qu'érë parlà dou peupplë, e qu'érë, an méimë ton, an rapor e 'd sous l'influansë dlaz eicora, dlâ Gléiza, dlaz invazioun, dlaz emigrasioun, e d'in baroun d'ooutra choza.

Tullio Telmon
Université de Turin

Distanciation et rapprochements en contexte diglossique : calques, emprunts, interférences, alternances en provençal actuel

1. Continuités et discontinuités dans les dynamiques linguistiques

La continuité globale des pratiques linguistiques, partiellement similaires et toujours hétérogènes, est marquée à tous niveaux par l'absence de frontières objectives, décisives, étanches. Les discontinuités relatives et indispensables que les humains y font émerger pour des raisons socio-politiques bien connues, sont toujours subjectives, provisoires, poreuses. Elles n'empêchent jamais la dynamique de continuité de fonctionner à des degrés divers. Dans les cas où les pratiques linguistiques concernées sont perçues et fonctionnent comme des variétés distinctes, notamment ces variétés majeures appelées " langues ", la dynamique de continuité, la circulation des formes linguistiques lors des relations sociales, s'y réalisent selon un continuum allant des contacts aux emprunts en passant par les mélanges dits de " langues ". Ces phénomènes de convergence sont inévitables mais font l'objet d'évaluations sociolinguistiques contrastées puisqu'ils transgressent et font évoluer les divergences variables que, parallèlement, les humains reconstruisent en permanence. En théorie de la complexité, on analyse cela comme un " équilibre dynamique ", porté par la tension entre continuité et discontinuité, ou, autrement dit, entre rapprochement et distanciation, entre convergence et divergence. Il faut comprendre cette tension comme une énergie sociolinguistique qui assure de façon primordiale le renouvellement des pratiques linguistiques, leurs adaptations aux évolutions des contextes sociaux et des besoins humains, faute de quoi les langues se sclérosent, sont

progressivement abandonnées et “ meurent ” pour reprendre une métaphore biologique courante dont je ne suis pas certain, par ailleurs, qu’elle soit appropriée. Selon les théories linguistiques, d’ailleurs, cette question de la continuité / discontinuité dans les *pratiques* peut être prise en compte (par exemple en sociolinguistique) ou ignorée / écartée (par exemple en linguistique structurale ou générative) pour se concentrer sur la discontinuité d’*objets* “ Langue ” conçus comme homogènes et uniquement analysés en contextes supposés monolingues (Calvet, 2004).

Des débats et des actions glottopolitiques souvent vifs ont lieu dans de nombreuses situations, motivés par des désaccords sur la façon d’interpréter les dynamiques en cours, c’est-à-dire sur l’analyse du degré souhaitable de distanciation ou de rapprochement pour maintenir (ou pas) cet équilibre par rapport à d’autres langues (ou variétés) dans lesquelles tels ou tels acteurs glottopolitiques souhaitent fondre leurs pratiques à des degrés divers ou, à l’inverse, face auxquelles ils souhaitent maintenir ou développer une distanciation plus ou moins forte qui garantisse l’individuation et les fonctions de leur langue. Même les discours et les actions de type “ puriste ” ou “ conservateur ”, qui prétendent refuser l’évolution même de la langue et donc a fortiori toute hétérogénéisation interne (contacts et dynamiques des variétés internes) ou externe (contacts et dynamiques avec d’autres langues), relèvent en fait, en le niant, d’un type d’analyse de cet équilibre, au moins explicitement en termes de variations diachroniques de la langue et, implicitement, en termes de rapports à telle ou telle autre langue attractive ou répulsive (par exemple respectivement le latin et l’anglais chez certains puristes du français).

De façon plus fine, même quand il y a, en gros, accord sur la nécessité d’agir dans le sens d’un rapprochement ou d’une distanciation, c’est sur les modalités de cette action, notamment sur les types de formes linguistiques visées (lexique,

morphologie, phonologie, graphie, phraséologie, style …), que les choix peuvent toutefois diverger. Ces désaccords sont notamment dus à des désaccords plus généraux concernant les fonctions sociolinguistiques visées pour la ou les langues en question, et donc sur le partage concurrentiel ou complémentaire de toutes ou parties des fonctions avec d'autres langues. Ce qui nous renvoie à la problématique diglossique.

Un dernier élément à ce propos : dans les situations diglossiques, où une langue dominante ou hégémonique est imposée par rapport à une langue (ou autre type de variété) affectée d'une moindre " valeur " sociale et à laquelle sont assignées des fonctions sociolinguistiques limitées, les effets de continuité allant de la langue " haute " vers la langue " basse " sont les plus visibles (importation de formes venant de la langue " haute " dans la langue " basse "), et c'est de cela que je vais parler par la suite. Il n'en demeure pas moins que ce phénomène se réalise également dans l'autre sens et parfois de façon massive, notamment en " imprégnant " la langue " haute " de formes issues de la langue " basse " lors de son adoption par la population concernée. Ainsi, le français parlé en Provence, cas emblématique plus marqué que la moyenne et évidemment varié selon divers paramètres sociaux, est un français nettement provençalisé à tous niveaux de ses sous-systèmes et de ses usages, au point d'assurer ostensiblement une continuité entre français et provençal, continuité exploité par la population comme marqueur d'une identité intermédiaire.

2. Ambitions vernaculaires vs. ambitions véhiculaires

Je crois qu'il n'existe pas de bi-plurilinguisme non diglossique et donc que la diglossie est un phénomène généralisé (puisque le plurilinguisme est universel), phénomène qui se réalise à des degrés divers, bien qu'il ne soit pas toujours perçu comme tel de façon claire. Si je prends ici comme exemple du phénomène de

distanciation / rapprochement une situation clairement perçue comme diglossique, il n'en demeure pas moins que ces problèmes n'y sont pas spécifiques et se posent partout. En revanche la spécificité à laquelle on doit porter beaucoup d'attention, c'est celle de la situation sociolinguistique complexe de chaque cas. En l'occurrence, celle du plurilinguisme provençal, du rapport diglossique entretenu entre les différentes variétés linguistiques et langues en co-présence (principalement le provençal et le français, mais aussi selon les époques des variétés italiennes et corses très présentes en Provence, ainsi que d'autres langues notamment issues de migrations comme l'espagnol ou l'arabe maghrébin). Et là comme ailleurs se pose le problème du découpage en variétés et " langues " distinctes du continuum linguistique. Je n'ai pas l'espace suffisant pour présenter ici l'ensemble de cette situation, ce que j'ai déjà fait ailleurs et à quoi on pourra se reporter (Blanchet 1992 ; 2002 et Blanchet *et alii* 2005).

Je rappellerai pourtant sommairement, car c'est indispensable pour la suite, que le provençal et le français présentent un cas de figure assez classique de relation diglossique bien connue au sein de l'état français, avec :

-d'une part une " valuation "[1] du provençal plus positive que pour d'autres langues régionales de France (due à son prestige littéraire et à l'attachement symbolique de la population),

- et d'autre part une interlangue jouant un rôle important, le français régional de Provence mentionné plus haut.

S'ajoutent à cela deux facteurs actifs :

- l'un est le rapport de proximité relative entretenu entre monde provençal et monde italien, dus à d'intenses échanges et à une forte migration italienne devenue provençalophone ;

---

[1] Pour le concept de *valuation sociale* des pratiques linguistiques, qui intègre les divers phénomènes contradictoires de majo-ration / minoration, etc., voir Blanchet 2005b.

- l'autre est un débat très vif entre une vision du provençal comme langue à part entière (largement majoritaire et effectivement fonctionnelle aujourd'hui) ou comme " dialecte " d'une langue plus vaste appelée *langue d'oc* ou *occitan* (portée par une militance minoritaire en Provence mais agissante notamment depuis les autres pays d'oc)[2].

Une relation diglossique est une relation complexe à la fois de complémentarité et de conflit :

- de complémentarité parce qu'il y a répartition fonctionnelle de fonctions sociolinguistiques, de façon plus ou moins nette, et pour le provençal ces fonctions sont celles, symboliques, de marqueur de connivence et d'identité culturelle régionale, de lien social de proximité, et celles, communicatives, réservées à certaines situations familiales, festives ou d'activités essentiellement masculines (chasse, marché aux truffes, certains métiers, etc.) ;

- de conflit parce qu'il y a concurrence avec le français, à l'avantage massif de ce dernier, sur les fonctions sociales prestigieuses où le provençal ne persiste que ponctuellement et souvent uniquement comme appoint identitaire symbolique (discours politiques, mass-médias, affichages commercial et institutionnel, textes officiels, messes, littérature …), et concurrence y compris sur les fonctions symboliques identitaires et sur les relations sociales de proximité hors connivence et situations particulières via la variante régionale du français.

De fait, majoritairement aujourd'hui, le provençal est davantage perçu et pratiqué de façon complémentaire que conflictuelle par rapport au français, lequel est devenu la langue principale de la Provence et des Provençaux : les usagers symboliques du provençal (ceux qui y sont attachés) représentent environ 80% des

[2] Voir pour cela par exemple le débat entre Jean Sibille et moi-même par compte rendu et droits de réponses interposés dans les n° 7, 8 et 10 de *Marges Linguistiques (revue en ligne).*

habitants mais ses usagers actifs réguliers ne représentent probablement pas plus de 12% de la population globale.

Or, selon que l'on entre dans la question continuité / discontinuité (ou rapprochement / distanciation ou encore convergence / divergence), et donc dans celle des interférences entre français et provençal, du point de vue de la complémentarité ou du point de vue du conflit, on n'analyse et on ne classe pas les phénomènes de la même façon. En effet, si l'on privilégie le point de vue de la complémentarité, qui est celui de la majorité de ses usagers symboliques, passifs ou actifs, on apercevra à peine les nombreux emprunts lexicaux au français dans de nombreux domaines de la vie quotidienne car on les comprendra comme des chevauchements normaux en situation de contact de langues, ne mettant pas en difficulté les fonctions sociolinguistiques affectées au provençal. Des mots comme *pèro, frèro, mouien, vouaturo* à la place de *paire, fraire, mejan, veituro* (" père, frère, moyen, voiture ") sont de longue date intégrés en provençal. Certains emprunts au français ont même provoqué des répartitions lexico-sémantiques efficaces, comme *arbre* qui laisse à *aubre* sont sens " mât d'un bateau " ou *ilo* qui laisse à *isclo* le sens " îlot sur une rivière ".

Pour remplir ses fonctions, le provençal doit à l'inverse conserver des spécificités distinctives relevant surtout de sa syntaxe et de sa phraséologie (on ne dit pas les choses de la même façon en provençal et en français), de sa prononciation (qui constitue la matérialité symbolique de l'identité de la langue) et donc de sa graphie qui doit en rendre compte de façon directe, de ses règles culturelles d'usages (rituels de communication, etc.). Les jugement des usagers sont sans appel à ce sujet, lorsqu'ils portent notamment sur des productions militantes ou apparentées, tendant à employer le provençal " de façon forcée " dans des fonctions et sur des thèmes habituellement réservés au français. On rit ou on proteste devant ce " pseudo-provençal ", souvent prononcé à la française, réalisant des emprunts au français pour

des termes techniques et/ou abstraits, et fonctionnant surtout selon des calques phraséologiques et syntaxiques du français. J'ai appelé *néo-provençal* ce type de français (sur le modèle du terme *néo-breton* créé par J. Le Dû pour désigner le breton standardisé des militants), dont voici un exemple extrait d'une déclaration de mouvements militants provençaux publiée dans une revue en provençal :

> *L'urgènci de crea uno estruturo permanènto de proupousicioun e d'acioun pèr proumòure la lengo e la culturo regiounalo dins nosto regioun escapara de segur en degun,*

cela ne demande d'ailleurs pas de traduction : c'est transparent en français (un calque est transparent …). Si l'on tenait ces propos en provençal spontané on dirait plutôt : *se voulèn buta à la rodo de la lengo e de la culturo dins nosto regioun, es clar coume l'aigo : fau que s'esquichen lèu-lèu pèr basti un biais d'oustau soulide d'ounte mandaren d'idèio e se boulegaren* (ce qui se traduirait littéralement par : " Si nous voulons pousser à la roue de la langue et de la culture dans notre région, c'est clair comme l'eau : il faut que nous nous pressions vite vite pour construire une sorte de maison solide d'où nous lancerons des idées et nous nous bougerons ").

Les ambitions militantes peuvent en effet être fondées sur une entrée conflictuelle et pensent donc " renverser la diglossie " en engageant la langue sur les terrains concurrentiels avec la langue dominante, ici le français. C'est peu fréquent concernant le provençal, car les activistes y ont majoritairement opté pour une approche polynomique, mais c'est très fréquent pour d'autres langues de France. Cela arrive quand même, on l'a vu ci-dessus, pour le provençal, et notamment chez les militants d'obédience occitaniste, qui ajoutent à ces calques et francismes lexicaux d'un certain type d'autre emprunts à d'autres variétés d'un supposé

occitan (lexèmes et morphèmes languedociens, gascons …) à la fois pour unifier une langue standardisée et pour rechercher une distanciation maximale avec le français, y compris sur des lexèmes proches qui ne sont pas des francismes en provençal (par exemple *poble, vertat, meteis, popular*, etc. pour *pople, verita, mume, poupulàri*, respectivement “ peuple, vérité, même, populaire ”). Dès lors, ce public-là refuse les francismes lexicaux usuels que les locuteurs ordinaires ne remarquent même pas, quitte à employer à leur place des lexèmes inconnus et incompréhensibles (c’est le cas de *mume* issu du français *même* depuis le moyen-âge et remplacé par le gascon pyrénéen *meteis*). J’ai appelé cette variété le *néo-provencitan*.

Quant aux alternances de langues, dont j’ai peu parlé jusqu’ici, il est clair que les locuteurs spontanés les pratiquent avec fluidité et fréquemment, alors que certains militants cherchent à les éviter pour ne pas “ laisser le français les envahir ” (même si le français est souvent leur langue première et leur langue régionale le résultat secondaire d’un apprentissage volontariste). On retrouve ici les langues d’Italie et le rôle des provençalophones d’origine italienne : plusieurs études ont montré qu’ils alternent facilement entre français (de Provence), provençal local et variétés d’Italie sans même en être conscients si leurs interlocuteurs manifestent les mêmes ressources dans leur répertoire verbal (cf. Blanchet, 2003, pour une synthèse).

3. Pour élargir les perspectives …

La même divergence de point de vue concerne un autre secteur linguistique souvent négligé et pourtant porteur d’enjeux très vifs, la forme graphique, qu’il s’agisse du système graphique (voire d’alphabet, comme pour le kabyle, mais ce n’est pas le cas pour le provençal), de la place des variations locales à l’écrit, ou du style. En Provence, et l’influence italienne et corse n’y est pas étrangère, les usagers spontanés (qui écrivent peu en provençal)

optent en général pour une graphie majoritairement phonétique utilisant les valeurs adaptées des graphèmes du français, notent les particularités locales et limitent leurs écrits à des fonctions ludiques et symboliques (noms de maisons et de commerces, petits messages intimes …). À l'autre bout du continuum, les militants occitanistes utilisent une graphie étymologisante et grammaticale, inspirée du français dans ses principes, notant peu les particularités locales, pour des écrits et un prestige concurrentiels comme on l'a vu. Au milieu, une attitude de compromis, largement majoritaire dans les usages écrits, consiste à employer une graphie plutôt phonétique relativement facile d'accès pour les lecteurs tous alphabétisés en français ou presque, mais une graphie ayant des spécificités provençales avec quelques marques historiques et grammaticales et qui note les principales variations locales, employée à la fois pour des usages simples et pour des écrits littéraires de haut niveau : c'est la graphie dite " mistralienne ". On le voit, là encore, ce qui est " francisant " pour les uns ne l'est pas pour les autres, ce qui est " provençal " pour les uns ne l'est pas pour les autres …

Mais, dans tous les cas, il y a alternances, calques, emprunts, interférences, puisque cela est normal et inévitable. Cette problématique en contexte diglossique a d'ailleurs été étudiée dans des perspectives similaires pour d'autres langues régionales de France, comme par exemple pour le breton (Le Dû, 1990), le corse (Jaffe, 2005) ou le cauchois (Bulot, 2003 et 2004). Reste à en tirer les conséquences en termes d'actions glottopolitiques.

Philippe Blanchet
Centre de Recherche sur la Diversité Linguistique de la Francophonie (EA 3207 ERELLIF)
Université Rennes 2 Haute Bretagne

Références bibliographiques

Blanchet, Philippe, 1992, *Le provençal, essai de description sociolinguistique et différentielle*, Louvain, Peeters.

—, 2000, *Linguistique de terrain, méthode et théorie (une approche ethno-sociolinguistique)*, Presses Universitaires de Rennes.

—, 2002, *Langues, cultures et identités régionales en Provence. La Métaphore de l'aïoli,* Paris, L'Harmattan.

—, 2003, " Contacts et dynamique des identités culturelles : les migrants italiens en Provence dans la première partie du XXe siècle ", dans *La France Latine - revue d'études d'oc* n° 137, Paris IV-Sorbonne, p. 141-166 ; article mis en ligne dans le n° 6 de la revue électronique La-Science-Politique.com

—, 2005, " Minorations, minorisations, minorités: essai de théorisation d'un processus complexe " dans Huck, Dominique et Blanchet, Philippe (Dir.), *Minorations, minorisations, minorités. Études exploratoires* = Cahiers de Sociolinguistique n° 10, Rennes, PUR, 2005, p. 17-47.

Blanchet, Philippe, Calvet, Louis-Jean, Hilléreau, Damien et Wilczyk, Ewen, 2005, " Le volet linguistique du recensement français de 1999 résultats et analyse appliqués à la Provence plurilingue et au provençal " dans *Marges Linguistiques* n° 10 (revue en ligne), 2005, 23 p. (http://www.marges-linguistiques.com).

Bulot, Thierry, 2004, " Pratiques langagières en Pays de Caux : faits de dominance et glottopolitique ", dans *Moderne Sprachen* 48/2, Praesens Verlag, Vienne, 59-74.

—, 2005 " Que parle-t-on en Pays de Caux ? Émergence et/ou continuité d'une communauté sociolinguistique régionale ", dans *Marges Linguistiques* 10 (http://www.marges-linguistiques.com), 88-117.

Calvet, Louis-Jean, 2004, *Essais de linguistique. La langue est-elle une invention des linguistes ?*, Paris, Plon.

Jaffe, Alexandra, " Corse radiophonique élaboré et évaluation populaire : perspectives corses sur le purisme linguistique " dans *Langage et Société* n° 112, Paris, MSH, p. 79-98.

Le Dû, Jean, 1990, “ La créativité lexicale en breton ” in *Créativité Lexicale*, *Cahiers de l'E.R.L.A.* 2, Brest, pp. 71-89.

Considérations sur les langues minoritaires du Golfe du Lion et de la France méditerranéenne
Langues d'origine et vernaculaires dans le cadre d'une prospective du système général

Dans un volet précédent ont été rappelés certains cadres généraux de la formation du paysage sociolinguistique du Golfe du Lion[1].

Nous allons à présent revenir plus en détail sur la caractérisation sociolinguistique de cet ensemble, en bonne partie à travers ses langues d'origine mais en replaçant celles-ci au sein d'une matrice d'ensemble qui peut nous donner quelques idées des évolutions globales possibles dans un avenir plus ou moins proche. La réflexion nous amènera à considérer les langues d'origine " en présence " et leurs typologies respectives (notamment langue d'oc, catalan). Il sera notamment intéressant d'observer que ces langues du terrain font l'objet d'un remplacement apparemment massif par le français, et d'une adjonction de communautés basilectales exogènes, sans que les mécanismes de reproduction ainsi que de défense des langues d'origine n'évoluent vraiment.

En un mot, cette contribution souhaite défendre l'idée que les langues en contact, les communautés, les groupes qui les produisent, sont les segments d'un ensemble qui mérite la qualification de paysage sociolinguistique, ce qui implique aussi que chaque segment doit être envisagé dans son rapport à l'ensemble des autres segments constitutifs. Ce qui est valable notamment pour les langues traditionnelles du Golfe du Lion et de la Méditerranée française.

---

[1] *La France Latine*. Nouvelle série, n°141 (2005).

1) Les langues, leur typologie et leur environnement sociolinguistique : pourquoi préférer l'étude des langues d'origine aux langues " nouvelles " ?

Les langues d'origine et leur niche écologique

Il est assez conventionnel d'estimer que quatre ou cinq langues sont en présence dans cette partie de la Méditerranée, peut-être plus. Cette relative " incertitude " peut surprendre, mais c'est probablement la seule qui vaille si l'on considère bien attentivement deux séries de problèmes.

Première série : qu'est-ce qu'une langue, où s'arrête-t-elle ? comment la définit-on ? son intégrité, son homogénéité s'imposent-elles ou faut-il les prouver ? etc. Une langue d'oc ? un occitan ? un catalan ? et pourquoi un catalan et une langue d'oc séparés ? Combien de langues d'origine peut-on recenser entre Espagne et Italie ? Une, deux, trois, davantage ?

Deuxième série : que signifie " en présence " ? L'expression, recevable dans le principe, se dilue à l'épreuve des faits. S'il peut être encore à l'ordre du jour de dire ou d'écrire que le catalan et le français sont en présence dans les Pyrénées-Orientales, le provençal et le français dans les Bouches-du-Rhône etc., on est bien obligé d'admettre en même temps que ces paires de contacts, de " présence ", se déséquilibrent de plus en plus. Il serait donc plus juste désormais de dire ou d'écrire que ces langues *peuvent* se trouver en contact. En effet la part réelle des langues d'origine du Golfe du Lion dans les échanges au sein du marché linguistique régional semble en chute libre. Il s'agit là d'une réduction continue, fondée notamment sur la disparition en cours des dernières générations occitanophones ou catalanophones sans remplacement compensatoire. À ce sujet d'ailleurs, l'arrivée de néo-parlants dans ces langues (issus des efforts du militantisme et des retombées de différentes politiques scolaires) ne semble pas en

mesure de freiner le mouvement d'usure numérique[2], le plus grave étant sans doute que cette bipartition entre langues d'origines fondamentalement paysannes et productions normatives, parmi d'autres incidences, induit l'infériorisation des patois (catalans, d'oc, liguriens etc.) en les plaçant dans une situation d'insécurité qui au bout du compte précipite vraisemblablement le mouvement de recul[3]. Il faut bien admettre qu'en plus d'un endroit ces langues d'origine ont d'ailleurs disparu de fait du terrain, le plus grave étant qu'elles sont désormais en passe de disparaître là même où on les présume être encore (assez bien et souvent) parlées (Manzano, 2004-a).

Faut-il y voir un paradoxe, mais ce sont de telles langues (de moins en moins parlées) qui intéressent de plus en plus. A ce propos, quelques remarques doivent être faites :

1) Ces langues que nous disons " d'origine " sont effectivement perçues comme des langues de l'identité originelle et authentique du secteur considéré ; ce sont les langues qui étaient là dès le " début ", même si le début, par définition, est sans cesse repoussé et qu'il amène à comprendre qu'un début n'est probablement que la fin d'un processus antérieur de mixage complexe (théorie dite des strats[4]). À ce genre de réserve près le

---

[2] À l'évidence, et bien que nous n'ayons pas de statistiques sur ce point, il entre moins de locuteurs d'une forme de langue régionale qu'il n'en sort. Le solde est donc constamment négatif.

[3] On peut dire pour faire simple qu'après avoir été longtemps (souvent plusieurs siècles) l'objet de minoration par des langues venues d'ailleurs (français, espagnol, italien), les langues d'origine du Golfe du Lion ont été victimes d'une seconde vague de minoration par les langues régionales normées et centralisées sécrétés depuis la fin du XIXe siècle.

[4] Ainsi la langue d'oc ou le catalan (comme les autres langues romanes d'ailleurs) résultent de transformations, de décrochages progressifs des

catalan, la langue d'oc, le ligurien[5] etc. peuvent être considérés comme " les " langues d'origine du Golfe du Lion si l'on admet en même temps que la famille romane est bien la famille autochtone du Golfe du Lion une bonne quinzaine de siècles en amont. Mais ne sont peuvent être réputées langues d'origine : le français, l'arabe et le berbère, le caló, ainsi que les langues germaniques pour peu qu'elles puissent s'implanter, toutes langues dont nous reparlons un peu plus bas.

2) Il n'est donc pas anormal qu'on accorde à ces langues d'origine un intérêt inversement proportionnel à leur présence sur le terrain. C'est un intérêt qui repose sur un terreau d'approche écologique (la langue visée est alors la langue dont on dit qu'elle convenait de manière optimale au terrain et aux sociétés locales) mais aussi sur une forme d'ontologie permanente où l'on est obsédé par l'origine, la filiation, les " racines ". L'homme est ainsi fait, individuellement et collectivement, qu'il passe une bonne partie de son existence à se demander d'où il vient, à passer au peigne fin ses origines voire à les inventer ou les réinventer si besoin.

3) Il s'en suit mécaniquement un sentiment global de frustration et de culpabilité qui s'accroît à mesure que régresse la langue d'origine sur le terrain. De cela la langue d'oc et le catalan sont des vitrines exemplaires, le Félibrige pouvant se définir principalement comme un mouvement de (re)mise en littérature de la langue d'oc, l'occitanisme déportant ensuite ce premier modèle vers une vision dualiste et polémique systématisée (*le vrai* vs. *le*

---

latins vulgaires de la zone au contact notamment de langues antérieures éliminées, récupérées et filtrées (gaulois, ligure, ibère etc.).

[5] Pour ce groupe que nous ne faisons qu'évoquer, voir récemment J.-Ph. Dalbera, " Les ilôts liguriens de France " (Cerquiglini, 2003) et F. Toso, " Il dialetti *figun* della Provenza " (La France Latine, n° 141).

faux, *l'autochtone* vs. *l'importé*, *le dominé* vs. *le colonisateur*), le catalanisme s'élaborant enfin sur un même fonds d'approches polémiques binaires, mais avec à l'évidence un souci de concrétisation massive d'autant plus accompli que le tissu langagier objet de sollicitude était moins entamé et déstructuré qu'il ne l'était dans les régions françaises d'oc et catalanes. Mais dans les trois mouvements il est facile de voir que la dynamique est principalement (pour ne pas dire exclusivement) portée par des clans intellectuels qui mettent toujours en scène une forme de frustration identitaire et originelle collective pour le traitement de laquelle ils ont une série de remèdes à disposition.

Langues d'origine et autres vernaculaires

J'ai systématiquement (et volontairement) utilisé jusqu'à présent le terme *langue d'origine*, pour l'appliquer à ce que la tradition linguistique et sociolinguistique dénomme plus souvent *vernaculaire* (du latin *vernaculum* " indigène "[6]). Ce terme ne prêtait guère à confusion jusqu'au milieu du XXe siècle : les vernaculaires étaient bien en même temps des langues directement issues du terrain, uniquement utilisées à cet endroit (au moins sous leur forme de patois) et plutôt dans un cadre domestique et grégaire. Il y avait en effet à ce moment-là un principe binaire d'opposition entre la langue nationale ou koinè (le français notamment) et les langues locales ou régionales indigènes et domestiques telles que la langue d'oc ou le catalan. En particulier tant que ces langues étaient encore parlées assez couramment sur leur terrain naturel de développement, il n'existait donc, en chaque point du Golfe du Lion qu'un vernaculaire[7], langue vraiment rurale

[6] En réalité, le latin *vernaculus* s'appliqua tout d'abord aux " esclaves nés dans la maison ", pour les distinguer des étrangers " purs ".

[7] À l'exception probablement des grands ensembles urbains où, sans être à proprement parler absentes les parlures dialectales étaient déjà

et légitime, face à la langue de diffusion principale qu'était le français.

D'autres vernaculaires

L'ensemble du paysage sociolinguistique a considérablement évolué depuis et ce schéma n'est guère valide désormais. Des (sous)communautés sociolinguistiques se sont implantées ou sont devenues plus visibles, et de nouvelles formes de vernaculaires sont apparues au point qu'il est impossible de faire à présent l'impasse :

A) D'une part sur l'émergence et le développement continu de différents français locaux cette fois bien vernaculaires. Sur le fond, ces " régiolectes " (ou émergences dialectales du français) sont mécaniquement issus de l'effilochement des langues d'origine[8]. Ils les remplacent et les continuent aussi par des mécanismes de transfert dont notamment la récupération des matériaux lexicaux des langues en disparition. Ce trait majeur donne aux français régionaux et locaux les garanties nécessaires d'enracinement et de perpétuation du " pays ", même quand la langue d'origine a disparu (Manzano, 2006).

B) D'autre part sur l'installation de communautés non romanes issues de la colonisation puis de la décolonisation de l'Afrique du Nord (arabe, berbère), ainsi que l'affirmation (et la

---

profondément marginalisées et infériorisées, préfigurant ce qui s'est aujourd'hui déplacé vers les campagnes du Golfe du Lion.

[8] Mais il faut ouvrir ce raisonnement également. On comprendra alors que depuis au moins trois à quatre décennies le français régional du Golfe du Lion est également fondé sur l'apport d'autres communautés ethnolinguistiques de la région (celles du type B). Les configurations générales de ce français sont donc en train de se déplacer sous nos yeux.

fixation) de communautés gitanes plurilingues (Languedoc-Roussillon notamment).

Le point commun entre ces nouveaux groupes et les anciens est qu'ils correspondent les uns et les autres à des segments de la population principalement localisés dans les couches populaires (voire très populaires) du Golfe du Lion[9]. Sous réserve de creuser davantage la question dans l'avenir il apparaît que la principale différence entre A et B est que le premier type est appelé mécaniquement et sociologiquement à se développer toujours plus, tandis que le deuxième semble être pour l'instant relativement stable encore, mais promis à dissolution progressive dans le précédent, ce qui ne fera qu'accroître la masse du type A. Telle est en effet la logique de l'intégration de groupes ethnolinguistiques au départ exogènes qui entrent dans la communauté sociale et linguistique française, cette intégration se faisant linguistiquement par le français.

Des communautés maghrébines aux communautés gitanes

Comme l'observe de manière générale une spécialiste des arabes régionaux du Maghreb (Caubet, 2003) les pratiques domestiques de l'arabe sont encore relativement mal connues en France. Mais on peut toutefois avancer quelques hypothèses concernant notre sujet. Par exemple, dans la mesure où l'alternance de langues (français/arabe) est un phénomène fréquent et très pertinent au Maghreb on peut penser que le phénomène joue un rôle notable dans les pratiques de groupes, notamment quand les plus anciens doivent faire passer des ponts en direction des plus jeunes, scolarisés en français. Une remarque pourtant, ces alternances ont semble-t-il tendance à s'inverser : si au Maghreb la langue matrice est souvent l'arabe, avec incrustation de français, ce serait plutôt

[9] Les uns et les autres sont donc bien des vernaculaires qui se transmettent en dehors des circuits institutionnels et scolaires.

l'inverse en France et dans les familles, confirmation probable qu'une francisation de ces groupes est bien en cours[10].

Des enquêtes très récentes de l'INSEE révèlent que le tiers environ de la population immigrée du Languedoc-Roussillon est originaire du Maghreb, avec forte prédominance de Marocains. Comme la Provence voisine présente différents points communs et surtout une proportion plus forte encore et plus ancienne d'immigration (maghrébine notamment), il est intéressant de réfléchir un instant sur les mécaniques en jeu. Comme l'observe l'auteur de l'analyse à propos du Languedoc-Roussillon (Borrel, 2006), c'est une population fortement touchée par le chômage, notamment parce que le taux de chômage en Languedoc-Roussillon est l'un des plus élevés de France. À cela s'ajoute une population féminine très peu inscrite dans le tissu public :

> Souvent arrivées dans le cadre d'un regroupement familial, 68 % d'entre elles sont inactives (mères au foyer). Elles se distinguent par un niveau d'études relativement modeste : 28 % ont quitté le système scolaire en fin d'école primaire ou son équivalent dans leur pays d'origine.

Quand on combine ces informations et qu'on s'efforce de les replacer dans un raisonnement sociolinguistique global, on comprend que pour localisé qu'il soit, l'arabe dialectal (ou d'ailleurs les formes d'arabes populaires trans-dialectaux qui ne

[10] Pour l'instant relativement peu publiés et diffusés, des travaux sur cette matière nous apprennent et apprendront beaucoup de choses dans les années qui viennent. Bien que ne portant pas directement sur le Golfe du Lion, je me permets de renvoyer à [Melliani, 2000] qui raisonne de manière éclairante sur *l'hybridation des langues*, les principes identitaires de *l'alternance* et de *l'encastrement morphosyntaxique*. Voir aussi [Melliani, 2001].

manquent pas d'apparaître[11]) est conduit à se perpétuer au moins pendant quelques dizaines d'années comme langue de la famille et du quartier, comme langue identitaire d'une population massivement musulmane et fortement repliée. C'est de cette manière qu'il peut constituer un basilecte toutefois entamé par le français dans la mesure où une partie de la communauté (de plus en plus jeune et diplômée) tend à s'intégrer par le biais du français (régional ou réputé " standard ").

On ne manquera pas de souligner à cet endroit qu'il existe sans doute des points communs entre ce type de vernaculaire et les vernaculaires d'origine du Golfe du Lion. Mais aussi des divergences géolinguistiques. On doit par exemple remarquer que l'un et l'autre sont à peu près totalement absents de l'espace vraiment public, fortement menacés, et sont condamnés (comme beaucoup de langues en régression) à une gamme de lieux relativement bien connue : famille, quartier, café, marché etc., qu'ils n'ont quasiment aucune chance de quitter. Mais bien sûr l'arabe est un vernaculaire urbain tandis que l'occitan est désormais, à l'opposé, un vernaculaire purement rural, en dépit probablement des formes urbaines de reprises de type identitaire telles que celles que Médéric Gasquet-Cyrus présente à Marseille (Gasquet-Cyrus, 2001).

De toute façon, ces communautés d'origine maghrébine sont importantes dans notre région d'observation[12] et l'on peut constater

---

[11] Le fait que ces communautés comportent une majorité de Marocains et d'Algériens ainsi que quelques Tunisiens amène fonctionnellement la production d'un arabe dialectal en quelque sorte " moyen ", " artificiel mais efficace pour la communication " (Caubet, 2003), au moins dans les contacts inter-personnels hors famille et à l'intérieur du quartier.

[12] D'après Sophie Audric (2006), entre 25 et 30 % des immigrés résidant en Languedoc-Roussillon proviennent du Maghreb.

que les pratiques de ces langues sont bien réelles et repérables, mais principalement à travers une structuration urbaine par quartiers, sans avoir semble-t-il encore été prises en charge par la linguistique. Contrairement à ce que l'on peut lire dans les classifications sociolinguistiques les plus courantes, ce sont des pratiques fortement territorialisées, peu itinérantes à travers l'espace urbain (où cette fois le français est à peu de choses près le seul requis et réalisé)[13].

Pour les communautés gitanes (qui dans certains territoires urbains voisinent directement avec les communautés maghrébines[14]), cette territorialité des vernaculaires est également

---

[13] C'est en réalité la notion de " langue territorialisée " qui ne convient pas parfaitement. Rappelons qu'on distingue habituellement (voir par exemple Cerquiglini, 2003) des langues " régionales " (que nous appelons dans cette contribution " langues d'origine ") et des langues " non territorialisées " (arabe, berbère, romani, turc etc.). Le principe de cette taxinomie, correct en théorie, est que de telles langues n'ont pas l'assise de territoires physiques et originels particuliers (vs. langues d'origine). On peut en effet parler l'arabe à Rennes, Lille et Narbonne, pas l'occitan ou l'alsacien.
Mais derrière ce premier cran de définition, comme nous l'observons ici-même, tout un faisceau de déterminations économiques et culturelles fait paradoxalement de ces communautés ethnolinguistiques (maghrébines et gitanes principalement pour le Golfe du Lion) des communautés hyper-localisées, donc hyper-territorialisées, très compactes (au moment d'ailleurs où les communautés d'origines d'oc sont de plus en plus diluées et en somme déterritorialisées). Ceci permettrait sans doute d'envisager une notion complémentaire de " multi-territorialité ".

[14] Les affrontements inter-communautaires récents à Perpignan, fortement manipulés par les forces politiques régionales et nationales, ont pourtant révélé à l'ensemble du pays de vives tensions intra- et inter-communautaires qui rejoignent bien notre propos. C'est surtout semble-t-il la preuve du peu d'intérêt sincère qu'ont porté les pouvoirs

vérifiée. Ajoutons toutefois que les communautés en question jouent un rôle important dans une forme “ d’ibéro-romanisation ” (plus ou moins à la mode) du Languedoc-Roussillon[15]. Ce sont aussi des communautés fort peu connues au sujet desquelles représentations et stéréotypes l’emportent probablement sur les considérations objectives. Quelle est par exemple la part réelle, les fonctions de la ou des langue(s) indo-européennes originelles de tels groupes ? Pas ou peu de renseignements là-dessus, le chantier est ouvert.

On soulignera pourtant que ces communautés contribuent certainement au retour du catalan (plutôt méridional, voire métissé) dans le centre-ville de Perpignan alors que le catalan originel se déplace lui-même de plus en plus vers des marges géographiques internes, phénomène plus général dans le Golfe du Lion pour toutes les langues d’origine.

Enfin, si l’on est très mal renseigné sur les communautés précédentes, on l’est plus encore sur les pratiques dominées, notamment au sein des communautés maghrébines du Golfe du Lion. Il est ainsi évident qu’une proportion très forte des immigrés originaires du Maroc d’abord, et d’Algérie à un degré moindre, peuvent être berbérophones et diglottes (berbère/arabe), surtout quand on sait que bon nombre de ces migrants viennent indirectement des campagnes et montagnes marocaines. Là-dessus les enquêtes de l’INSEE ne peuvent évidemment pas nous

---

publics mais aussi la recherche française à de tels groupements. C’est probablement une faute d’ensemble qui ne peut qu’assombrir l’avenir de cette région.

[15] Où la tauromachie et les bars à tapas tendent à s’imposer comme de nouvelles caractéristiques régionales, authenticité/légitimité dont on peut toutefois discuter.

apprendre grand chose, aussi la place réelle de la langue berbère mériterait-elle des études attentives dans un avenir proche[16].

Et d'autres domestiques encore ?

Bien que ces phénomènes soient dans l'ensemble peu étudiés, il y aurait donc désormais deux grandes classes de vernaculaires (au moins) dans le Golfe du Lion, des originels et des non originels. L'espace géographique observé étant par définition un espace de mouvement anthropologique constant[17], on ne peut exclure à terme (mais sans pouvoir préciser davantage) l'apparition de vernaculaires autres que ceux que l'on vient d'évoquer ; cette fois plutôt au sens de domestiques (et non basilectaux comme précédemment), dès lors qu'il procèderont probablement d'une immigration sociologiquement moins populaire que les immigrations antérieures [18] . Cette réserve concerne des communautés de plus en plus denses issues de l'Europe du Nord, anglo-saxonne et germanique notamment.

Jusqu'à présent la linguistique ne paraît pas s'être intéressée à ce phénomène il est vrai assez récent et marginal pour l'instant. Si cette immigration apparaît comme une réalité économique, sociologique et " générationnelle " nouvelle[19], fondamentalement différente des précédentes immigrations, elle conduit tout de même à une recomposition partielle des organisations

---

[16] L'immigration, par principe mécanique, tend à transporter la situation maghrébine dans les quartiers. Il serait à ce propos très intéressant d'observer les adaptations et évolutions locales du modèle sociolinguistique tripolaire dans un contexte français et prioritairement francophone cette fois (Manzano, 1996).

[17] C'est notamment pour cela que j'ai tenu à souligner cette macro-caractéristique dès le premier volet de cette réflexion.

[18] Espagnole, italienne et maghrébine notamment.

[19] L'immigration classique, tant pour les Espagnols, Italiens et Maghrébins amenait majoritairement des hommes en âge de travailler.

anthropologiques régionales qui passe relativement inaperçue dans les zones urbaines mais au contraire se perçoit de plus en plus nettement dans les campagnes, bien souvent d'ailleurs dans les derniers secteurs où les langues d'origine sont encore (partiellement) parlées.

Cette nouvelle forme d'immigration est de mieux en mieux connue et si elle a commencé il y a quelques dizaines d'années, elle est évidente maintenant, notamment vérifiée par les enquêtes de l'INSEE. Cet organisme, dans une de ses publications récentes (Audric, 2006), titrait à propos du Languedoc-Roussillon : *Origine des immigrés arrivés en Languedoc-Roussillon depuis 1990 : d'abord l'Europe du Nord*. On y relève notamment ceci :

> Un groupe cependant se distingue parmi eux : il s'agit de personnes originaires d'un pays de l'Union Européenne à 15 qui représentent les trois-quarts des retraités arrivés de l'étranger entre 1990 et 1999. Il s'agit principalement de ressortissants de pays d'Europe du Nord (Anglais, Belges et Hollandais).

Et ailleurs :

> L'origine géographique des flux d'immigration en Languedoc-Roussillon semble donc s'être déplacée, peu à peu, du sud vers le nord.

Ces quelques lignes révèlent ainsi une réorientation perceptible des courants d'immigration dont on parlait depuis plusieurs années, d'autant plus significative qu'ailleurs en France (notamment en région parisienne) les flux d'immigration sont toujours prioritairement fondés sur l'Afrique et l'Asie (Borrel, 2006).

Deux macro-caractéristiques paraissent importantes dans une perspective sociolinguistique d'ensemble, même si elles ne

manquent pas de présenter des aspects en apparence contradictoires.

A) Il s'agit d'une part d'une immigration relativement aisée sur le plan socio-économique puisqu'on se réfère à une implantation significative de retraités, mais souligner cela c'est évidemment dire qu'il s'agit d'une population relativement âgée. Ces retraités sont souvent d'anciens estivants qui décident de s'installer à demeure (au moins une partie de l'année) dans ces régions méditerranéennes, notamment le Languedoc, moins en Provence ou en Catalogne. On ne manque pas d'explications pour cette orientation préférentielle. Ce sont, conjugués, des arguments écologiques (le Languedoc est de fait plus " sauvage " que ses voisins et moins aménagé d'un point de vue touristique) et des arguments économiques : on trouve encore avec une relative facilité dans les arrière-pays du Languedoc des maisons ou des hameaux à restaurer, et l'on voit s'illustrer à la lettre le texte savoureux de Charles Mouly (utilisé un peu plus loin) : fuir la ville, trouver " de vièlhs oustals, amagats dins lous bosques ", afin de " pouder anar e venir sans riscar de mountar sus artelhs de qualqu'un a cado pas ".

B) Si l'on écarte ce groupe des retraités pour ne considérer que les actifs venus de l'Europe du Nord, un trait particulièrement mis en valeur par différentes études de l'INSEE est d'autre part le niveau de qualification de cette immigration européenne et septentrionale, qui se traduit par un taux d'intégration professionnelle élevé. Dans notre domaine d'approche ceci ne peut se produire que par le biais d'une francisation surtout langagière mais aussi (partiellement) culturelle de cette population relativement jeune.

Que peuvent apporter ces données dans notre optique ? Comment les intégrer à une perception d'ensemble des problématiques d'évolution au sein du Golfe du Lion ?

On manque sans doute de recul face à ce phénomène, mais toutefois une réflexion peut et doit être amorcée.

Il y a peu, dans une étude consacrée au recul du languedocien (Manzano, 2004-a), je me suis référé explicitement à l'évolution des réalités langagières dans le village des Corbières où je réside régulièrement depuis 26 ans. Qu'écrivais-je alors ?

> […] j'ai pu voir distinctement ceux qui parlaient la langue locale[20] disparaître les uns derrière les autres. Dans les années 1980, le " patois " résonnait bien sous le lavoir ou aux abords du terrain de pétanque. Dans ce secteur se réunissaient de 10 à 15 hommes durant l'après-midi ou après le souper. L'occitan s'y entendait, dans la polyphonie ambiante. Aujourd'hui, la routine amène encore des hommes aux mêmes endroits, mais il ne sont désormais que deux ou trois, cinq grand maximum. Et l'occitan ne s'entend pratiquement plus.

Observation supplémentaire dont je me passerais bien : je suis régulièrement repassé devant l'ancien lavoir depuis, en repensant maintes fois à ce que j'avais écrit à ce moment, non sans tristesse. Plus personne ne vient là, l'occitan est définitivement cloîtré dans cinq ou six maisons (je sais avec précision lesquelles), et il n'en sort probablement qu'à l'occasion d'une battue au sanglier, d'une fête ou d'un repas (de famille, d'anciens etc .). Cela concerne désormais entre 8 et 10 personnes qui ont toutes plus de 75 ans.

Dans le même temps, un phénomène nouveau s'est produit.

---

[20] Langue le plus souvent déjà parlée en alternance avec le français, mais où les segments en langue locale pouvaient être relativement longs et homogènes (note de 2006).

Chose qu'on aurait eu peine à imaginer il y a 25 ans, tous les étés on peut entendre parler allemand dans certains secteurs de ce village, et anglais dans d'autres : non seulement l'été mais aussi l'année durant puisque des familles britanniques sont définitivement installées. Pour réduits qu'ils puissent paraître, des micro-réseaux existent donc et ce sont d'abord les variétés les plus véhiculaires des familles linguistiques considérées qui s'y développent. Évidemment les liaisons d'ensemble sont assurées par le français, situation qui a toutes chances de se perpétuer dans l'avenir.

Mais on voit bien en même temps, à travers ce microcosme où 30% des patronymes des familles domiciliées ici sont d'origine germanique ou anglo-saxonne, comment les pratiques globales peuvent changer en finesse, et des langues qu'on n'attendait pas se créer peu à peu des niches écolinguistiques qu'on aurait probablement tort d'écarter d'un revers de la main.

Une chose est certaine. Ces langues venues du nord sont désormais immédiatement audibles (ce que nous avons écrit plus haut pour l'arabe), d'autant qu'il s'agit de systèmes plutôt bien normés et sociolinguistiquement assumés[21]. Les attitudes de leurs

[21] Comme le français, l'allemand, le néerlandais (le flamand éventuellement) ou l'anglais sont des langues " nationales " avec toutes les propriétés de centralité qui en découlent. Il y a toutefois une place pour les variations régionales de ces langues, mais cette variation tend à être neutralisée par le fait que les familles installées en Languedoc-Roussillon ont souvent des origines régionales différentes au sein des pays considérés, ce qui favorise plus encore la centralisation linguistique (aptitude à la centralisation qui porte ensuite naturellement vers le français). Enfin, l'attitude par rapport à de telles langues est entièrement différente de celle que les locuteurs de l'arabe dialectal, du berbère ou de la langue d'oc entretiennent par rapport à la leur. Les locuteurs de ces langues du nord ne donnent en aucune manière l'impression d'une utilisation problématique des langues en question.

locuteurs sont entièrement différentes de celles que l'on peut observer chez les derniers locuteurs d'occitan. Aucune gêne à les utiliser dans le cadre du micro-réseau pour les nouveau venus, parce que ces langues sont évidemment paritaires du français. Leur seule limitation sociolinguistique est d'ordre quantitatif et institutionnel, elle vient du fait que de tels micro-réseaux ne fonctionnent plus dès lors qu'on entre dans la relation à la majorité française et à l'espace public.

Voilà pourquoi, d'une certaine manière, ces langues nouvellement arrivées tendent à se comporter comme des vernaculaires d'un nouveau genre. Ce sont bien, au moins pendant une période, des langues propres à des groupes d'origine ethnique nouvelle.

L'espace domestique pouvant se considérer comme le " derrière les portes " (= dimension domestique proprement dite), les langues européennes en question sont les normes intrinsèques de ce noyau[22]. Mais tout espace domestique comporte un cercle extérieur qu'on pourrait appeler le " devant la porte ". Ici deux solutions sont en gros observables :

- l'impossibilité de communication (une partie des familles ne sait pas s'exprimer en français[23])
- le passage au français, soit que le niveau d'instruction permette de dominer le français à des degrés divers (avant même

---

C'est évidemment là une ligne de faille radicale entre ces différents domestiques.

[22] Une partie des nouvelles familles du Golfe du Lion peut toutefois comporter un parent d'origine française (couples mixtes), que le parent en question soit national d'une autre région française ou originaire de cette province, voire de ce village. Évidemment, dans ce genre de cas, les distributions de pratiques sont encore différentes.

[23] Ce qui en principe est provisoire, mais ce qui peut aussi se perpétuer longtemps, surtout quand le micro-réseau de la langue en question est bien en place localement. Le cas s'observe.

l'installation souvent) soit qu'on l'acquière par la suite, et là les formules sont assez nombreuses (cours de mise à niveau, apprentissage par contact, etc.).

Peut-on conclure ? Certainement pas. Ces pistes paraissent parfaitement ouvertes, peu défrichées et pour cela passionnantes.

Toujours dans les Corbières, un regard rétrospectif permet de constater qu'une immigration constante est précédemment venue d'Espagne, qu'il se soit agi de vagues d'immigration économiques (attraction de la viticulture notamment) soit de vagues politiques (la " guerre civile " d'Espagne). Mais au bout du compte l'intégration de ces communautés allogènes est à peu près complète, qui s'est faite en partie par la langue et la culture occitanes (tant que la langue locale a été vigoureuse) et de plus en plus dans le cadre de la sphère eu-française. Une intégration qui s'est traduite aussi par l'adoption massive de la nationalité française. Le phénomène se retrouve bien de nos jours et sur un plan national. Voici à ce sujet une partie des remarques du rapport récent consacré à l'immigration déjà utilisé (Borrel, 2006). À propos de l'adoption de la nationalité française on peut en effet lire ceci :

> L'acquisition de la nationalité française varie sensiblement selon le pays de naissance. Parmi les quinze pays d'origine des immigrés les plus représentés, le taux d'acquisition est supérieur à 50 % pour l'Italie, l'Espagne et la Pologne qui sont trois pays d'immigration ancienne et atteint 78 % pour le Vietnam. À l'opposé, se trouvent la Chine (18 %) et le Mali (21 %) d'où sont arrivés récemment des immigrés et un pays de l'Union européenne, le Royaume-Uni (12 %).

Ce texte confirme évidemment nos remarques précédentes, bien qu'il concerne bien sûr l'ensemble du pays, ou plus justement parce qu'il concerne l'ensemble du pays. Il n'est pas question de

juger, mais seulement de voir à ce propos que l'immigration anglaise s'accompagne d'une conservation statistiquement significative de la nationalité d'origine. Comme d'autre part cette immigration est également hautement significative dans la région considérée, il y a donc de bonnes chances qu'elle fonde en ce moment même (et depuis quelques décennies sans doute) des micro-réseaux suffisamment importants pour qu'on puisse s'attacher à étudier au plus tôt cette question des langues domestiques à présent utilisées dans le Golfe du Lion.

Les langues " nationales " et l'immigration

Ce mouvement de " descente " de l'Europe du Nord sur le Golfe du Lion n'est pas une totale nouveauté. On sait que la Provence et la Côte d'Azur ont été pilotes dans ce domaine. Il est vraisemblable qu'un redéploiement de l'immigration dans les zones méditerranéennes est en cours, qui favorise notamment le Languedoc-Roussillon[24]. Dans l'analyse nationale de l'INSEE (Borrel, 2006), je prends encore cet extrait qui résume l'essentiel de la situation :

> Trois régions métropolitaines rassemblent près de 60 % des immigrés en 2004-2005. Près de quatre immigrés sur dix résident en Île-de-France où un habitant sur six est immigré. Rhône-Alpes et Provence - Alpes - Côte d'Azur suivent loin derrière (11 % et 9 %). La part des immigrés est supérieure à la moyenne nationale en Alsace, en Corse, Midi-Pyrénées, Provence - Alpes - Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon (entre 9 % et 10 % dans chacune de ces régions).

[24] Mais aussi, comme on le voit, les régions intercalées ou périméditerranéennes (industrialisées) du Midi-Pyrénées et de Rhône-Alpes.

Pour nous, il est important de comprendre qu'un tel système anthropologique fait pour l'instant la part belle à la langue de la " réunion " qu'est le français. Par principe les sous-systèmes communautaires sont fragiles face à une langue d'autant plus puissante qu'elle dispose d'une longue tradition de normatisation et d'expansion et qu'elle s'appuie automatiquement sur un réseau sociopolitique d'envergure. Les langues domestiques, qu'elles soient " d'origine ", allogènes maghrébines ou allogènes européennes sont ainsi promises (à plus ou moins long terme) à régression. Certes, ces différents groupes pourront assez longtemps conserver des caractéristiques identitaires, tout en perdant la langue. On peut appeler cela la base arrière de l'ethnie : on garde une partie des coutumes alimentaires, vestimentaires, la religion, les relations sociales, l'humour etc. mais on perd graduellement la langue car les conditions de reproduction langagière ne sont plus réunies.

Ceci pour le principe général. Mais on ne doit pas tenir le principe général pour quelque chose de définitif. Et c'est pour cette raison que j'ai tenu à ces développements relativement longs sur l'immigration dans le Golfe du Lion. Le lecteur qui m'aura suivi avec patience se sera sans doute posé une série de questions sur les configurations sociolinguistiques possibles du Golfe du Lion dans l'avenir. Par exemple celle-ci, qui apparaissait en filigrane de mes propos, dans une période où beaucoup sont terrorisés par l'omniprésence de l'anglais. Si les mouvements en cours se maintiennent, voire s'accentuent, ne peut-on raisonnablement imaginer une implantation de cette langue au-delà de ses micro-réseaux domestiques actuels ?

Il est certain que tant que l'on parlera français avec ces groupements et que l'offre générale du système sera exclusivement française (institutions, affichages, place publique), le calibrage sociolinguistique habituel aura toute chance de se produire. Il est certain également qu'une immigration anglaise de bon niveau culturel garantit qu'une part importante de ces immigrés

s'intéresse directement au français (voire même aux langues d'origine, ce qui est souvent vérifié), certains même mettant un point d'honneur à éviter de se réfugier dans leur langue natale.

Mais une évolution sociologique de cette immigration européenne ne saurait être exclue. Que pourrait-il se passer si des contingents moins élevés culturellement et davantage monolingues remplaçaient les précédents ? Comme on sait que par ailleurs l'anglais est, dans le Golfe du Lion comme ailleurs, conçu comme la langue internationale (pas l'espagnol, pas l'italien, pas le catalan, encore moins la langue d'oc ou l'arabe) et que l'immense majorité des jeunes gens étudie cette langue-là, une " jonction " entre ces deux potentialités n'est-elle pas envisageable ? Faut-il donc d'office exclure une apparition de l'anglais dans l'espace public ?

Tout cela relève de la prospective et non des faits avérés. Si l'on revient aux faits, trois langues " nationales " véhiculaires et de grande expansion se partagent le Golfe du Lion, suivant la définition géographique plus ou moins extensive que l'on donnera de cet ensemble : français au centre, maître incontestable de la pyramide sociolinguistique des Alpes Maritimes aux Pyrénées-Orientales, castillan (ou espagnol[25]) au sud-ouest, italien à l'est.

Le cas emblématique du territoire espagnol où le catalan s'est fait une place de choix durant les trente dernières années, nous amène à remarquer que les choix de politique linguistique peuvent

[25] Dans la tradition française l'espagnol ou castillan est la langue de l'Etat espagnol. C'est un usage ancien et on enseigne bien l'espagnol en France. Toutefois, cet usage français devient de plus en plus délicat avec ce qui se passe en Espagne depuis la Constitution de 1978. En effet, depuis cette date des langues comme le catalan ou le galicien sont qualifiées de " langues espagnoles " (voir ci-après).

avoir une incidence profonde sur l'ensemble du paysage linguistique.

Il n'est pas douteux que la Constitution et les lois successives dites " d'autonomie " en Espagne (depuis 1978) ont singulièrement changé la donne dans ce pays, singulièrement dans les zones catalanes où ne cesse de progresser la visibilité de la langue régionale, une langue qui d'ailleurs semble de plus en plus se poser comme langue nationale. Rappelons succinctement que fut adopté un *Statut d'autonomie de la Catalogne* en 1979, régulièrement retravaillé en faveur du catalan, notamment par le biais de la *Loi sur la normalisation linguistique en Catalogne* (1983), phénomène qui secoue régulièrement les structures politiques de l'État espagnol. Le catalan est assurément devenu co-officiel dans les provinces de Catalogne depuis plus de 20 ans, et l'on utilise à ce propos l'expression de " langue propre " (de la région)[26]. À regarder de près ce qui se passe, il serait plus juste de dire que c'est le castillan qui est devenu co-officiel, un intense militantisme régional tendant à faire du catalan la première langue officielle (et " nationale ", voir ci-après) de la province, conflits et négociations très tendus se cristallisant autour de cette primauté affichée du catalan. L'un des derniers développements de ce conflit de réaffirmation est récent, c'est celui de la préparation et du vote d'un nouveau statut d'autonomie en 2005. Celui-ci se référait notamment dans son article 1 à une " nation catalane ", ce qui engendra une tempête politique, le texte initial étant jugé anticonstitutionnel et finalement remplacé (puis voté en 2006) par celui-ci :

> Catalunya, com a nacionalitat, exerceix el seu autogovern constituïda en comunitat autònoma d'acord amb la Constitució i amb aquest Estatut, que és la seva norma institucional.

---

[26] La Généralité de Catalogne où s'applique ces textes comporte 4 provinces : Girona, Lleida, Barcelona, Tarragona.

Cette politique, assurément, a eu des résultats profonds. Appliquée à une région où dans l'ensemble la langue régionale était encore bien pratiquée (certainement plus par exemple que du côté français) elle a conduit à des résultats parfaitement visibles. Non seulement dans les grandes villes comme Barcelone mais aussi dans de plus petites comme Gérone (Girona) ou Figueras (Figueres) aux abords directs du Golfe du Lion, le catalan est véritablement langue d'adresse dans différentes administrations et au sein des circuits commerciaux notamment. La scolarisation qui s'est faite dans un premier temps dans une forme de parité avec le castillan, est semble-t-il, de plus en plus majoritairement catalane ; elle produira certainement d'autres effets par la suite. Les médias, la presse écrite enfin traduisent de manière claire cette reprise de terrain.

Comme on le verra prochainement des critiques, des relativisations de cet état de fait sont possibles.

En dépit de telles réserves, il était nécessaire de repasser par le Nord de l'Espagne en vue de mieux comprendre ce qui se passe côté français dans le Golfe du Lion, tant pour le catalan que pour la langue d'oc ou occitan. Assurément le passage de la frontière des deux pays donne en 2006 l'impression d'un changement radical d'univers sociolinguistiques.

En territoire français en effet, quelle que soit la manière d'enquêter, de sonder, ou d'écouter parler tout simplement, il est imparable d'observer que l'immense majorité des actes de parole sont produits désormais en français. Cela semble être également le cas pour l'italien dans les confins orientaux du Golfe du Lion où cette langue, en dépit ou à cause de son étroite connivence au terrain dialectal, est profondément diffusée dans le tissu régional. Rappelons toutefois que la République italienne connaît aussi un

régime partiel d'autonomies pour cinq régions périphériques[27]. Mais dans l'état actuel de ses fonctionnements, cette autonomie n'a pas l'ampleur et les effets des autonomies espagnoles, notamment celle de la Catalogne. On peut ajouter que la protection des langues minoritaires dans ce pays, tout en étant affirmée par différents textes, n'est visiblement pas assurée, pas appuyée sur de réelles actions en faveur de ces variétés, ce qui rapproche, bien sûr, du système français. L'article 6 de la Constitution de 1947 à lui seul résume bien l'esprit du marché des langues italien :

> La République protège par des mesures convenables les minorités linguistiques[28].

La seule vraie différence à l'est du Golfe du Lion (par rapport au territoire français) est donc, toutes proportions gardées, une moins grande rupture typologique entre la langue de diffusion qu'est l'italien et le cortège des langues locales dominées statutairement par ce dernier. Dans ce climat de dialectalisme endémique très caractéristique de la péninsule, les ruptures, les tensions ne sont jamais aussi importantes qu'elles le sont dans la zone française. La difficulté de coexistence entre langues d'origine du Golfe du Lion et français, la difficulté corollaire à assumer l'existence d'un français régional (à base de langue d'oc ou de catalan) en sont certainement les illustrations les plus frappantes.

2) Éléments de typologie et de sociolinguistique des langues régionales (langue d'oc, catalan)

---

[27] Val d'Aoste, Trentin/Haut-Adige, Frioul/Vénétie Julienne, Sardaigne, Sicile.

[28] Ce texte et les précédents sont issus du site http://www.tlfq.ulaval.ca/AXL/europe (Jacques Leclerc, 2006).

Il est conventionnel de situer ici deux langues régionales très proches en typologie mais de statuts sociolinguistiques de plus en plus divergents : catalan[29] et langue d'oc (ou occitan)[30]. Ce n'est probablement sur le fond qu'affaire de points de vue. Mais les points de vue, on l'aura compris de manière indiscutable pour l'Espagne, font aussi la langue et l'on a déjà procédé dans le volet précédent à un premier balisage des visions de la langue d'oc. En outre, différentes séparations semblent se poursuivre sous nos yeux[31] et l'on peut donc à volonté minimiser ou exacerber la proximité typologique et géodiachronique de ces langues. C'est un des problèmes majeurs et constants du Golfe du Lion.

Le débat est ancien, qui oppose notamment partisans du regroupement taxinomique de l'occitan et du catalan, et partisans de leur séparation en langues, sans compter deux débats supplémentaires ouverts au cours du XXe siècle, l'un portant sur le fractionnement du domaine d'oc (et la légitimité des variétés reconstruites), l'autre sur le fractionnement du domaine catalan.

L'analyse qu'on peut faire des langues d'origine dominées dans le Golfe du Lion, de leurs contacts, de leurs difficultés et de leurs avenirs respectifs doit passer par une typologie, ne serait-ce que dans les grandes lignes. Pour cela, je partirai d'un extrait des *Foutralados de Minjocebos* de Charles Mouly (1996), qui recourt ici à ce qu'on pourrait appeler le languedocien moyen,

---

[29] Notamment " catalan du nord " ou, par (grande) simplification, roussillonnais ; et catalan tantôt qualifié de central et tantôt d'oriental (Barcelone et Généralité).

[30] Cette dernière sous deux grandes formes régionales qui lui sont habituellement reconnues : languedocien et provençal.

[31] Le bloc valencien tend sous nos yeux à se détacher du groupe catalan, phénomène que l'on rapprochera par exemple de la scission provençal/languedocien.

compréhensible et récupérable autant dans l'Aude et l'Hérault que dans le Lot ou le Gard[32].

La version originale est suivie dans l'ordre de versions en languedocien standardisé (occitan standard), en provençal et en catalan, puis des traductions en français et en castillan[33].

Version originale (texte 1)

La vido es taloment plasento dins las grandos vilos empudicinados, plenos de bruch e de rebouge, que forço vilatous raivon d'anar viure a la campanho. Per pouder respirar de boun aire, estre tranquilles, pouder anar e venir sans riscar de mountar sus artelhs de qualqu'un a cado pas. Alabes per se passar aquelo envejo cercon a croumpar[34] de vièlhs oustals, amagats dins lous bosques. E mai soun vièlhs, mai soun luènh de tout, mai soun countents.

Version occitane, ou languedocien standardisé (texte 2) :

La vida es talament plasenta dins las grandas vilas empudisinadas, plenas de bruch e de reboge, que força vilandresses somian d'anar viure a la campanha. Per poder respirar de bon aire, estar tranquils, poder anar e venir sens riscar de montar

---

[32] Ces textes, du milieu du XXe siècle, mettent en scène les personnages de Catinou et Jacouti. Ils ont fait l'objet de différentes publications, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, sous forme de chroniques parues dans la presse régionale (*La République* et *La Dépêche du Midi*), et diffusées par la radio et le théâtre.

[33] Seul le texte de Mouly est originel. Les autres versions sont des traductions-adaptations de mon fait, avec les conseils de quelques collègues pratiquant ces différentes langues. Ces textes ont fait l'objet d'une publication dans le numéro 4 de la revue en ligne Glottopol (Marie-Louise Moreau, 2004), ainsi que dans la revue électronique IANUA (2004-2005).

[34] Métathèse de [r] pour *coumprar* ou *comprar*, également attestée en provençal.

sus los artelhs de qualqu'un a cada pas. Alavetz per se passar l'enveja cercan a comprar de vièlhs ostals, amagats dins los bosques. E mai son vièlhs, mai son luènh de tot, mai son contents.

Version provençale (texte 3)

La vido es talamen plasènto dins lei gràndei vilo empouiounado, pleno de bru e de chafaret, que fouaço gènt de la vilo pantaion d'ana viéure à la campagno. Pèr pousqué respira de bouon èr, èstre tranquile, pousqué camina sènso risca de trepa sus leis artèu de quaucun à cado pas. Pèr si puei satisfa 'quelo envejo, cercon de si croumpa de vièis oustau, amaga dins lei bouas. E au mai soun vièi, au mai soun lun de tout, au mai soun countènt.

Version catalane (texte 4)

La vida és tan agradable (plaent) dins les grans ciutats (viles) empudentides, plenes de soroll i de tumult, que força ciutadans somien d'anar a viure a la campanya. Per a poder respirar bon aire, estar tranquils, poder anar i venir sense cap risc de pujar sobre els artells d'algu a cada pas. Llavors per passar-se aquesta enveja, procuren comprar cases velles, amagades dins els (los)[35] boscos. I més són velles, més són lluny de tot, més contents estan.

Traduction française (texte 5)

La vie est tellement plaisante dans les grandes villes empuanties, pleines de bruit et de tumulte, que de nombreux citadins rêvent d'aller vivre à la campagne. Pour pouvoir respirer du bon air, être tranquilles, pouvoir aller et venir sans risquer de monter sur les orteils de quelqu'un à chaque pas. Alors pour (se) faire passer cette

[35] La forme *els* est celle du standard actuel. La forme *los* (<ILLOS) est en catalan soit une variante historiquement archaïque (Moyen Age), soit la variante propre à la Catalogne septentrionale, essentiellement en territoire français. Ce trait rapproche évidemment le catalan de France du languedocien et plus largement de la langue d'oc.

envie ils cherchent à acheter de vieilles maisons, cachées dans les bois. Et plus elles sont vieilles, plus elles sont loin de tout, plus ils sont contents.

Version castillane (texte 6)

La vida es tan agradable en las grandes ciudades hediondas, llenas de ruidos y barullo, que muchos (numerosos) ciudadanos sueñan con ir a vivir al campo, para poder respirar aire puro, estar tranquilos, poder ir y venir sin correr el riesgo, a cada paso, de pisarle a uno los dedos del pie. Entonces, para quitarse las ganas, tratan de comprarse casas antiguas escondidas en los bosques. Y cuanto más viejas son y más alejadas están de todo, más contentos se encuentran.

Caractérisation rapide du languedocien

Que l'on considère la version initiale de Charles Mouly, celle du languedocien " soutenu " à travers l'occitan, celle du provençal enfin, on peut rapidement observer qu'un certain nombre de traits attestent immédiatement d'une grande homogénéité/continuité de la langue d'oc. Ce qu'on peut dire du languedocien est le plus souvent valable pour le provençal et même le catalan, ce qui paraît accréditer en même temps les points de vue de Frédéric Mistral et de Pierre Bec. Dans d'autres cas, le languedocien semble présenter des traits propres, ce qu'il est certes difficile de préciser avec un texte si court. Voici pourtant quelques uns de ces traits tantôt communs, tantôt divergents[36].

Typologie phonétique, syllabique et prosodique

Le catalan et la langue d'oc dans son ensemble se caractérisent par un conservatisme diachronique accusé. Nombre de formes peuvent être en effet rapprochées sans difficulté des étymons

[36] Dans nos exemples, les voyelles toniques, lorsqu'elles sont notées, le seront au moyen d'un trait souscrit.

latins, établissant ainsi une continuité qui saute aux yeux dans la plupart des cas. Voir par exemple VITA > *vido* (1,3), *vida* (2,4), INVIDIA > *envejo* (1,3), *enveja* (2,4).

L'organisation syllabique reste proche encore du latin vulgaire, ce que l'on voit dans les exemples précédents. Ce trait sépare fondamentalement la langue d'oc du gallo-roman septentrional et du français, où une déperdition phonétique et syllabique a multiplié les monosyllabes (quand on part de disyllabes) ou les disyllabes (quand on part de mots de trois syllabes). On peut comparer ces mots et les équivalents français pour : *vie* (1 syll.), *plaisante* (2 syll.), *pleines* (1 syll.), *campagne* (2 syll.) etc.

Du coup, le schéma prosodique est également conservateur, avec des pénultièmes toniques fréquentes (*plasento*, *plenos*, *cado*, *campanho*). Ce trait communique une rythmique qui rapproche évidemment de l'ensemble ibéro-roman, qui surtout tend à éloigner immédiatement du gallo-roman et du français. Comme il y a par ailleurs également des séries entières de mots accentués sur la finale (*vilatous*, *anar*, *amagats*), ce que la diachronie permet d'expliquer, il en résulte un phénomène assez régulier d'alternance qui confère aux différentes variétés d'oc et au catalan leur caractère " chantant ", et qui passe évidemment dans les français régionaux de la Méditerranée française.

Différents traits actualisés dans le texte permettent en outre de brosser rapidement la typologie phonétique du languedocien. On peut indiquer en bref : la réalisation [o] de la finale atone (*aquelo*, *forço*) ; la solidité des diphtongues originelles (*aire*) ; la réalisation [u] des [o] fermés, qui touche également le catalan de France : *pouder* (pour *poder*, texte 2), *boun* (pour *bon*, texte 2) ; la réalisation [b] du graphème (v), comme *alabes* (texte 1) pour *alavetz* (texte 2), *vilatous*, *vièlhs* etc., autre phénomène prolongé en ibéro-roman ; la solidité des consonnes finales qui se prononcent, contrairement au provençal : *amagats*, *countents* (texte 1), *amaga*, *countent* (texte 3), le –r final faisant exception

(*anar* [ana], *mountar* [munta]) ; la métathèse fréquente de [r], comme dans *croumpar*.

Structures morphosyntaxiques et signes de morbidité

Toutes les variétés que l'on compare ici rapidement sont des langues romanes. Il est donc relativement normal qu'elles partagent un patrimoine morphologique et des ordres que l'on peut ainsi qualifier de " romans ".

Surtout, on ne peut manquer d'observer un parallélisme saisissant avec l'organisation morphosyntaxique d'ensemble du français. Dans la plupart des cas en effet la segmentation du languedocien est aussi celle du français, la traduction peut se faire au mot à mot, et cette observation sera reprise un peu plus loin.

On pourrait toutefois parvenir à une singularisation du languedocien (voire de la langue d'oc et du catalan), sur la seule base de sélections diachroniques et typologiques spécifiques comme par exemple : *forço* (1), *fouaço* (3), *força* (2,4) (tous issus de *FORTIA), que le français a perdu depuis la période classique (type *force gens = beaucoup de gens*) ; ou *mai* (< MAGIS) plutôt que *plus*, bien que ce dernier existe aussi ; ou bien *alabes*, *alavetz* (< AD ILLAM VICEM) ou encore *aquelo* qui se retrouve en catalan et plus loin en espagnol ; comme aussi la conjugaison directe du verbe sans clitique, traits de la langue d'oc, du catalan mais aussi de l'ibéro-roman : *cercon a croumpar = ils cherchent à acheter*, *mai soun countents = plus ils sont contents*.

Il faudrait encore ajouter à cette petite liste des combinaisons monématiques et des suffixes spécifiques (*vilatous = vilatons*, *vilandresses*), la langue d'oc et le languedocien (comme le catalan) ayant conservé une gamme importante de suffixes, notamment expressifs ou péjoratifs.

Mais il faut bien admettre que cette typologie morphosyntaxique, même en l'affinant et en accumulant des traits particuliers, ne procure pas semble-t-il suffisamment de discrétion au languedocien. J'insiste pour la deuxième fois sur ce point car il

est probable qu'il a des retombées importantes sur la survie même de la langue. Les normalisateurs de l'occitan ne s'y sont pas trompés, qui dans leurs listes morphologiques donnent bien souvent pour ne pas dire toujours la préférence à la forme la plus éloignée du français (préférant par exemple *mai* à *plus*)[37]. Même l'emploi du partitif, qu'ignore le catalan, rapproche encore l'occitan du français (*de boun aire*, *de vièilhs oustals*).

Ce sont des traits comme ceux-là, assurément, qui fondent l'idée, régulièrement exprimée par des non-spécialistes, que cette langue peut être très proche du français[38] et que donc, l'on pourrait obtenir de l'occitan en traduisant segment par segment le français, en l'enveloppant dans une structure phonétique occitane, en choisissant des mots typiques, etc.

Telle quelle, cette opinion serait sans doute un peu trop simpliste. Mais en revanche le sociolinguiste doit la considérer sans mépris. Il semblerait en effet que cette difficile autonomie de l'occitan-languedocien parlé facilite le jugement établi chez une majorité de languedociens que leur langue est du *patois*, voire peut-être chez certains une sorte de " mauvais français " du Sud. Ou, corollaire, chez les défenseurs du languedocien, l'opinion qu'on ne peut lui assurer une légitimité de langue, et l'extraire de la catégorie des patois que s'il aligne des structures foncièrement différentes, et pas seulement des mots différents et des prononciations différentes ! Comme d'autre part cette langue *locale* (c'est ainsi que la voient le plus souvent ses locuteurs) n'est pour ainsi dire pas pratiquée à l'écrit, alors que le français est pour sa part la langue normée par excellence, de l'écrit et de l'école,

---

[37] Outre les travaux importants de Louis Alibert sur le languedocien (1935, 1966), voir aussi Josèp Salvat (1978). On trouvera à plusieurs reprises la trace de telles préférences.

[38] À la réserve près de la structure des mots, qui présentent un aspect rocailleux (surtout dans l'Aude et l'Ariège) évoquant effectivement une langue comme l'espagnol.

tous les ingrédients sont parfaitement réunis pour que l'occitan-languedocien soit constamment infériorisé, et de manière pratiquement insoluble.

La manière dont on parle au Languedoc illustre bien souvent cette réalité. Nombre de locuteurs par exemple ne sont pas loin de penser qu'ils savent parler occitan dès lors qu'ils utilisent des mots " du cru " ou des mini-séquences d'allure occitane. La multiplication ces dernières années de livres par ailleurs intéressants consacrés aux " expressions occitanes " (par exemple le *Dictionnaire* de Bernard Vavassori, paru en 2002) est probablement un signe de cette difficulté rédhibitoire à affirmer la langue régionale dans l'espace public, en même temps que la preuve que la langue est de moins en moins parlée et connue. L'occitan est de plus en plus souvent une langue citée, plus justement " interjectée " dans une masse de discours en français. Dans son style d'intervention et sur son propre terrain il s'est par exemple dangereusement rapproché des langues d'immigration en extinction, notamment les langues romanes chez les ex Espagnols ou Italiens.

La Provence quant à elle n'échappe pas à ce genre de remarques, notamment ce qui concerne la proximité immédiate avec le français. Dans le numéro précédent de *La France Latine*, on peut lire différents textes de félibres rapportés par Rémi Venture (Venture, 2005). Comme cet extrait d'une lettre de Charles Galtier :

> Calendau e Delavouët m'an parla dóu pres dóu Museon. Parèis qu'avès refusa de faire partido dóu " jury ". Es grandamen dóumage. Aurié ansin pouscu faire agué aquéu pres a Reboul o à l'un de nàuti tres ...

On remarquera la mise entre guillemets d'un mot ressenti comme non provençal sans doute, ce qui prouve semble-t-il que le

scripteur a quelque part conscience de bien utiliser un provençal authentiquement provençal.

Un autre chercheur, dans ses travaux récents (Lafitte, 2005), revient en plusieurs endroits sur cette impression croissante de transferts d'une langue à l'autre (ou du moins de rapprochements suspects), notamment chez des néo-locuteurs ou des militants.

Certes toutes les productions ne se rapprochent pas forcément ainsi du français. Certes aussi l'origine commune du français (langue d'oïl globalement) et de la langue d'oc peuvent certainement contribuer à ce voisinage. Mais pour autant il ne faut absolument pas évacuer légèrement ce genre de problèmes. Nombre de langues menacées ou franchement en extinction dans le monde révèlent une comparable aspiration par la langue qui les éteint. C'est ce que rappelle par exemple Louis-Jean Calvet (Calvet, 1993) lorsqu'il écrit que le quechua " qui se plie aux lois de la syntaxe espagnole, si pur, si sauvegardé que soit son vocabulaire, est beaucoup plus en danger que l'italien ou le français, même truffés d'emprunts à l'anglais ".

Lexique

L'autonomie que la morphosyntaxe n'affirmerait donc pas suffisamment, est assurée en grosse partie par le lexique (combiné bien entendu aux prononciations locales)[39].

On peut observer de nombreuses unités proprement languedociennes, parfois occitano-catalanes : *empudicinados*, *rebouge*, *anar*, *viure*, *cado*, *alabes*, *oustals*, *amagats*, etc. Voir par exemple le verbe *amagar* (du gothique MAGAN) ou bien *oustal*

[39] Comme je l'ai ailleurs souligné (Manzano, 2006), ce secteur de la langue est tout à fait ambivalent car c'est par lui que se mesure l'enracinement régional, mais c'est aussi par lui que l'on passe " avec armes et bagages " au français.

(du latin HOSPITALEM), régionaux et discrets[40], notamment face au français.

Mais, à côté de ces mots dotés d'un véritable pedigree occitano-roman (dans la terminologie de Pierre Bec), beaucoup d'autres (*taloment*, *grandos*, *plenos* etc.) rappellent aussi que le français n'est jamais bien loin, même si le mot présente bien un gabarit occitan-languedocien. Parfois même, on semble en présence d'un véritable transfert à partir du français : ainsi *raivon* au lieu de *somian* (texte 2).

Le français n'est pas seul en cause dans cet écartèlement de la langue d'oc. Il y a aussi les références inévitables au Sud, espagnol et catalan. Voir par exemple *aquelo* (texte 1), *aquela* (texte 2) face à esp. *aquella*, ou *croumpar* (texte 1), *comprar* (texte 2) face à esp. *comprar*.

Cette fois, c'est à Racine qu'on pense, à travers ses propos déjà cités dans le volet précédent : " je commence à m'apercevoir que c'est un langage mêlé d'espagnol et d'italien ".

Catalan

Le catalan peut être sommairement caractérisé par rapport à la langue d'oc et au languedocien en particulier. Voici quelques traits saillants du catalan standard, sachant que le catalan de France développe par ailleurs différents traits qui le rapprochent ici et là du languedocien.

- Réalisation [∂] du –a final atone, réalisé [o] en languedocien, type [βid∂].
- Conservation du [u] latin, type *tumult* [tumu¬t], contre [y] en lang. : *sus* [syz].
- Chute du -z- intervocalique issu de [k] intervocalique : type PLAC<u>E</u>NT(A)> *plaent*, contre *plasento* en languedocien.

---

[40] Je me réfère bien sûr ici à la propriété linguistique structurale de " discrétion ".

- Structure syntaxique des pronominaux inversée par rapport au languedocien, rapprochant de l'ibéro-roman, type *passar-se*, où la langue d'oc développe un ordre de type gallo-roman : *se passar*. La précession (occitane) du pronom est également normale en Catalogne française.
- Spécialisations morpho-syntaxiques partagées avec l'ibéro-roman : *algu* (< *ALIQUUNU, esp. *alguno*, port. *alguem*), où la langue d'oc cadre plutôt avec le gallo-roman et le français (*qualqu'un*, *quaucun*).
- Choix lexicaux partagés avec l'ibéro-roman : *ciutat* (< CIVITATE, esp. *ciudad*, port. *cidade*), *casa* (< CASA, cf. esp. *casa*, port. *casa*), ou propres au catalan : *soroll*.

Ce que l'on a dit plus haut de l'occitan à propos de sa proximité dangereuse par rapport au français peut être retourné dans les grandes lignes, cette fois en direction du castillan.

Si l'on évoque en effet le " repoussoir " que constitue le castillan pour maints catalanophones engagés, on ne peut pas ignorer de nombreuses zones de rapprochement. Par exemple si l'on examine certains secteurs récents du lexique. Plutôt qu'un long discours je donnerai ici le bref tableau des lexies usuelles en catalan et en castillan pour le domaine de l'informatique (Freysselinard, 2002) :

Catalan	Castillan
La xarxa	La red
L'ordinador	El ordenador, la computadora
La impressora	La impresora
El teclat	El teclado
El ratolí	El ratón
La icona	El icono
Clicar, fer un clic	Hacer clic, cliquear
El disquet	El disquete
El arxiu, el fitxer	El fichero
El servidor	El servidor

El (ou) la web	El (sitio) web
L'enllaç	El enlace
El cercador	El buscador
El correu, missatge electrònic	El correo, mensaje electrónico

Je ne voudrais pas caricaturer car l'on sait bien que l'ensemble des langues romanes a dû adapter dans ce domaine professionnel des terminologies d'origine anglo-saxonne[41]. Le catalan, comme les autres, aurait donc peu de marge de manœuvre, alors qu'il montre bien sa différence notamment pour les secteurs fondamentaux du lexique originel.

D'autres arguments aussi pourraient apparaître, comme le fait que dans un pays désormais officiellement plurilingue il est bon qu'une forme de continuité " inter-langues " soit assurée puisque toutes les entreprises publiques ou privées sont maintenant entièrement dépendantes de l'informatique.

Mais quels que soient les arguments avancés, l'impression de proximité est telle que notamment des non-linguistes se demanderont certainement, sur la base d'un échantillon de ce genre, s'il y a bien encore deux langues différentes.

Dans les textes qui précèdent comme dans ce tableau, on ne peut manquer en effet de remarquer de nettes intersections entre catalan et castillan, mais on pourra aussi estimer (à nouveau) que le catalan est bien plus proche de la langue d'oc qu'il ne l'est du castillan. On ne peut résumer en quelques mots un débat très ancien en

[41] Il faut dire aussi qu'il y a trois ou quatre décennies, quand se développait l'informatique (notamment en France, pays vraiment pilote dans ce domaine) on ne s'est guère préoccupé de solutions lexicographiques intelligentes. La paresse et la légende (l'idée éculée que l'informatique est anglo-saxonne, qui a par ailleurs fait boule de neige) ont fait le reste. Puis cette difficulté des langues nationales à réagir a évidemment fait tâche d'huile sur les langues dominées.

linguistique romane, nous reprendrons donc cette réflexion à une autre occasion.

On peut noter au moins que l'identité typologique du catalan (mais c'est un peu la même chose pour la langue d'oc) est constamment revisitée, rebasculée, soit vers le nord, soit vers le sud, non sans de sérieuses contradictions.

Ainsi, comme on vient de l'écrire, on peut déboucher sur un rapprochement, voire un raccordement catalan/langue d'oc. En parallèle, les élites militantes catalanes d'Espagne ont généralement construit un discours de différenciation et d'autonomisation typo-sociolinguistique principalement par rapport au castillan[42].

Mais on peut aussi observer (sous nos yeux) que différents militants catalanistes de France procèdent de leur côté au rejet ferme du Nord (occitan, langue d'oc, français, cette fois dans le même panier), en faisant différents rapprochements avec le Sud et l'ibéro-roman que n'approuveraient pas forcément d'autres militants du côté espagnol.

Cette section et les petits textes d'illustration montrent néanmoins que les langues d'origine du Golfe du Lion présentent une forme " d'unité dans la diversité " tout à fait frappante. Les grands mouvements d'unification tentés (Félibrige, Institut d'Estudis Occitans) sont à leur manière des réponses à cette situation de fait.

---

[42] Dans ce cas, les rapprochements possibles avec la langue d'oc, l'occitan, ne sont pas ressentis comme dangereux puisqu'au contraire ils tendent à extraire le catalan de sa polarisation ibéro-castillane. Durant l'été 2005, une commerçante de Gérone qui m'avait demandé de quelle région de France je provenais, me fit spontanément remarquer, puisque je venais de la région de Narbonne, que nous parlions " là-bas " quasiment la même langue " qu'ici ".

Mais en même temps, une autre caractéristique de cet ensemble est qu'il est régulièrement situé, interprété, par rapport à un Nord et par rapport à un Sud, comme si ces terres de la Méditerranée entre Golfe de Gênes et Golfe de Roses n'existaient pas pour elles-mêmes.

Alors, terres " de passage " ? Et pourquoi pas " langues de passage " ? Voici un concept qui pourrait enrichir notre connaissance des processus sociolinguistiques.

Bilan

Pour amorcer le bilan, je prendrai tout d'abord le guide de quelques chiffres tirés du rapport " Legendre " il y a quelques années.

Ce tableau portait, il faut le rappeler, sur l'enseignement des langues au Cours Moyen. Il donne notamment une bonne idée de la sensibilité et de l'exposition aux langues dans notre région d'observation, au-delà même des contraintes de succès et d'examen qui sont plus pesantes dans les cycles supérieurs. Évidemment on ne peut pas trop pousser l'analyse d'un tableau de ce genre parce que les déterminations des choix et la typologie des élèves et de leurs familles nous échappent.

Nous n'avons reporté que les renseignements concernant les trois académies de la France méditerranéenne, ainsi que la ligne consacrée aux scores moyens pour la France métropolitaine.

On a fait figurer en gras les scores supérieurs à la moyenne nationale.

	Allemand	Anglais	Arabe	Espagnol	Italien	Portugais	Autres langues étrangères	Langues vivantes régionales
Aix-Marseille	6,4	**90,2**	-	0,9	**1,5**	0,04	-	1
Montpellier	11,3	**77,6**	**0,3**	**8,9**	0,2	-	-	**1,7**

Nice	7,1	**82,8**	-	1	**8,3**	-	-	0,8
France métropolitaine	19,1	76	0,05	1,9	1,1	0,1	0,2	1,5

Le plus frappant est la prépondérance de l'exposition à l'anglais, fortement souhaitée par les parents d'élèves : c'est d'ailleurs la seule langue ainsi plébiscitée puisque les scores observés sont dans les trois cas supérieurs à la moyenne nationale. On aurait pu imaginer spontanément un engouement dirigé vers les langues romanes des deux pays voisins : Espagne et Italie. Ce n'est pas vraiment le cas, bien qu'on remarque un sursaut significatif en faveur de l'espagnol en Languedoc-Roussillon et de l'italien dans l'académie de Nice. De ces deux langues romanes c'est l'italien qui paraît le moins mal loti, avec un dépassement certes faible mais significatif dans l'ensemble PACA. Toutefois, malgré cette réserve, ces données traduisent bien deux attractions traditionnelles : vers le sud et l'ibéro-roman (à l'ouest du Rhône), vers l'Italie à l'est.

Une langue romane très peu enseignée en France (le portugais) se fait enfin une infime petite place en Languedoc-Roussillon[43].

Mais dans l'ensemble, toutes ces langues romanes apparaissent dominées par l'anglais, comme on l'a vu, mais également par l'allemand qui, bien que très inférieur à sa moyenne nationale, surpasse dans la région méditerranéenne l'espagnol et l'italien confondus. Faut-il y voir d'une manière ou d'une autre un effet de la descente progressive du Nord de l'Europe ? Probablement pas, sauf à connaître le détail des familles qui font ces choix. Mais en revanche cela pourrait au moins traduire une perception très favorable des langues septentrionales, réputées langues de l'économie, de l'avenir etc. Une autre étape que nous n'avons fait

[43] L'immigration portugaise, à laquelle on ne peut manquer de penser, n'est pas une tradition dans cette région. Il est d'ailleurs à remarquer que l'INSEE (Audric, 2006) fait effectivement état dans cette région d'une immigration portugaise relativement récente.

qu'évoquer plus haut comme simple hypothèse, pourrait être la rencontre à terme plus ou moins long entre cette demande liée à la " représentation " du marché européen et la descente effective de communautés germaniques et anglo-saxonnes.

Reste l'arabe et les langues d'origine. Les données parlent d'elles-mêmes. La diglossie très vive qui affecte l'arabe est-elle la cause du désintérêt (l'arabe de l'enseignement n'a pas grand chose à voir avec la langue de la famille) ? S'agit-il éventuellement (au moins pour les communautés immigrées[44]) d'une sorte de " mépris de soi " bien connu en sociolinguistique[45] ? S'agit-il enfin de la preuve d'une intégration en cours très active ? Probablement y a-t-il un peu de tout cela.

Quant aux langues d'origines, ici qualifiées de langues " vivantes " régionales, les données sont claires. On est loin, très loin, des 49% pour la Corse ou même des 11% pour l'académie de Bordeaux (où le basque fait sans doute remonter l'intérêt). Certes l'académie de Montpellier (avec occitan et catalan) fait un peu mieux que la moyenne nationale, mais cette dernière est atterrante et il faut bien voir qu'on a probablement ici la traduction d'un cap très grave dans la survie possible des langues d'origine. Car il faut rapprocher cette désaffection par rapport aux langues régionales de l'Ecole et la régression continue des locuteurs sur le terrain, dont nous avons un peu traité plus haut et sur le détail de laquelle nous reviendrons dans un prochain numéro. Pour l'instant, tout cela n'annonce rien de bon.

---

[44] Ne perdons pas de vue que l'arabe soutenu intéresse vivement une partie du public scolaire francophone natif. Dans ce cas, les déterminations ont peu de chances d'être les mêmes que pour les familles issues de l'immigration.

[45] L'étude de l'arabe scolaire risquant d'aggraver la rupture entre les jeunes et leurs parents, lesquels parlent en général un arabe très populaire et dialectal, de plus largement périmé quand l'immigration de la famille est ancienne (Caubet, 2003).

Tout ce qui précède semble indiquer que le paysage sociolinguistique de la France méditerranéenne nous paraît se trouver dans une phase nettement sensible et critique de son évolution. Nous reviendrons ultérieurement sur les rouages sociaux et culturels du recul des langues d'origine, abordé toutefois partiellement dans ce volet et dans le précédent. On procédera pour conclure à quelques observations synthétiques et prospectives.

1) Une première observation d'ensemble est qu'on a vraisemblablement tort de restreindre la question des langues et identités dans l'espace observé à l'observation focale de quelques langues : la langue d'oc, le catalan, le français etc. Ce sont les paires signalées dès le début de la contribution, dont l'un des travers majeurs est d'empêcher de prendre en compte le reste du système sociolinguistique. Il ne s'agit pas de nier l'histoire profonde de la relation éminemment tendue entre français et langues d'origine, mais de comprendre que ce contact multiséculaire est, depuis un moment déjà, dépassé par différents mouvements en cours qui installent et préparent d'autres types de contacts, lesquels ont ou peuvent avoir à relativement court terme un impact sur le français et surtout les langues d'origine. La Méditerranée française n'est plus ce qu'elle était à l'époque du Félibrige, pas plus ce qu'elle était dans les années 1970-80 à l'époque de la diffusion du modèle occitan.

2) La prise en compte de la totalité du système impose en effet de voir que l'environnement écolinguistique du Golfe du Lion et de la France méditerranéenne a profondément changé, notamment durant la dernière partie du XXe siècle. Peu à peu des communautés immigrées se sont installées, épaissies, et dans le même temps la plupart des études linguistiques publiques les ignorent véritablement en tant que groupes, sauf à les considérer

indirectement, d'un point de vue structural et mécanique, dans leur logique même d'intégration (Giacomi, Stoffel, Véronique, 2000). De même, le regard que l'on porte sur ces ensembles se dirige préférentiellement vers les jeunes qu'ils produisent et les processus sociolinguistiques propres d'intégration/différenciation de ces parlers urbains des jeunes (Bulot, 2004 ; Trimaille, 2004). Mais au bout du compte, ce qui reste fort mal connu, ce sont les mécaniques propres de reproduction linguistique et identitaire de l'ensemble de ces groupes, puisque finalement les " jeunes " n'en constituent que la périphérie la plus exposée à la francisation.

3) Il est à remarquer qu'en dépit de certaines jonctions culturelles et festives (musique populaire notamment [46]), les communautés immigrées et les communautés de langues d'origine ne se sont pas rencontrées. D'où cette idée que nous avons profilée qu'il s'agit désormais de communautés de vernaculaires et d'identités sociales en quelque sorte parallèles et sans secours mutuels face à une francisation toujours galopante. Il est évident aussi que les communautés immigrées ne s'intégrant progressivement que par la langue française, le processus ne fait que renforcer la marginalisation des langues d'origine et, du même coup la puissance assimilatrice du français.

4) Enfin, à côté des communautés maghrébines ou gitanes (assurément les moins connues) du Golfe du Lion et de la Méditerranée française, se précisent d'année en année de nouvelles immigrations, d'origine européenne et nordique. On manque évidemment de recul pour apprécier leurs impacts éventuels sur le paysage global. Mais on ne peut manquer d'émettre l'hypothèse

[46] Des groupes comme les *Fabulous Troubadours* (entre Toulouse et Languedoc) ou *Massilia Sound System* ou ont été il y a quelques années les initiateurs de ce genre de passerelles. Voir aussi [Gasquet-Cyrus, 2001]

que ces forces pourraient éprouver la fonction véhiculaire du français et des autres langues romanes nationales de la région, tout en reléguant probablement toujours plus les langues d'origine dans une sorte de ghetto historique et identitaire de la Méditerranée française.

5) Dans ce cadre très mobile des contacts de langues au sein des régions méditerranéennes françaises, la place des langues d'origine semble se réduire dans des proportions inquiétantes. Se dirige-t-on effectivement vers une ou des langues reliques, sortes de langues de l'identité profonde, initiale, de la région ? Nous reviendrons plus en détail sur ces questions, mais il y a fort à parier que pour espérer voir se profiler quelques solutions en faveur des langues d'origine il faudra à coup sûr que leurs locuteurs, leurs écrivains, leurs promoteurs et leurs défenseurs se placent résolument dans une perspective systémique et dynamique. Toute autre voie semble par avance condamnée.

Francis Manzano
CREDILIF EA 3207 ERELLIF
Université Rennes 2

Travaux et ouvrages cités

Alibert, Louis [ou Loïs] (1935). *Gramatica Occitana segons los parlars lengadocians*. Toulouse : Société d'Etudes Occitanes.

Alibert, Louis (1966). *Dictionnaire Occitan-Français d'après les parlers languedociens.* Toulouse : Institut d'Etudes Occitanes.

Audric, Sophie (2006), " Origine des immigrés arrivés en languedoc-Roussillon depuis 1990 : d'abord l'Europe du Nord ". Repères Synthèse n° 1. Publications de l'INSEE Languedoc-Roussillon.

Bec, Pierre (1973). *La langue occitane*. Paris : Presses Universitaires de France (1e éd. 1963).

Borrel, Catherine (2006), “ Enquêtes annuelles de recensement 2004-2005 ”. INSEE Première n° 1098.

Bulot Th., Bauvois C., Blanchet Ph. (2001), *Sociolinguistique urbaine*. Cahiers de Sociolinguistique n° 6. Presses Universitaires de Rennes.

Bulot, Thierry (2004), *Les parlers jeunes*. Cahiers de Sociolinguistique n° 9. Presses Universitaires de Rennes.

Bulot Th., Fillol V., Moïse Cl. (2006), *Langues régionales*. Revue Marges Linguistiques, n° 10.

Calvet, Louis-Jean (1993), *L’Europe et ses langues*. Plon.

Caubet, Dominique (2003), “ L’arabe maghrébin ”. Dans Cerquiglini (2003).

Cerquiglini, Bernard (2003), *Les langues de France*. Presses Universitaires de France.

Dalbera, Jean-Philippe (2003), “ Les ilôts liguriens de France ”. dans Cerquiglini (2003).

Freysselinard, Eric (2002), *Grammaire et vocabulaire du catalan*. Editions OPHRYS.

Gasquet-Cyrus, Médéric (2001), “ Etude sociolinguistique d’un quartier : le provençal (“occitan”) à la Plaine (Marseille) ”. Dans Bulot, Bauvois, Blanchet (2001).

Giacomi A., Stoffel H., Véronique D. (2000), *Appropriation du français par des Marocains arabophones à Marseille*. Publications de l’Université de Provence.

Lafitte, Jean (2005), *Situation sociolinguistique et écriture du gascon d’aujourd’hui*. Thèse de Doctorat inédite, sous la direction de Philippe Blanchet. Université Rennes 2.

Legendre (rapport dit Legendre, 2003), *Rapport sur l’enseignement des langues étrangères en France*. Publications du Sénat, Paris.

Leclerc, Jacques (2006), “Espagne”, “ Italie ”, dans *L’aménagement linguistique dans le monde*, Québec, TLFQ, Université Laval. Mises à jour d’août et septembre 2006.

Manzano, Francis (1996), “ Sur les mécanismes du paysage sociolinguistique et identitaire d’Afrique du Nord ”. Revue Langage et Société, n° 75.

Manzano, Francis (2004-a), “ Situation and use of Occitan in Languedoc ”. Dans *The sociolinguistics of southern “occitan” France revisited*. International Journal of Sociology of language.

Manzano, Francis (2004-b), “ Pratiques et représentations linguistiques à la marge sud du territoire français (Languedoc, Roussillon) ”. Dans Moreau (2004).

Manzano, Francis (2005), “ Langues et identités du Golfe du Lion et de la France méditerranéenne ”. *La France latine*, n° 141, p. 11-30.

Manzano, Francis (2006), “ Les langues régionales de France sont-elles égales dans le recul ? Éléments de réflexion et de programmatique pour une approche anthropologique et systémique des langues de France ”. Dans Bulot, Fillol, Moïse (2006).

Melliani, Fabienne (2000), *La langue du quartier*. Éditions L’Harmattan.

Melliani, Fabienne (2001), “ Subculture et territorialité urbaines en banlieue rouennaise ”. Dans Bulot, Bauvois, Blanchet (2001).

Moreau, Marie-Louise (2004), *Langues de frontières et frontières de langues*. Revue électronique Glottopol, Rouen.

Mouly, Charles (1996). *Catinou et Jacouti : Foutralados de Minjacebos*. Portet-sur-Garonne : Loubatières, collection “ Poche ”.

Salvat, Josèp (1978). *Gramatica occitana.* Toulouse : Collège d’Occitanie.

Toso, Fiorenzo (2005), “ Il dialetto figun della Provenza ”. Revue *La France Latine*, n° 141, p. 31-103.

Trimaille, Cyril (2004), “ Études de parlers de jeunes urbains en France. Eléments pour un état des lieux. ”. Dans Bulot, 2004.

Vavassori, Bernard (2002). *Dictionnaire des mots et expressions de la langue française parlée dans le Sud-Ouest, et de leurs rapprochements avec l’occitan, le catalan, l’espagnol, l’italien et l’argot méridional*. Portet-sur-Garonne : Loubatières.

Venture, Remi (2005), “ Le prix Mistral. Un jalon dans l’histoire littéraire et identitaire de la Provence ”. *La France Latine*, n° 141, p. 105-130.

Le provençal *alternatif* à Marseille

Introduction

Contrairement à ce qu'affirme avec beaucoup de légèreté (et de morgue) Jean Dutourd, la langue d'oc n'est pas *" morte en 1244, sur le bûcher de Montségur "* (1999 : 79). Cette confusion courante entre l'histoire du catharisme et le destin de la langue d'oc peut paraître étonnante sous la plume d'un académicien, mais le puriste Jean Dutourd ne fait que véhiculer une idée reçue qui est aujourd'hui encore dans beaucoup de têtes : la langue d'oc serait une langue morte, ou du moins une langue " du passé ", d'un passé révolu. Certes, la transmission familiale de la langue est pratiquement inexistante ; certes, les effectifs des cours de langue, associatifs ou (optionnels) à l'école, peinent à remplir les salles ; certes, les fonctions sociales en communication spontanée sont quasiment inexistantes pour cette langue. Pourtant, le provençal (comme les autres langues d'oc[1]) est loin d'être une langue morte puisque des gens le parlent, le comprennent, le lisent et l'écrivent. Il y a en tout cas suffisamment de locuteurs pour qu'il n'y ait aucun doute sur la vitalité de la langue. De plus, l'attachement que lui portent un grand nombre de Provençaux, l'importante production culturelle en provençal et la simple

[1] Passons sans polémique sur la distinction entre " la langue d'oc " et " les langues d'oc ", et considérons qu'il existe une famille d'oc constituée de plusieurs langues voisines (gascon, limousin, auvergnat, languedocien, provençal, nissart), comme le suggère la perception des locuteurs de ces idiomes, même si certains les voient plutôt (et c'est leur droit même s'ils s'écartent des représentations des locuteurs) comme des dialectes d'une même langue qui serait l'occitan. Je parlerai ici de *provençal*, que la majorité des Provençaux considèrent comme une *langue*, critère sociolinguistique essentiel selon moi ; en revanche j'utiliserai *occitan* dans la troisième partie de ce texte, en utilisant le glossonyme employé par les membres du réseau " occitan ".

présence de la langue dans la configuration sociolinguistique marseillaise semblent indiquer, au contraire, que la langue vit une période de dynamisme.

Qu'est-ce qui permet de suggérer l'existence, aujourd'hui, d'une dynamique autour du provençal ? En premier lieu, des usages et des discours nouveaux (ou du moins récents) sur la langue qui contribuent à lui donner une " autre existence ", par le biais de ce que j'appellerai ici le provençal *alternatif*. On qualifie généralement d'*alternatif* un positionnement idéologique divergent de celui qui est imposé par les formes dominantes du pouvoir et de l'institution. Dans l'une de ses acceptions, le *Robert* donne d'*alternatif* la définition suivante : *" Qui, par sa pratique, s'oppose aux choix imposés par les sociétés industrielles et technologiques. "*. C'est cette signification qui sera au centre de notre propos, même si nous intégrerons aussi un autre usage considéré comme " critiqué " dans le même dictionnaire : *" Qui constitue une solution de remplacement "*. Nous verrons en effet dans quelle mesure certaines pratiques peuvent être considérées comme des " solutions de remplacement " à une pratique plus " classique " du provençal.

Il s'agit de comprendre le dynamisme paradoxal de cette langue qui semble perdre (ou du moins ne pas gagner) des locuteurs, mais qui voit se multiplier les discours, les initiatives et les productions culturelles en sa faveur. Depuis une connaissance du terrain en tant que natif de la région, mais aussi à partir d'enquêtes de terrain [2] et d'études ponctuelles, je propose d'analyser ici l'existence d'un provençal *alternatif* à Marseille. Après avoir esquissé à grands traits la situation sociolinguistique du provençal en Provence et à Marseille, je mettrai en relief l'importance de la langue dans l'oralité quotidienne en français régional ainsi que dans l'humour local, puis je m'attacherai aux groupes marseillais contemporains qui, à partir d'un même réseau musical, intellectuel et urbain, utilisent de plus en plus le provençal dans leurs chansons et dans les paratextes qui

[2] Exposées notamment dans Gasquet-Cyrus (2001, 2004).

accompagnent leurs disques, mettant en avant l'image d'un provençal *alternatif*.

Les parties (2) et (3) sont assez éloignées l'une de l'autre : le *pseudo-provençal* dont il est sera question en (2) n'a que peu de rapports avec le *provençal* alternatif véhiculé dans les chansons occitanes. Il s'agit cependant dans les deux cas de dimensions *alternatives* du provençal, *alternatif* étant pris au sens de " remplacement " dans le cas du pseudo-provençal, et au sens d'" opposé au modèle dominant " dans le cas du provençal des chansons. Au final, j'espère faire mieux comprendre l'importance de la langue dans la configuration sociolinguistique locale, importance qui n'est compréhensible que si l'on veut bien admettre l'existence de pratiques et de représentations alternatives de la langue.

1) Situation sociolinguistique du provençal

a) Données générales

En ce qui concerne la vitalité démolinguistique, pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, les chiffres les plus fiables sont avancés par P. Blanchet (2002) qui, en croisant différentes sources, évalue le nombre de locuteurs provençalophones à 500.000 actifs, dont 250.000 réguliers.

Comme je l'ai dit plus haut, la vitalité du provençal n'est pas contestable. Cependant, cette vitalité n'empêche pas que, d'un certain point de vue, la langue est peut-être en " danger ". En effet, on s'accorde à considérer que la transmission familiale, déjà largement affaiblie depuis les années 1920, est pratiquement nulle ; en d'autres termes, le provençal ne " gagne " pas de locuteurs ou plus précisément, il n'en gagne pas de manière " naturelle " (car nous verrons justement que d'autres modes d'apprentissage de la langue fonctionnent). Considéré comme une langue " régionale " et " minoritaire ", le provençal peut être observé comme une langue " à danger notable ", catégorie dans laquelle on retrouve des langues comptant un nombre

relativement important de locuteurs mais dont le statut est très faible, sinon inexistant (Leclerc 2006).

La présence de la langue à l'école ne suffit pas à renverser la tendance. Le provençal est enseigné à différents niveaux, toujours de manière optionnelle, de la sensibilisation en primaire au CAPES " occitan-langue d'oc ", en passant par le secondaire et une épreuve au baccalauréat. P. Blanchet (2002) estime à environ 2.000 le nombre d'élèves du secondaire qui suivent des cours de provençal en milieu scolaire dans l'académie d'Aix-Marseille. En somme, malgré une présence officielle dans l'institution, le provençal n'occupe qu'une place infime dans l'enseignement. S'agit-il d'un problème d'offre ou de demande ? La question est complexe, mais on peut noter que si de nombreux parents (et leurs enfants) sont, à une écrasante majorité, favorables à l'enseignement du provençal à l'école (Blanchet 2002), l'apprentissage scolaire de la langue est surtout une affaire d'affectif et d'identitaire, ne concernant qu'une minorité d'élèves : sur le marché aux langues (Calvet 2002), le provençal n'est pas considéré comme une langue " rentable " dans laquelle il est utile d'" investir ", contrairement, par exemple, à l'anglais[3].

Pourtant, le provençal jouit d'une image très positive dans la région. Il est vrai que de manière générale, les langues régionales bénéficient d'un fort attachement affectif y compris de la part de ceux qui ne les parlent pas (ou plus). Le cas du provençal est cependant remarquable en ceci que son absence quasi totale dans la communication ordinaire n'affecte aucunement sa représentation positive et, paradoxalement, sa forte présence dans l'univers langagier quotidien.

Lié au patrimoine et au terroir, on le retrouve associé à la plupart des manifestations traditionnelles provençales, surtout dans les zones intérieures : danse, fêtes populaires et de villages, fêtes agricoles et vinicoles … En fin d'année et au mois de

[3] L'enseignement associatif existe, mais les effectifs concernés sont assez réduits, et j'ai pu me rendre compte sur le terrain, d'une part que les enseignants avaient du mal à remplir leurs salles, d'autre part que la majorité des " élèves " avaient plus de cinquante ans.

janvier, le provençal est étroitement lié aux activités religieuses mais aussi populaires, y compris à Marseille : foire aux santons, marchés de Noël, messes en provençal, pastorales (jouées jusqu'à fin janvier), etc.

Cette présence du provençal ne suffit pourtant pas à accroître le nombre de locuteurs, et ce ne sont sans doute pas ces manifestations nombreuses mais trop éparses qui contribuent à lui insuffler la vitalité *alternative* dont il sera question plus loin. Tout au plus (et c'est déjà beaucoup) ces pratiques festives et populaires lui permettent-elles de se maintenir dans l'imaginaire collectif et de retrouver une fonction symbolique importante, notamment au moment des fêtes de Noël.

b) Le provençal dans la configuration sociolinguistique marseillaise

Quasi-absence à l'oral et dans l'environnement graphique

Le provençal n'occupe aujourd'hui aucune fonction sociale dans la communication publique spontanée à Marseille. Hormis dans quelques cercles familiaux ou militants, aucune conversation n'est engagée en provençal, et jamais personne ne s'adresse à un inconnu en cette langue. Sur les marchés, le provençal n'est jamais employé spontanément ni par les marchands, ni par les clients (Gasquet-Cyrus et Calvet 2002 : 138-139). En dehors des pratiques traditionnelles mentionnées plus haut, la langue est confinée à des usages familiers et familiaux, et engage entre les locuteurs une relation de connivence, seule condition à l'usage de la langue.

Dans l'environnement graphique, le provençal est quasiment absent, sauf sur quelques enseignes commerçantes ou associatives. Contrairement à Aix-en-Provence, par exemple, dont certaines rues du centre-ville ont aussi leur nom en provençal (c'est le cas dans quelques petites villes et villages de Provence), les odonymes de Marseille sont (à quelques exceptions près) exclusivement en français.

À vrai dire, un linguiste peu instruit du terrain local pourrait, au premier abord, ignorer l'existence du provençal à Marseille, et du coup passer à côté de sa réelle importance dans la configuration

sociolinguistique marseillaise. En effet, malgré une pratique très faible, il n'est pas exagéré d'affirmer que le provençal occupe une place importante dans le langage marseillais habituel.

Représentations positives et importance symbolique

L'importance symbolique du provençal se révèle nettement à travers les données d'un questionnaire que j'ai fait circuler auprès de plus de 500 personnes à Marseille. 5,7 % affirment parler provençal (contre 84 % qui disent ne pas le parler), auxquels il faut ajouter 9,7 % qui déclarent le parler " un peu ", seulement " quelques mots ", etc. Toutefois, en dépit d'un taux de pratique très faible, le provençal reste compris de nombreux Marseillais : 18,5 % déclarent explicitement le comprendre et près de 20 % le comprendre " un peu ". Certaines réponses traduisent un attachement à la langue malgré l'absence de sa pratique : des sujets disent la parler *" trop peu "* ou *" malheureusement non "*, et d'autres insistent sur leur volonté de l'apprendre : *" j'essaie "*, *" non mais j'apprends ! "*.

Le provençal jouit surtout de représentations très positives, essentiellement d'une *appréciation affective* (selon la terminologie de De Pietro 1995) très élevée. Seulement 6,5 % des interrogés déclarent trouver le provençal " déshonorant " ou " dépassé ", contre 88 % qui refusent ces qualificatifs et qui s'insurgent même en répondant *" non ! "*, *" non pas du tout "*, *" au contraire "*, etc. Comme l'écrivent J. Le Dû et Y. Le Berre (1987 : 18) qui s'appuient sur le cas du breton, *" [l]es langues ne se rencontrent pas seulement dans la réalité directement observable. Leurs contacts dans l'imaginaire sont également complexes et importants à connaître "*. C'est en ce sens et à partir de cette représentation largement valorisée que le provençal doit être envisagé comme une composante fondamentale de la configuration sociolinguistique marseillaise.

Le provençal à travers le français de Marseille

Précisons d'emblée que le français de Marseille est une variété particulièrement dynamique, notamment depuis une quinzaine

d'années où l'on a pu assister au développement d'une littérature, d'une chanson et de nombreuses autres productions culturelles qui s'appuient sur le français local. Cet engouement public se traduit par le succès commercial d'un grand nombre de lexiques, glossaires et dictionnaires marseillais parus depuis (Gasquet-Cyrus à par.).

Le provençal est très présent dans le français de Marseille. En effet, outre " l'accent " marseillais dont la prosodie est évidemment un héritage de la prosodie provençale, le vocabulaire est lui-même très largement issu du substrat provençal (ce que confirme une lecture du *Dictionnaire du marseillais* de l'Académie de Marseille, 2006). La plupart des mots ont été francisés (*boulega* > *bouléguer* ; *pebroun* > *pébron ; esquinado* > *esquinade*), et un certain nombre d'entre eux ont même conservé leur morphologie et leur sonorité provençales (*bacèu, espigaou, tafanàri*). Beaucoup de locuteurs ont conscience de l'origine provençale de leur " parler marseillais " (certains ne parviennent même pas à faire la distinction entre le " provençal ", le " patois " et le " marseillais ") et aiment mettre en avant cette origine ; j'ai entendu de nombreuses conversations porter sur ce sujet avec un enthousiasme réel de la part des interactants.

De plus, le français régional de Provence possède un tel répertoire d'expressions et de locutions en provençal que beaucoup d'entre elles sont connues et employées par des locuteurs qui, par ailleurs, ne sont absolument pas compétents en provençal. En effet, *" quand la langue se perd, c'est souvent dans les énoncés rituels et autres ensembles oraux " connus par cœur " qu'elle se maintient le plus tardivement, même chez des personnes qui ne la parlent pas "* (Blanchet 2002 : 144). Le recueil de P. Blanchet (2000) et les explications qu'il donne pour chaque expression constituent une bonne illustration de cette pratique. A titre d'exemple, mentionnons les expressions *l'as paga lou capèou ?* (" tu l'as payé le chapeau ? "), *fa caou* (" il fait chaud "), *(mi) fas caga* (" tu me fais chier "), etc. Ces expressions, populaires et ressortissant principalement du registre familier, sont évidemment connotées par les Provençaux comme

“ plaisantes ” et “ savoureuses ”, sinon humoristiques, comme *Lou soulèu mi fa canta, e tu mi fas caga*. La première partie de cet énoncé (“ le soleil me fait chanter ”) est un cliché qui renvoie au doux climat de la Provence et à la bonne humeur supposée de ses habitants ; en revanche, la deuxième partie rompt ce cliché bucolique ou romantique en amenant de la trivialité (“ et tu me fais caguer / chier ”).

Enfin, le dynamisme du français régional de Provence est notamment caractérisé par une dérivation importante à partir de suffixes issus du provençal (*-ou, -as, -asse*, *-ade*), très productifs dans le français de Marseille. Signalons les néologismes récents comme *tchatchade*, *pastissade* et *flyade*[4] construits avec le suffixe *-ade* issu du suffixe provençal *-ado*. De plus, aux nombreux mots déjà construits sur ce modèle, les Marseillais en ajoutent souvent de nouveaux afin d’exprimer une exagération teintée de péjoration, en ayant notamment recours au suffixe *-as* (*-asse* au féminin). Nous avons relevé à l’oral *bringasse, tressasse, cuissasse, boutonas, coccinellasse*. Certes, le procédé est également courant en français commun (*fadasse, hommasse*, *vinasse, blondasse*, etc), mais cette suffixation dépréciative est également *perçue* comme spécifiquement marseillaise (et provençale) ; Brun (1931 : 83) l’évoquait déjà dans son *Français de Marseille*. On trouve de nombreuses illustrations écrites de cette suffixation dans la littérature marseillaise contemporaine.

> [...] il pouvait y avoir une énorm**asse** bestiole qui aurait eu envie de voir du pays (*13, passage Gachimpega*, roman collectif, 1998, Editions du Ricochet, p. 67)

---

[4] *Tchatchade* est formé sur *tchatche* et peut désigner un débat, un moment consacré à la parole ; *pastissade* est un dérivé de *pastis* et désigne un rassemblement festif où l’on consomme du pastis, tout comme *flyade*, formé sur *fly*, qui à Marseille est une appellation populaire pour “ pastis ”.

> [...] tu gémis, tu te roules mais attention, pachol**asse**[5], moi je suis pas le touriste (Gilles Ascaride, *Sur tes ruines j'irai dansant*, Titanic, 1998, pp. 11-12)

> [...] rires stridents de *cagol**asses***[6] avachies sur les banquettes... (Robert Rossi, *L'aire victorienne*, Quartiers Nord Editions, 2003, p. 17)

Cette série de sonorités représentatives du parler marseillais a inspiré l'écrivain F. Valabrègue qui donne avec ironie (*" élégance "*) les raisons de la vulgarité supposée du parler marseillais tout en composant un texte aux allitérations en *es-* et *-as-* :

> La langue d'ici exagère dans l'élégance. Elle est pleine de sons en asse, en ard, en âtre. L'estrasse, par exemple, qui s'estramasse, s'estrancine et s'escagasse. Les pétasses. Le cagnard et la caillasse. Les radasses. (Frédéric Valabrègue, *La ville sans nom*, Paris, P.O.L., 1989, p. 10)

On trouve aussi une suffixation à but humoristique dans l'œuvre radiophonique *La leçon de marseillais* (voir plus loin), lorsque la Marseillaise Zézette, sous le coup de la colère, dit à son amie que son mari est une " *vieille couennasse "* et qu'elle-même n'est qu'une *" grosse vulgairasse marque-mal "*, dans un style hyperbolique outrancier.

Le faible usage oral spontané du provençal à Marseille n'empêche pas la langue de bénéficier de représentations très positives de la part de Marseillais qui, pour la plupart d'entre eux, ne la parlent pas. De plus, la langue transparaît derrière le français de Marseille, issu du substrat provençal, encore présent dans certains mots non francisés ou dans des expressions et locutions

---

[5] Formé sur *pachole*, terme vulgaire qui désigne le " sexe féminin " en français régional.

[6] Formé sur *cagole*, fille vulgaire, de mauvaise genre, à Marseille.

employées au quotidien, ainsi que dans un important recours à la suffixation.

2) Le provençal et le pseudo-provençal dans l'humour marseillais

Comme l'écrit O. Boura (1998 : 65), les Marseillais ont *" un rapport particulièrement ludique et sensuel* [...] *avec la langue* [...]. *Les Marseillais excellent à créer des vocables expressifs, mêlant allègrement le provençal, l'italien, le français, la fantaisie et l'onomatopée "*. Cette manière de jouer avec les sonorités langagières se retrouve notamment à l'oral dans la dérivation et à l'écrit, dans des tournures qualifiées ici de *pseudo-provençal*.

a) Le pseudo-provençal à l'oral

Au-delà des expressions figées que nous avons évoquées, il est un autre moyen d'utiliser les représentations risibles mais aussi identitaires du provençal : l'invention d'expressions ou de mots à sonorités pseudo-provençales, destinés à faire rire ou simplement à amuser et à susciter une connivence avec l'interlocuteur. L'imitation onomatopéique, impressionniste ou " mimologique " (Genette 1976) d'une langue n'est pas chose rare : il suffit de prononcer dans un flot verbal quelques sonorités perçues comme représentatives de la langue-cible (que l'on songe à l'anglais " yaourt "). Je qualifierai ici de *pseudo-provençal* toute pratique qui vise, par un jeu d'allusions et/ou de sonorités ou de graphies, à imiter le provençal.

J'ai relevé à l'oral plusieurs occurrences de ce pseudo-provençal au cours de conversations familières. Un ami a désigné le condiment pimenté " Tabasco " sous le nom de *faï banda* (littéralement " fait bander ") : *" passe-moi le faï banda "* a-t-il dit à table, avant de provoquer les rires de l'assemblée. Or, le verbe provençal pour " bander " est *benda*. Ne trouvant pas de mot pour désigner un tube inhalateur, une jeune femme a mentionné spontanément l'objet comme un *renifladou*. Autre exemple : durant un courte conversation téléphonique, un ami

reprend mon expression “ passer en coup de vent ” et la transforme en faisant référence au mistral avec du pseudo-provençal : *“ si tu fais lou mistralou tu passes ”*, avec une modification morphologique *le mistral > lou mistralou* (en provençal on dit *lou mistrau*). Ces termes n’existent pas en provençal contemporain et sont de vraies créations qui illustrent une façon de jouer avec le provençal même sans le connaître, de le “ remplacer ”, avec l’utilisation de sonorités “ provençales ”, comme le son [u] ou la diphtongue caractéristique [aj].

Le pseudo-provençal est aussi employé à des fins parodiques. Au cours d’une conversation entre professionnels de la radio, un collègue de travail s’est exclamé (pour se moquer gentiment de mon intérêt pour le provençal) *“ gardarem lou microu* [mikru] *”*, littéralement “ nous garderons le micro ”, parodie du slogan régionaliste des années 1970 : *gardarem lou Larzac* (“ nous garderons le Larzac ”). Or, en provençal, “ micro ” se dit *micrò*.

J’ai également noté une importante suffixation au moyen des sons [u] et [du], perçus comme provençaux ou au moyen des diphtongues en [aj], [aw]-[au], [eɯw]-[eu] : “ on va à Lambèu ? [lambeɯw] ” (“ Lambesc ”), “ i(l) y a grèu [greɯw] de monde ” (“ i(l) y a *gras* de monde ” = “ il y a beaucoup de monde ”), “ tu nous fais caguèu [kageɯw] ” (“ tu nous fais caguer ”, “ tu nous fais chier ”), “ sguèu [zgeɯw] ” (variante de *sguèg*, “ sexe masculin ”), “ tu as tout changèou [sflandzɾeɯw] ” ? (“ tu as tout changé ? ”).

b) Le pseudo-provençal à l’écrit

Facilement produit à l’oral au moyen de quelques marqueurs et suffixes, le pseudo-provençal est également présent à l’écrit. Voici deux exemples parmi d’autres.

Dans un texte qui égrène des noms de poissons, le comique repose sur une incongruité survenue dans l’énumération (procédé humoristique classique : voir les “ inventaires ” de Prévert ou de Queneau). En effet, la répétition du son [aw] est représentée dans cette énumération comme potentiellement drôle en elle-même ; de

plus le nom *bleuaou* n'existe pas : c'est une fabrication en pseudo-provençal.

> [...] quelques créatures égarées : roucaous, verdaous, bleuaous, gobis et autres poissons de roche (*La ville sans nom*, *op. cit.*, p. 10)

Dans le journal *Marseille L'Hebdo*, un dessin est accompagné de la légende suivante : *" Deux jours durant, les "* ***branchaous*** *" se sont arrachés pommes à glaçons et robes tchik-tchik "* (septembre 2006). Le terme de pseudo-provençal *branchaou* désigne les gens " branchés ", à la mode.

Il est vrai que les exemples de " pseudo-provençal " ci-dessus pourraient tout aussi bien être caractérisés comme du " pseudo-français régional ". Il ne faut pourtant pas oublier que beaucoup de personnes ne font guère de distinctions entre " patois ", " provençal ", " parler marseillais ", " argot " et " français populaire ". De plus, les marqueurs employés (le son [u] et les diphtongues) correspondent à des sonorités perçues comme représentatives du provençal. Cependant, il y a des cas où aucun doute n'est permis, et où l'on a affaire à un véritable jeu sur la langue provençale.

On trouve sur un site Internet la curieuse locution *" Jamao mangea tou "*, que l'auteur qualifie de *" provençal approximatif "* : *" Jamao mangea tou : provençal approximatif. Se dit quand y en a de reste (à manger) "* (www.integra.fr/marseille)

La potentialité comique du pseudo-provençal a particulièrement été exploitée par P. Carrese et J.-P. Cassely dans leurs ouvrages parodiques *Le petit lexique de Ma-belle-Provence-que-j'aime* (Marseille, Jeanne Laffitte, 1996) et *The Guide of the Provence* (Marseille, L'Ecailler du Sud, 2001). Ils tournent en dérision les groupes folkloriques locaux en inventant des noms en pseudo-provençal plutôt risibles dans leurs signifiés : *" A faï*

tomba lou tambourino ” (“ j’ai fait tomber le tambourin ” ; 2001 : 134), et *“ lei poulide trampoulinaïres ”* (“ les jolis trampolineurs ”) :

> **Escolo prouvençalou : “ lei poulide saouterelles ”**. Branche dissidente de l’Ecole provençale traditionnelle de danse acrobatique “ lei poulide trampoulinaïres ” dont le déclin rapide est essentiellement du à l’insuffisante hauteur de plafond de leurs nouveaux locaux de répétition. (1996 : 52)[7]

Les mêmes auteurs parodient également Frédéric Mistral dans une fausse préface en pseudo-provençal :

> Lou lexico dé cestes jobastré
> A la Prouvençou grandou eternel
> es un molardou, es oun insoulto
> crachado a la testa dou felibrige
> Qu’a vis Paris e nous Cassis... LA FERME ![8]
> (1996 : 13)

L’humour du texte repose sur le décalage entre un style poétique, noble et littéraire attendu sous la plume de Mistral et la trivialité des propos ainsi que le registre familier (voire vulgaire)

---

[7] Alors que j’évoquais le groupe folklorique de Pélissanne “ Lou Pélican ”, un collègue de travail (à la radio sur laquelle je travaille), non Provençal d’origine, m’a demandé en riant : *“ et Lou Autruche ? ”*. Pour parodier (et s’en moquer) les noms des groupes folkloriques provençaux parfois composés de noms d’animaux, il a eu recours au pseudo-provençal simplement en utilisant le déterminant *lou* auquel il a ajouté un nom d’animal plutôt incongru dans le contexte provençal, l’*autruche*.

[8] Trad. : “ Le lexique de ces jobastres / A la Provence grande et éternelle / est un molard, est une insulte / crachés à la tête du Félibrige / Qui a vu Paris et non Cassis ... ” ; la dernière ligne est une allusion au proverbe provençal “ Qu a vist Paris e noun Cassis a rèn vist ” (trad. : “ Qui a vu Paris et non Cassis n’a rien vu ”), censé mettre en valeur le patrimoine régional (la ville de Cassis) au détriment de Paris.

employé. Le pseudo-provençal se retrouve dans des mots inventés et bien sûr inexistants en provençal, comme *lexico, cestes, grandou, molardou, oun, insoulto, crachado*. Le texte s'appuie essentiellement sur l'usage du son [u] que l'on retrouve là où il ne devrait pas être : par exemple, on dit *Prouvènço* [pruveɥnso] et non *Prouvençou* [pruveɥnsu] pour " Provence ". Ce son [u], dans le contexte du pseudo-provençal, est représenté comme risible.

c) Le pseudo-provençal chez les humoristes

Il apparaît que le pseudo-provençal est fréquemment employé à des fins comiques. C'est le cas dans au moins deux productions humoristiques présentées ci-dessous.

Quartiers Nord

Dans le deuxième acte de l'" opérette-rock marseillaise " *Les aventuriers du chichi perdu ou la quête du gras* du groupe Quartiers Nord (2004), on rencontre deux fées, Paulette " la fée Brile " et Ginette " la fée Libre " (allusions évidentes au Félibrige et aux " Félibres "). Or, cette dernière insère fréquemment des locutions figées provençales dans ses propos, et ce de manière totalement incongrue. Associée à l'apparente stupidité du personnage, cette forme de mélange codique contribue à donner l'impression d'un provençal très sommaire et plus qu'approximatif, ce qui provoque des effets comiques[9] (attestés par des rires du public) :

> LIBRE – Oh, Paulette, **es bèou** cet endroit pour pique-niquer ! […]
> LIBRE – **Fa caou aqui** ! […]
> LIBRE – Pourtant, **ès poulide** le tissu vichy. […]
> LIBRE – **Es boun la galine**. […]

[9] Le texte du spectacle a été écrit par Gilbert Donzel, Robert Rossi (du groupe Quartiers Nord) mais aussi par Édmonde Franchi, dont on va étudier les sketchs radiophoniques avec du pseudo-provençal. On peut supposer qu'elle a plus particulièrement travaillé sur ces dialogues entre les fées.

LIBRE – Eh non ! Allez, mon **béou** ! On vient d'un endroit merveilleux. On arrive tard le matin, **sian pas pressa, sian pas fatigua**, on travaille qu'entre une pause pipi et une pause café. […]
LIBRE – **Es pas boun** la betterave. […]
LIBRE – **Es boun** la clé à mimolette ?
(Quartiers Nord, *Les aventuriers du chichi perdu ou la quête du gras*, Marseille, Quartiers Nord Éditions, 2004, pp. 25-28)

La leçon de marseillais

La leçon de marseillais est une série radiophonique créée par deux comédiennes marseillaises, Anne-Marie Ponsot et Edmonde Franchi[10], comprenant plusieurs épisodes dans lesquels l'humour repose essentiellement sur l'utilisation du pseudo-provençal. Attardons-nous sur l'une de ces " leçons ".

1 – [voix d'A.-M. Ponsot] " Marie-Solange et Nénette sont à Lou Pescadou à L'Estaco " [leμstako]
2 - MARIE-SOLANGE - L'as paga lou chichi ?
3 - NENETTE - Ah ! Sian bien regalado [regalado] avec [aveμk] lou chichi
4 - MARIE-SOLANGE - Et lou panisse sian bien regalado ?
5 - NENETTE - Aïe ! La gamba mi fa mau boute sau boute sau [butesaw]
6 - MARIE-SOLANGE - Et perqué pécaïré la gamba té fait mau ?
7 - NENETTE - Lou panisse a cauda mé tomba doua la gamba
8 - MARIE-SOLANGE - Boudiou ! A mé es lou chichi qué mé fa canta !
9- [voix d'A.-M. Ponsot] Traduisons un peu :
10 - MARIE-SOLANGE - As-tu bien réglé ton beignet [beμñeμ] ?
11 - NENETTE - Je me suis vraiment régalée avec mon beignet
12 - MARIE-SOLANGE - Et avec les panisses t'es-tu bien régalée ?
13 - NENETTE - Aïe ! Quel mal de jambe la-rirette la ri-rette
14 - MARIE-SOLANGE - Et pourquoi donc pauvrette telle douleur à la jambette ?

---

[10] Co-production Radio France Provence / Atelier de Création Provence-Alpes-Méditerranée, 60 épisodes de 2 minutes, 1997.

15 - NENETTE - C'est qu'une brûlante panisse vient de meurtrir ma cuisse
16 - MARIE-SOLANGE - Ciel ! Habituellement c'est le brûlant chichi qui m'arrache des cris

Comme dans toute la série, l'humour repose ici sur le décalage entre un texte linguistiquement très local et sa traduction en français standard et même " guindé " ou " pointu " (voir l'ouverture du [e] dans *beignet*). En laissant cet aspect de côté, il apparaît que les comédiennes montrent certaines connaissances non négligeables du provençal (elles utilisent certaines tournures et certaines formes qui sont proches du provençal " correct "), mais qu'elles s'efforcent de déformer assez grossièrement la langue pour provoquer leurs effets comiques[11].

Les *o* finaux (" L'Estaco ", " regalado ") sont exagérément fermés [o], contrairement aux règles de prononciation du provençal. La syntaxe est plus qu'approximative, comme dans l'énoncé (7) : *" Lou panisse a cauda mé tomba doua la gamba "*.

On trouve ensuite beaucoup d'allusions et de parodie, comme en (1), parodie de l'expression humoristique *l'as paga lou capèu* (*cf. supra*), ou en (4), " La cambo mi fa mau " (" La jambe me fait mal "), qui évoque le refrain d'une célèbre chanson provençale, " Li a proun de gent ". Enfin, la conclusion du passage en pseudo-provençal de Marie-Solange (15) introduit une connotation sexuelle dans la mesure où le mot *chichi* peut aussi désigner en français local le sexe masculin. Il y a donc une double isotopie entre :

- un *beignet* brûlant qui fait chanter (*" fa canta "*) / arrache des cris (de douleur)
- un *sexe masculin* brûlant qui fait chanter (*" fa canta "*) / arrache des cris (de plaisir)

Le pseudo-provençal prend ici des tournures de jargon, de sabir ou de provençal macaronique bien adapté aux effets comiques

[11] On verra plus loin que c'est aussi le cas avec le groupe Oaï Star.

recherchés. Il ne s'agit cependant pas d'un charabia incompréhensible, puisque le point de départ est tout de même une base provençale " réaliste ".

d) Conclusion sur le pseudo-provençal

Le pseudo-provençal apparaît aussi bien à l'oral qu'à l'écrit, sous différentes formes. Une simple suffixation à sonorité provençale peut suffire à créer ce pseudo-provençal, notamment avec le phonème [u] et quelques dipthongues. Il n'y a aucune arrière-pensée militante chez ceux qui produisent du pseudo-provençal, puisque le but premier est de créer des mots et des tournures " plaisants ", " pour rire ". La transformation ludique d'énoncés en pseudo-provençal est un moyen de convoquer la représentation du provençal comme langue risible, mais aussi d'entretenir une certaine connivence. En effet, le partage d'un univers langagier et plus spécifiquement " phonétique " provençal – sinon le partage de la langue provençale – peut permettre à certains de se retrouver et de partager ce même humour. Or, l'humour marseillais à base métalinguistique est une composante importante de l'identité locale (Gasquet-Cyrus 2004)[12]. Le pseudo-provençal ne constitue certes pas un réel " usage " de la langue, mais il représente une certaine solution de " remplacement ", une *alternative* pour ceux qui souhaitent malgré tout s'appuyer sur les sonorités de la langue, ses fonctions identitaires et sa potentialité comique. L'un des intérêts du pseudo-provençal est qu'il montre la présence de la langue dans les représentations langagières locales, même en-deçà de sa pratique.

[12] Cet usage comporte malgré tout une certaine ambiguïté : il peut en effet renforcer la représentation du provençal comme langue *ridicule*, " désuète " et " folklorique ", ce que nous avons pu attester chez certains locuteurs, surtout non Provençaux.

3) Le provençal *alternatif* dans la chanson marseillaise contemporaine

L'étude de P. Blanchet (2002) sur " La chanson d'aujourd'hui en langue provençale " montre bien le dynamisme de la production musicale et chantée régionale, qui va au-delà des clivages entre chansons " traditionnelles " et chansons " modernes ". On y voit notamment soulignée l'existence d' *" une expression musicale moderne dans une langue et une culture a priori plutôt réputées marginales, vieillissantes et traditionnelles "* (Blanchet 2002 : 141). C'est cette " expression musicale moderne " qui passe notamment par le provençal que je propose d'analyser ici en me focalisant sur Marseille, espérant ainsi prolonger la réflexion engagée par l'article de P. Blanchet. Nous allons voir que le (relatif) dynamisme de la langue provençale dans la chanson marseillaise contemporaine s'inscrit dans une logique de réseau et que le provençal y apparaît sous un jour *alternatif*.

a) Le corpus

Le corpus à partir duquel cette étude a été réalisée comprend 24 disques commercialisés entre 1991 et 2006 de groupes ou d'artistes marseillais (ou identifiés comme tels).

Collectif (2003), *Victor Gelu, Cançons provençalas*, L'Ostau dau Païs Marselhés, diffusion Edisud [livre-disque, 7 titres].
Dupain (2000), *L'usina*, Virgin.
Dupain (2002), *Camina*, Virgin.
Dupain (2005), *Les vivants*, Label Bleu / Corida.
Gacha Empega (1998), *Polyphonies marseillaises*, L'Empreinte Digitale / Harmonia Mundi.
Guylaine Renaud (2006), *100 domiciles fixes*, Associations d'Idées / T'es in t'es bat.
Lei Moninas (2001), *Raggaliza lo*, Marseille, Le Tipi.
Lo Còr de la Plana (2003), *Es lo titre*, Nord Sud Music / Lo Còr de la Plana.
Massilia Sound System (1991), *Parla patois*, Ròker Promocion.

Massilia Sound System (1993), *Chourmo !*, Ròker Promocion / Bondage Productions.
Massilia Sound System (1995), *Commando Fada*, Ròker Promocion.
Massilia Sound System (1997), *Aïollywood*, Ròker Promocion.
Massilia Sound System (2000), *3968 RC 13*, Adam (P) et (C).
Massilia Sound System (2002), *Occitanista*, Adam (P) et (C).
Moussu T e lei Jovents (2005), *Mademoiselle Marseille*, Manivette Productions.
Moussu T e lei Jovents (2006), *Forever polida*, Manivette Productions.
Oaï Star (2001), *13*, La Phocéenne de Dub.
Oaï Star (2004), *Oaï Star*, Adam / Wagram.
Papet J (2005), *Papet-J.com*, Les DJ du Soleil.
Quartiers Nord (2003), *L'Internationale Massaliote*, production Quartiers Nord.
Rassegna-Chants de Méditerranée (2003), *Dominos*, M.C.E. / Playasound.
Rassegna-Chants de Méditerranée (2004), *Bendita madre*, M.C.E. / Playasound.
Ragga balèti (1995), compilation, Ròker Promocion.
Reggae d'oc (2006), *Le retour du regg'ail*, La Clé des Chants.

Logiquement écrit quelques mois avant sa parution en 2002, l'article de P. Blanchet n'incluait dans son corpus que les albums de Massilia jusqu'en 1997 ainsi que l'album de Gacha Empega (1998). Plus ciblé sur Marseille, mon corpus est un peu plus fourni, et l'on note surtout la parution depuis 2000 d'environ dix-huit albums sur lesquels figure, principalement ou en infime quantité, du provençal. P. Blanchet estimait qu'en Provence, environ 40 œuvres musicales en provençal avaient été publiées en dix ans, soit une moyenne de quatre par an. Or, un rapide calcul entre 2000 et 2006 donne une moyenne de près de 3 albums par an uniquement pour Marseille. Ce chiffre indicatif, qui n'a pas de

valeur absolue, traduit *au moins* le maintien de la production en langue provençale, sinon son essor.

On trouvera ci-dessous la présentation des principaux groupes et artistes ainsi que leurs albums, afin de mieux comprendre la place du provençal dans la production marseillaise, les discours des artistes sur la langue et leurs relations au sein d'un réseau militant, politique et urbain.

Massilia Sound Sytem

Le groupe marseillais le plus médiatique (après les rappeurs de IAM), Massilia Sound System, fut l'un des premiers à lier tradition et modernité en incluant du provençal dans ses chansons de *raggamuffin*, à la fin des années 1980. On trouve ainsi dans les premiers albums non seulement des extraits *samplés* de la trilogie cinématographique de Pagnol, mais également des extraits de musique provençale traditionnelle, comme " Digo Janeto " ou " La marcho dei rèi ". P. Blanchet relève également que le titre " Jompa vò ! " *" reproduit la structure d'une danse piémontaise "* et souligne que *" même chez des créateurs aussi modernes que le groupe Massilia, les influences de la musique traditionnelle sont très présentes "* (Blanchet 2002 : 163). Le titre du premier album du groupe, *Parla patois* (1991), était une injonction à employer la langue quelle que soit la façon de la nommer : occitan, provençal ou même " patois "[13]. Par la suite, chaque album du groupe contiendra de nombreux discours visant à mettre en valeur la langue et son usage. De plus, les chansons de Massilia sont de manière générale pour un tiers en français, pour un tiers en *occitan*[14], et pour un tiers en français et occitan alternés (*cf.* Touchard et Van den Avenne 1999).

Moussu T. e lei Jovènts

---

[13] Glossonyme populaire péjoratif, certes, mais encore employé par de nombreux locuteurs, surtout parmi les plus anciens.

[14] Je reprendrai dorénavant dans cette partie le glossonyme majoritairement employé par les groupes concernés.

Fondateur et figure emblématique de Massilia Sound System, “ Tatou ” (alias “ Moussu T. ”) est à l’origine du groupe “ Moussu T. e lei Jovènts ”. Sa nouvelle formation comprend des musiciens plus jeunes (*lei jovènts*, “ les jeunes ”) avec lesquels il tente de reconstruire (et de “ réinventer ”) une chanson marseillaise métissée à des genres musicaux aussi divers que le blues, les musiques noires africaines, les musiques des Caraïbes ou les rythmes brésiliens. Le premier album *Mademoiselle Marseille* (2005) a été un franc succès, ayant conduit à la forte médiatisation du groupe[15]. Sur quatorze titres (dont un instrumental), 5 chansons sont bilingues (français / provençal), 4 entièrement en provençal et 4 entièrement en français. La graphie occitane est employée sur le livret du disque, hormis pour la transcription de la chanson “ Soulòmi ”, texte de Frédéric Mistral laissé dans sa graphie “ mistralienne ” originelle. Le deuxième album, *Forever polida* (2006), poursuit la même veine avec 5 titres bilingues, 5 en provençal et 3 en français (régional), dont la reprise de la chanson “ Le plaisir de la pêche ” (en français régional) d’Alibert, Vinci, Sarvil et Scotto datant de 1936.

Papet J.

Co-fondateur de Massilia avec Tatou, “ Jali ” (alias “ Papet J. ”) a sorti son premier album “ solo ” en 2006, *Papet-J.com*. Seule une chanson sur les onze de l’album est en provençal, “ Lo sensa crespina ” (graphie occitane pour le texte), texte anonyme du XIXe s.

Oaï Star

Lux B. et Gàri Grèu, du Massilia Sound System, sont les deux fondateurs et chanteurs emblématiques de Oaï Star. Or, même chez un groupe de rock-punk comme Oaï Star, le provençal est présent. Le premier album, *13* (2001), presque intégralement en français, comprenait tout de même 5 titres de chansons en

[15] Diffusé en *play-list* sur de nombreuses radios (dont France Inter), et notamment invité du journal de la mi-journée de France 2 (septembre 2006).

provençal (graphie occitane). Paradoxalement, la chanson intitulée en français “ Chourmo, c’est pas pareil ” est presque entièrement chantée en provençal. Or, il est intéressant de noter que les deux chanteurs ont dans ce morceau une prononciation du provençal relativement sommaire, qui ferait en tout cas dresser les cheveux sur la tête d’un puriste. Alors que Lux B. et Gàri Grèu sont des locuteurs occasionnels en provençal (ils le maîtrisent aussi à l’écrit), ils semblent s’employer à ne pas s’appliquer dans leur prononciation, comme si l’important n’était pas tant de “ bien ” prononcer la langue, que de l’employer sans arrière-pensées, sans jugement normatif, et si possible dans un registre festif. Cette hypothèse semble confirmée sur le deuxième album, *Oaï Star* (2004), dans une chanson (“ C’est une bonne journée ”) au cours de laquelle les deux interprètes se mettent en scène. Face à deux jeunes filles qu’ils ont l’intention de séduire, ils mettent en avant ce qu’ils pensent être les qualités du parfait séducteur : *“ on fait l’amour à la marseillaise et on parle patois ! ”*. Puis, ils enchaînent des énoncés en provençal en s’adressant aux jeunes femmes :

Lux B - et alors euh: t’agrado euh:: ? alouro siés poulido…
Gàri - vouli te faire un poutoun
Lux B - beh [vouès] faire un pau lou pais ?[16]

La réaction des jeunes femmes ruine à néant les efforts des dragueurs marseillais et dévalorise les paroles en provençal : *“ - Comme ils sont lourds ces deux-là ! / - Ouais, ils m’ont gavée ! ”*. La prononciation de ces énoncés en provençal est, comme dans le premier album, volontairement mal assurée, caricaturale, ce que confirme la présence de marqueurs d’hésitation (“ euh… ”) bien audibles et bien appuyés dans le jeu des chanteurs. Le provençal est en quelque sorte “ désacralisé ”, et mis en scène dans une situation concrète de la vie quotidienne.

[16] Traduction approximative (le sens du dernier énoncé n’est pas évident) : “ alors, ça te plaît ? alors tu es jolie / je veux te faire un bisou / [tu veux] faire un peu le pays ? ”.

Notons sur ce même album que la chanson “ Comme un fumigène ” comprend un long couplet en provençal, interprété sur le disque (“ sérieusement ” cette fois) par Sam Karpiéna, chanteur de Dupain, couplet que reprend Gàri Grèu sur scène.

Lo Còr de la Plana et *Gacha Empega*

Comme son nom l’indique (“ Le cœur de la Plaine ”), le chœur d’hommes du *Còr de la Plana* est originaire du quartier de la Plaine, à Marseille. Autour de Manu Théron, le groupe explore différentes facettes du répertoire populaire occitan et plus spéficiquement provençal, à travers un véritable travail de recherche (collecte de textes, entretiens avec des locuteurs natifs, travail musical sur les rythmes, etc.). Le premier album *Es lo titre* (2003) était intégralement consacré aux chants populaires religieux provençaux (avec une chanson piémontaise néanmoins). Après avoir présenté un spectacle de chansons “ sociales ” (2006), le groupe sortira un deuxième album début 2007 dédié cette fois au répertoire de chansons “ à danser ”. Toutes les œuvres du groupe sont en provençal ; l’album *Es lo titre* ne fournit pas les textes des chansons, mais au dos du disque, les titres (et le nom du groupe) sont en graphie occitane.

Il est à noter que c’est peu ou prou la même perspective que visait le groupe aujourd’hui dissous Gacha Empega, formé par Manu Théron et Sam Karpiéna (qui a fondé depuis le groupe Dupain). Les 14 chansons de l’album, intégralement en provençal (graphie occitane dans le livret), comprennent des chansons recueillies au XIXe s. par Damase Arbaud, des noëls provençaux, des airs populaires et un texte de Mistral. Gacha Empega s’est produit à de nombreuses reprises avec le collectif de musiciens du sud algérien El-Hillal.

Dupain

Le titre du premier album de Dupain, *L’usina* (“ L’usine ”, 2000) cristallise à lui seul l’intérêt de Dupain pour la condition ouvrière et, plus largement pour les difficultés rencontrées par les populations des milieux populaires. Sur onze titres (dont un

instrumental), cet album ne comprenait que deux créations de Sam Karpiena contre huit reprises de textes écrits entre 1860 et 1920 par des poètes marseillais, inspirés par l'extension du capitalisme et les crises ouvrières. Le deuxième album *Camina* (2002) est plus ouvert à d'autres problématiques, mais tout aussi " sérieux " et " engagé ", et intégralement en provençal (graphie occitane), comme le premier. Il s'appuie sur un chant traditionnel (" Diga Janeta ") ainsi que sur trois textes du poète marseillais Jorgi Reboul (1901-1993). En revanche, le troisième album *Les vivants* marque un tournant dans la production de Dupain avec l'apparition du français (et un peu de l'arabe) dans le répertoire du groupe. Sur onze titres (dont deux instrumentaux), un seul (" Al Khymia ") est intégralement en provençal, les autres étant soit uniquement en français (5), soit français / arabe (1), soit français / provençal (2). Le provençal semble *a priori* reculer dans ce disque ; on pourrait pourtant considérer que l'association du provençal à d'autres langues (et notamment au français dans des chansons bilingues) traduit un désir d'ouverture et remplit certaines fonctions didactiques, dont nous parlerons plus loin.

Lei Moninas

En 2001 paraissait *Raggaliza lo*, album signé " Lei Moninas ", " les mounines " en français régional (littéralement " les guenons ", mais le terme *mounino / mounine* désigne aussi le sexe féminin ; on a évidemment affaire à un jeu de mots). Le titre est un mot-valise composé de *ragga* pour *raggamuffin* et *légaliza* pour " légalisez ". Il faudrait donc lire " raggalisez-le ", " le " étant sans aucun doute le haschisch (ou la marijuana) vu que les membres du groupe sont favorables – comme beaucoup d'autres artistes de ce réseau – à la dépénalisation du cannabis.

Ce modeste disque de quatre titres était interprété par un quatuor de femmes appartenant à l'association " Le T.I.P.I. ", réseau d'entraide contre les problèmes liés au SIDA, aux hépatites et à l'usage de drogues, basé dans le quartier de la Plaine. Parmi les personnes qui ont participé à l'enregistrement de cet album, on trouve nombre de membres d'autres groupes (Massilia, Oaï Star,

Kanjar'Oc, regroupés autour du collectif " La Phocéenne de Dub "). Il est intéressant de noter que si les chansons sont intégralement en français, le nom du groupe (*Lei Moninas*) et le titre de l'album (*Raggaliza lo*) sont en provençal (graphie occitane), comme s'il s'agissait d'insister sur l'ancrage occitan du groupe, alors même que les chansons sont en français. La représentation (et la visibilité) de l'occitan semble plus importante que sa pratique.

Guylaine Renaud

Conteuse et chanteuse de rues depuis plusieurs années, autoproclamée " femme-troubadour ", Guylaine Renaud a fait paraître en 2006 un album de six titres intitulé *100 domiciles fixes*, comprenant une chanson en provençal de Joseph Pollio, auteur marseillais du XIXe s. (texte en graphie occitane).

Autour de Victor Gelu

À l'initiative de l'association militante L'Ostau dau Pais Marselhés (d'obédience occitaniste) située dans le quartier de la Plaine, un livre-disque des *Cançons provençalas* (" Chansons provençales ") a paru en 2003. Il s'agit d'un recueil de chansons du poète marseillais Victor Gelu (1806-1885) en graphie occitane accompagnées d'une nouvelle traduction [17]. Le livre est accompagné d'un disque regroupant sept titres interprétés par les groupes et artistes Massilia Sound System, Dupain, Lo Còr de la Plana, Lei Coralas dau Lamparò, Lo Chin na-na poun, D'Aqui Dub et Jean-Marie Carlotti (soit six formations marseillaises et un artiste, Carlotti, plus proche du terroir arlésien et du Vaucluse).

Rassegna

Rassegna est plus périphérique à ce réseau. " Rassegna - Chants de Méditerranée " est un ensemble musical qui, sur ses deux albums, interprète des chants méditerranéens (Provence, Italie,

[17] Gelu écrivait en provençal maritime, dans une graphie marseillaise peu orthodoxe, qui n'était pas mistralienne, et encore moins occitane puisque celle-ci n'existait pas encore.

Espagne, Grèce, Algérie, etc.) en différentes langues[18]. On trouve un titre en occitan par album, “ Lo casteu de Montbrun ” (2003) et “ La fugida en Egipte ” (2004).

b) Le réseau musical, urbain et occitan

Seuls Quartiers Nord et Reggae d’Oc ne revendiquent aucune position sur la langue (même si les artistes de la scène musicale marseillaise se connaissent tous plus ou moins entre eux) et ne font pas partie du réseau “ occitan ” qui unit les autres groupes. En effet, le groupe de rock Quartiers Nord, qui depuis la fin des années 1970 produit de nombreuses chansons en français régional, a seulement inséré un couplet en provençal dans sa chanson “ Le reggae marseillais ” (album *L’internationale massaliote*, 2003). En ce qui concerne Reggae d’Oc, on a simplement affaire à l’insertion de quelques énoncés ou expressions en provençal dans les chansons en français régional du groupe. Il est frappant de constater que la plupart des autres artistes appartiennent peu ou prou à un même réseau musical, urbain et idéologique, à tendance “ alternative ” (politiquement et même musicalement parlant) et proche du militantisme occitaniste.

Un réseau musical

Si des genres musicaux très différents sont représentés (raggamuffin, reggae, dub, rock, blues, polyphonies, chanson à texte…), les artistes appartiennent malgré tout au même réseau musical puisque les uns posent fréquemment leurs voix (et leurs instruments) sur les disques des autres (comme on l’a vu). De plus, certains groupes sont formés avec les membres d’autres

[18] Le livret de l’album *Dominos* présente ainsi l’ensemble : *“ Fête des musiques méditerranéennes par la Compagnie Rassegna composée d’artistes venus du Sud, de tous les Suds. Rencontres magiques de voix, aux accents forts, imprégnées par les traditions de leur pays, avec Marseille comme port d’attache. ”*. L’idée du métissage musical, culturel et linguistique est explicitement mise en avant à travers cette formation, un état d’esprit partagé par les autres groupes occitans.

ensembles : les membres du Massilia Sound System poursuivent chacun des carrières avec d'autres formations (Oaï Star, Moussu T, Papet J) ; les deux chanteurs de Gacha Empega ont respectivement formé Lo Còr de la Plana et Dupain ; on retrouve nombre de ces artistes réunis sur le collectif Victor Gelu, etc.

Un réseau urbain

Le réseau lui-même s'inscrit dans l'espace urbain et se trouve plus particulièrement centré autour de la Plaine à Marseille, quartier musical, artistique et *alternatif* (ou " underground ") par excellence [19]. Certains artistes y vivent, d'autres y viennent régulièrement, et tous ont l'occasion d'y jouer au moins une fois par an. Le groupe Lo Còr de la Plana (" Le cœur de la Plaine ") tire son nom du quartier de la Plaine où son fondateur et leader, Manu Théron, anime plusieurs chorales d'expression occitane dans un cadre associatif (dont Lei Coralas dau Lamparò, chœur de filles qui interprète un titre sur le disque collectif Victor Gelu) qui permettent aux participants de se produire de temps à autre dans les salles du quartier. L'album *Va à Lourdes !* (2006) de Oaï Star contient une chanson intitulée " Les fracas de la Plaine " qui évoque ce quartier et ceux qui y vivent.

Un réseau occitaniste

Les artistes concernés adhèrent directement ou indirectement, au mouvement occitaniste. En dehors du choix de chanter en occitan qui est, en lui-même, militant[20], la plupart d'entre eux se définissent comme des militants occitans. C'est le cas de Tatou),

---

[19] Sur le quartier de la Plaine abordé sous ses aspects sociolinguistiques et sur les représentations sociales de ce *quartier*, voir Gasquet-Cyrus *et al.* (2002), notamment les chapitres I (Gasquet-Cyrus, Binisti et Giacomi 2002) et V (Binisti, Gasquet-Cyrus et Giacomi (2002).

[20] " […] *les chanteurs en langue provençale, même lorsqu'ils chantent aussi en français (y compris dans le même spectacle, le même disque ou la même chanson), sont tous d'une certaine manière des militants, des activistes. "* (Blanchet 2002 : 147).

fondateur et leader des groupes Massilia Sound System et Moussu T e lei Jovènts, qui se revendique comme un militant occitaniste et qui produit régulièrement des discours à la fois engagés et nourris de références historiques linguistiques sur l'occitan[21]. Le titre du dernier album de Massilia, *Occitanista*, traduit clairement l'engagement du groupe dans la cause occitaniste, qu'il soutient depuis ses débuts en adoptant, notamment, une graphie occitane dans tous les textes du groupe.

Les artistes de ce réseau aiment préciser que leur perspective n'est jamais régionaliste, mais toujours fondée sur une ouverture de la langue vers d'autres cultures et d'autres langues, y compris la langue française. Tous utilisent sur leurs supports écrits la graphie occitane[22]. Enfin, tous emploient également de préférence le glossonyme " occitan ", et de temps à autre " provençal " (dans les discours que j'ai pu recueillir, ils avouent souvent que le nom de la langue leur importe peu, et qu'ils sont prêts à l'appeler " occitan ", " provençal " ou " patois " pourvu qu'elle rassemble des personnes, au lieu de les diviser).

c) Dynamique du réseau et promotion du provençal *alternatif*

Nous allons à présent analyser la dynamique de ce réseau musical, urbain et occitan et la manière dont il génère l'image d'un provençal *alternatif*.

L'intrication de l'espace urbain, de la musique et de la langue

La Plaine est réputée pour être le lieu de prédilection des groupes " occitans " et de leurs " amis " du Sud de la France,

---

[21] Il est proche (intellectuellement parlant) d'artistes et d'intellectuels comme Robert Lafont, le militant occitaniste, " anticentraliste " et " antirégionaliste " Félix Castan (1920-2001), plusieurs fois mentionné par Massilia, ou Claude Sicre, Fabulous Trobadors de Toulouse (c'est sous le label dirigé par Massilia Sound System, Roker Promocion, que fut produit l'album des Fabulous Trobadors *Pas de ci… la rate*, en 1992).

[22] Hormis, on l'a vu, Moussu T. pour le texte de Mistral " Soulòmi ", conservé dans sa graphie mistralienne originale.

d'Italie, du Maghreb ou d'autres pays riverains de la Méditerranée. L'implantation de l'occitan dans le quartier doit beaucoup au " Festival des Musiques d'Occitanie et du pourtour méditerranéen "[23], qui se déroule deux fois par an au bar " L'Intermédiaire "[24] de la Plaine, et qui propose un plateau de chanteurs et groupes occitans aux côtés d'artistes chantant en langues " minoritaires " (provençal du Piémont, arabe, catalan, tsigane, berbère, etc.), ce qui permet d'insister sur l'ouverture culturelle de l'occitan ou plus spécifiquement sur un pan-occitanisme musical, culturel et linguistique (voir les analyses de Rispail 2000 sur l'imaginaire plurilingue véhiculé par les groupes de langues régionales ou minoritaires). L'ancrage urbain des réseaux musicaux en langues minoritaires n'est pas anodin, car il correspond à une tendance générale, comme l'écrit Marielle Rispail au sujet des langues régionales :

> On est allé du village et de la banlieue vers le centre-ville [...]. On assiste donc, depuis plusieurs années, à un déplacement de l'espace rural vers l'espace urbain et à des manifestations linguistiques groupées autour de la notion de spectacle. (Rispail 2000 : 405)

Culture urbaine et visibilité

L'occitan bénéficie de son insertion dans un réseau de réseaux très dense à la Plaine. A travers des thèmes *a priori* différents (la musique, le football, la vie du quartier, la vie associative), c'est la

---

[23] Organisé par l'association au nom occitan *Lo Liame* qui se destine à la promotion des musiques régionales traditionnelles, il est officiellement soutenu par l'Office de la Culture de la Ville de Marseille, le Conseil Régional et l'IEO.

[24] L'Intermédiaire constitue à lui seul un nœud de réseaux du mouvement occitan puisque l'établissement, situé à l'un des angles de la place Jean-Jaurès (la " plaine "), arbore le drapeau occitan (la croix de Toulouse) pratiquement au quotidien, alors qu'il n'était hissé autrefois que pour le Festival des Musiques d'Occitanie et du pourtour méditerranéen.

même conception d'une certaine " culture urbaine " qui est partagée par les membres des groupes ou associations. La sociabilité revendiquée par les membres de plusieurs réseaux s'appuie volontiers sur des pratiques gastronomiques locales à forte valeur identitaire. Les événements du quartier sont ponctués de *pastissades* (consommation de pastis) ou de *sardinades*. La plupart des membres des réseaux de la Plaine, sans forcément être des militants de l'occitan, et tout en conservant leurs attaches à une certaine culture urbaine, valorisent un mode de vie marseillais ou méditerranéen, en soulignant (sous le mode du rire) leur consommation d'aïoli, de pastis, de sardines, etc. L'ambiance des chansons, des concerts et l'évocation de thèmes du quotidien local (l'aïoli, le pastis, la consommation " festive " de marijuana ...) attirent un public hétérogène composé de jeunes gens, souvent étudiants, mais aussi des moins jeunes issus de classes moyennes et à dominante intellectuelle (enseignants, artistes, etc.). Comme l'écrit U. Nagy (2000), on peut considérer le réseau occitan comme *" un mouvement qui est assez érudit et volontaire "*.

Tout en développant des musiques festives et populaires, les artistes tiennent globalement un même discours basé sur l'ouverture à l'Autre, à la tolérance et à la solidarité[25] ; or, ce qui pourrait se définir comme un *" discours collectif "* (Bulot et Tsekos 1999 : 23) au sens large semble en adéquation avec le quartier et son esprit. Les combats des uns deviennent les combats des autres, d'autant qu'il s'agit de brandir également haut et fort les couleurs et les valeurs de Marseille, le dénominateur commun de tous ces mouvements. De plus la ville, à la fois lieu d'unification et de différenciation linguistique, autorise le brassage linguistique et suscite toutes les utopies, tous les fantasmes, toutes les idéologies (Gasquet-Cyrus 2000) :

---

[25] Il ne faut surtout pas en déduire que les " provençalistes " ou les militants plus " anciens " ne seraient pas tournés vers le monde : si les occitanistes reprochent souvent aux provençalistes de promouvoir un " repli régionaliste ", nombre de " provençalistes " et de provençalophones sont eux aussi ouverts au mélange de leur identité à celle d'autres cultures.

> Les villes offrent le lieu de cette construction, de cette création sociale au sens propre ; mieux, elles l'exhibent et la font spectacle. En temps réel et de facto, on voit se créer une nouvelle utopie identitaire, se forger les images d'un nouvel imaginaire social, basé sur la déterritorialisation et la mutation de l'idée d'identité, faisant émerger des sentiments de multi-appartenance (Rispail 2000 : 415)

À la Plaine (mais aussi ailleurs), la force de l'occitan est peut-être de s'appuyer sur tous les éléments de la " culture urbaine " de certains pratiquants du quartier et de s'inscrire dans une dynamique " moderne ". À côté du dynamisme des militants et intellectuels occitanistes et du côté " spectaculaire " du mouvement, l'engagement des provençalistes " traditionnels " paraît effectivement quasi-inexistant, notamment à la Plaine où ils sont pourtant représentés[26] ; mais si elles ne sont pas visibles, c'est parce qu'elles ne sont pas insérées dans les réseaux du quartier qui reposent, majoritairement, sur une conception de la culture urbaine. Il ne suffit pas d'être *en ville* pour participer à (et bénéficier de) la culture *urbaine*.

C'est en ce sens que ce mouvement ne pouvait " prendre " que dans le quartier de la Plaine, quartier du " mélange " par excellence[27], quartier où se construit, plus qu'ailleurs, une culture urbaine marseillaise (différente de la culture " traditionnelle "). La Plaine peut être considérée comme une *" région morale "* au sens

---

[26] L'association provençale La Couqueto (le plus ancien groupe folklorique de Marseille) se trouve à quelques dizaines de mètres de L'Ostau dau païs marselhés. Mais son nom n'est " visible " que sur une sonnette, contrairement à la façade colorée et " spectaculaire " de L'Ostau.

[27] Comme le confirment ces propos d'un chanteur occitan : *" Je pense que la Plaine est un terreau propice parce que c'est un quartier du centre-ville et parce que c'est un quartier où le mélange des populations est en train de se faire petit à petit "* (corpus relevé par U. Nagy, 2002).

décrit par R.E. Park ([1925] 1990 : 128), dans la mesure où l'attitude de ces personnes *" est déterminée par les attitudes des autres individus et par les normes observées dans le groupe "* ([1926] 1990 : 210).

Engagements politiques

Pour être plus précis, la *" communauté de position "* (Grafmeyer 1994 : 20) mise en avant dans le *discours collectif* véhiculé par les artistes et reprise, comme s'il s'agissait d'une caisse de résonance, à la Plaine, est celle d'une contre-culture alternative, au sens politique du terme. Les groupes diffusent unanimement des discours de tolérance envers les minorités (ethniques, religieuses, sociales, sexuelles …), des discours contestataires vis-à-vis des autorités établies (mairie de Marseille, police, état centraliste), des discours contre l'extrême-droite et le Front National, des discours anti-libéralisme et anti-globalisation, propres à séduire de nombreux jeunes et moins jeunes. La dimension politique n'est pas descriptible en termes d'affiliation à des partis, mais la tendance générale est plutôt de gauche voire d'extrême-gauche (solidarité avec les minorités opprimées du monde)[28]. Ce que décrivent Le Du et Le Berre (1987 : 28 et n. 1) pour le combat breton, qui *" rejoint tous les autres combats des minorités, en France et dans le monde ",* est valable pour l'occitan : *" écologistes, antinucléaires, alternatifs de tout poil se rencontrent dans les mêmes milieux ".*

Idéologie du " métissage "

Opposés à l'uniformisation culturelle telle qu'elle pourrait être véhiculée par la mondialisation et/ou par le modèle centraliste de l'état français, les groupes sont de fervents défenseurs des identités plurielles et des métissages.

Ne revendiquant jamais l'étiquette de " régionalistes ", les artistes souhaitent au contraire ouvrir la culture provençale et

[28] P. Blanchet (2002 : 166) parle (notamment pour Massilia Sound System), de *" " contre-culture " écolo-gaucho-libertaire rebelle et provocatrice ! ".*

marseillaise au monde, en la confrontant à d'autres cultures. La musique est une expérience idéale pour pratiquer ce genre de " métissages ", comme l'a fait Gacha Empega avec les Algériens de El-Hillal. L'arabe est également présent dans la chanson " Tout le monde a faim " de Dupain, ainsi que dans leur titre " Al khymia " … intégralement chanté en provençal, ce qui pourrait être perçu comme le symbole d'un trait d'union entre les deux langues. Comme l'a fait P. Blanchet (2002 : 164), on notera *" de nombreuses influences du monde méditerranéen arabo-musulman "*, chez Massilia ou Gacha Empega, mais aussi, ajouterai-je, chez Rassegna ou Dupain. Ces influences sont des applications des discours colportés par les groupes sur la tolérance, les identités plurielles, la richesse des métissages et du plurilinguisme, etc. : beaucoup de ces artistes sont catalogués dans la " world music ", et non dans la " chanson provençale ". La double dimension politique et idéologique a bien été soulignée par P. Blanchet (2002 : 165), qui relève chez ces groupes *" une volonté de s'inscrire dans un cadre culturel profondément méditerranéen "*.

Enfin, il est remarquable de noter que la plupart des productions, composées par des adultes d'une quarantaine d'années voire de jeunes adultes, proposent un ancrage dans le patrimoine et dans l'histoire tout en conservant leur dimension moderne (au niveau musical ou dans l'engagement politique lié à l'actualité). Au milieu des créations, il est fréquent de retrouver des textes de poètes marseillais ou provençaux du XIXe s. (chez Dupain, Guylaine Renaud, Moussu T., ainsi que dans le collectif Victor Gelu) ou des chants traditionnels et populaires (chez Massilia, Lo Còr de la Plana, Gacha Empega, Dupain, Papet J., Rassegna). Loin de renier le passé, les artistes cherchent au contraire à le retrouver afin de mettre en valeur un héritage susceptible de donner de la cohérence au présent et à l'avenir. Sans nostalgie ni passéisme pour un quelconque " terroir ", ils tissent des liens entre leurs pratiques culturelles contemporaines et une histoire qui aurait pu leur échapper, s'ils n'avaient décidé de s'en emparer, par le biais de la musique et de la langue.

“ Reconquête ” de la langue et fonctions didactiques des groupes

Le rapport des locuteurs à la langue est, dans le cadre de ce réseau, extrêmement intéressant. En effet, les militants œuvrant pour la reconnaissance et le développement du provençal et plus largement de l’occitan sont essentiellement de jeunes adultes ou des adultes ayant la plupart moins de 40 ans. Ils ne sont en tout cas jamais des locuteurs spontanés de provençal ayant *acquis* la langue auprès de leurs parents ou grands-parents lorsqu’ils étaient enfants. Ils font partie de ces générations auxquelles la langue n’a pas été *transmise*. Leur démarche envers l’occitan, qu’ils ont *appris* (ou qu’ils sont en train d’apprendre), doit donc être comprise comme un effort volontaire, réfléchi et intellectuel. Leur but est de se réapproprier la langue, mais aussi de lui restituer une certaine reconnaissance.

C’est en ce sens qu’au cours d’une interview qu’il m’a accordée[29], Tatou a pu parler de *“ reconquête ”* de la langue :

> autant on peut dire que l’usage du provençal est est / a p- / a peut-être connu un : je veux dire un déclin autant la création en provençal n’a jamais connu d(e) déclin i(l) y a toujours autant de types qui écrivent en provençal de gens qui chantent en provençal de / donc euh : / finalement on est aussi dans une: / ça nous met dans une continuité ++ et je et je pense que les gens i(l)s y i(l)s y adhèrent facilement ++ justement c(e) qui et intéressant c’est qu’i(l)s y adhèrent pas par euh / comme quelque chose de patrimonial on va dire qui / qui s(e)rait à leur(s) grand(s)-père(s) mais i(l)s y adhèrent parce qu’ils sentent bien que + euh ++ que / p- pour l’instant cette langue e(lle) se développe autour de / autour de l’idée aussi de: de:: de reprendre les choses en main de ne pas être un citoyen de seconde zone d’avoir le / le droit de dire des choses pour son quartier pour son:: euh + j(e) p- / j(e) pense qu’i(l) y a ça aussi i(l) y a cette espèce d’identification

[29] Dans les locaux de France Bleu Provence, le mercredi 11 octobre 2006, en compagnie du guitariste Blu ; interview enregistrée pour une diffusion radio.

> entre l- / on va dire le combat anti-centraliste et l- / et:: et l'utilisation de la langue

Dans son discours, Tatou explicite bien les motivations premières qui poussent des *" gens "* vers le provençal : non pas un repli identitaire et nostalgique, mais une attitude " citoyenne ", *" anti-centraliste "* et donc politique, qui fait de la langue un vecteur, à la fois arme et symbole de la lutte, du *" combat "*. Mais dans cette " reconquête " de la langue, les groupes jouent un rôle majeur.

Rôle didactique des groupes

La plupart des artistes sont pleinement conscients du rôle qu'ils jouent dans la " défense " ou la " promotion " des langues minoritaires. Ainsi, par le biais du français régional, Massilia amène doucement l'auditeur vers l'occitan : *" une façon de populariser la langue occitane est d'introduire des mots ou des passages en occitan dans les chansons en français en pratiquant l'alternance codique "* (Touchard et Van den Avenne 1999 : 168). Massilia développe ainsi de vraies stratégies pédagogiques pour encourager à la fois une valorisation et une pratique de l'occitan[30]. Le choix de l'occitan remplit plusieurs fonctions chez Massilia :

> Le choix de l'occitan ne correspond pas à une réalité linguistique locale mais à un choix. […] Le choix de l'occitan se fait en réaction contre le français, langue de l'État centraliste. Il est présenté par Massilia Sound System comme une langue à la fois identitaire et véhiculaire. Identitaire, parce que l'occitan pour les Massilia Sound System a la même fonction identitaire que le

[30] De leur côté, avec leurs albums bilingues occitan / français, Moussu T. et Dupain, notamment, ont sans doute comme perspective une même démarche qui consiste à proposer un modèle, en faisant cohabiter (l'espace d'un disque ou d'un spectacle) des langues qui ne se croisent plus dans des conditions " écologiques ", le français et le provençal.

> verlan pour les rappeurs du nord de la France. Il a de plus une fonction cryptique […]. Il s'agit de parler patois […] pour ne pas se faire comprendre de Paris, et pour se faire comprendre au sein de ses pairs occitans. Par ailleurs, l'occitan est conçu – à la différence du français – comme une langue intercommunautaire, une sorte d'espéranto, une langue utopique, pourrait-on dire. (Touchard et Van den Avenne 1999 : 163-164)

La popularité du groupe, sa médiatisation, sa longévité et sa cohérence artistique globale ont sans aucun doute permis de sensibiliser nombre de Marseillais (et Provençaux) à la question des langues minoritaires, dont l'occitan, sans cesse présenté comme " leur " langue (*" réapprends ton patois "* dit l'une des chansons). Les adolescents et les jeunes adultes, adeptes de la musique et des chansons de Massilia, figurent évidemment parmi les populations les plus concernées.

En effet, si l'occitan se chante, il s'affiche également sur de nombreux supports : affiches de concerts, dépliants de présentation des groupes ou des associations occitanes, pochettes et livrets de disques, etc. On recense également un certain nombre de mots liés au réseau musical construits sur des bases occitanes. Massilia Sound System a contribué au développement des *ragga-balètis* dans le quartier de la Plaine ; *ragga-balèti* est une création lexicale basée sur le nom *balèti* qui désigne en provençal le " bal ", la " soirée dansante ". Cet usage du mot *balèti* se retrouve dans le parler marseillais chez les locuteurs les plus âgés. Le préfixe *ragga-* est donné par le style musical du groupe, le *raggamuffin* (mélange de rap et de reggae). Le *ragga-balèti* conjugue donc, en un seul mot, une pratique traditionnelle (le bal) et une pratique plus moderne (le *raggamuffin*). Dans le même registre, les *Tradicìonau Dub Balèti* constituent une articulation entre les *balèti traditionnels* et la musique plus rythmée du *rub-a-dub*, tandis que le style *balèti-core* est à rapprocher (de manière comique) du *hard-core*. On trouve également les termes *trobamuffin* (du verber *troba / trobar*, " trouver ", en référence à l'art des troubadours) et *" Tradinovation "* (ou " tradinovacion "),

la seule étiquette qu'accepte et que revendique le groupe Dupain. Le mot-valise explicite clairement le positionnement du groupe, qui conçoit sans rupture la " tradition " et l' " innovation ", sans verser vers l'un ou l'autre pôle : *" le trio marseillais se sent aussi loin des conneries des régionalistes ou autres folkloristes que de la techno ou de la musique électronique "*[31].

Vers un (néo-)provençal urbain ?

Les groupes occitans jouent un rôle majeur dans la médiatisation, la visibilité et l'audibilité de la langue.

La musique est évidemment un vecteur très attractif pour séduire des jeunes et de jeunes adultes, surtout si la musique est festive et propice à la danse et au " défoulement " (comme c'est le cas pour la plupart de ces groupes). Il ne faut donc pas négliger l'impact de ces groupes sur une partie de la jeunesse marseillaise, et au-delà sur une partie des Marseillais, parmi lesquels des adultes d'un certain milieu petit-bourgeois (du style " bobo ", bourgeois-bohême)[32]. Les discours émanant de ces groupes contribuent avant tout à sensibiliser les populations à propos de l'existence d'une langue régionale et/ou minoritaire qui fait partie de leur patrimoine, le provençal / l'occitan. La chanson permet ensuite de *faire entendre* cette langue, alors qu'il est beaucoup moins évident de l'entendre dans la ville. Si, comme le constate U. Nagy au terme de son étude du réseau occitan de la Plaine, *" le militantisme occitan n'a pas atteint ses objectifs dans la mesure où il a été incapable de modifier les usages linguistiques "* (2002 : 180), ses efforts essentiellement appuyés par les productions musicales contribuent au moins (et ce n'est pas rien)

---

[31] Jean-Stéphane Brosse, *Vibrations*, article repris sur un dépliant promotionnel du groupe.

[32] Le mensuel bilingue français-occitan *Aquò d'Aquí* (" Ceux d'ici ") posait, en couverture de l'un de ses numéros, la question suivante : *" L'occitan est-il chébran "* ; il y était question du réseau occitan de la Plaine, présenté notamment sous ses aspects musicaux (*Aquò d'Aquí*, n° 141, décembre 2000-janvier 2001).

à “ réveiller l’oreille ” en faisant entendre cette langue, voire en la rendant *visible*.

À propos de l’influence de la chanson provençale, P. Blanchet va jusqu’à parler de l’existence d’un *“ néo-provençal ”*, en décrivant, dans les années 1970,

> […] l’apparition puis la domination médiatique d’un “ néo-provençal ”, parlé par des militants de bonne volonté, dont la langue maternelle – souvent unique – est le français – souvent régional – et qui l’ont appris à base écrite dans des livres et non pas à base orale avec des locuteurs natifs ou des méthodes adaptées […] (Blanchet 2002 : 145)

Cependant, il n’y a pas encore assez de *pratique* de la langue pour évaluer la forme que celle-ci peut prendre dans la bouche de néo-provençalophones ayant *appris* et non *acquis* la langue[33].

L’hypothèse de l’émergence d’un *“ provençal des rues ”*, pour reprendre les mots d’un militant occitan, n’est pas à exclure. Dans leur démarche, les artistes du réseau occitan souhaitent ancrer et “ banaliser ” la langue [34] dans un quotidien urbain, et plus précisément dans une culture *alternative*. Dans l’un des cours d’occitan auquel j’ai pu assister à la Plaine (en milieu associatif), le jeune enseignant proposait des exemples très concrets, comme demander son chemin dans Marseille, commander un pastis au bar, etc. D’ailleurs, pour certains militants, l’occitan a été envisagé comme *“ la langue du bar ”*. Peu à peu, le provençal acquiert, *dans les représentations linguistiques*, une dimension *urbaine*. Un journaliste local a insisté sur cette dimension dans

[33] D’autant que nombre d’entre eux ne sont pas même Marseillais ni Provençaux d’origine ; Marseille a vu croître (surtout dans le quartier de la Plaine) un grand nombre de “ néo-Marseillais ” très vite tombés amoureux de la ville, de sa culture et de ses pratiques. Ils ne sont pas les moins actifs dans ce genre de militantisme.

[34] C’est-à-dire lui rendre des fonctions sociales qu’elle a perdues depuis au moins des décennies.

deux articles. Dans le premier[35], il explique que *“ de jeunes urbains ”* se sont réapproprié le provençal. Dans le second[36], paru à l’échelle nationale, il parle d’*“ usage urbain du provençal dans des bandes de jeunes, les “ chourmos ”, qui s’apprend entre copains ou dans les bars de nuit du quartier de la Plaine à Marseille ”*. Il est impossible de parler de *néo-provençal* ou de *provençal urbain* : les pratiquants de la langue sont encore trop peu nombreux. Mais ce qui est sûr, c’est que si le provençal “ s’urbanise ” dans les représentations linguistiques, il le doit en grande partie aux caractéristiques du quartier de la Plaine, qui s’offre ainsi comme un territoire idéal pour conjuguer l’usage “ traditionnel ” de la langue et une conception plus “ alternative ” de ce qu’elle peut être. Un chanteur occitan dit ainsi :

> je pense que la Plaine est un terreau propice [pour développer l’occitan] parce que c’est un quartier du centre-ville et parce que c’est un quartier où le mélange des populations est en train de se faire petit à petit.

On comprend mieux pourquoi la Plaine a été “ choisie ” par les artistes du réseau occitan : ils peuvent y toucher les jeunes en les sensibilisant à la langue à travers des pratiques (musicales notamment) modernes, issues de la culture urbaine et alternative. Mais ils y retrouvent aussi une sociabilité méridionale qu’ils ont contribué à renforcer. L’état d’esprit *alternatif* volontiers mis en avant par ces artistes (et ceux d’autres groupes) est ainsi une façon de conjuguer le patrimoine (linguistique et culturel) avec la modernité (les technologies électroniques et une forme culture urbaine), générant plus ou moins volontairement un provençal *alternatif*.

CONCLUSION

---

[35] Luc Leroux, “ Les jeunes font du provençal une langue d’aujourd’hui ”, *La Provence*, 1999, sans date.

[36] Luc Leroux, “ Les “ petits frères ” du provençal ”, *Le Monde* daté du 20/07/99.

En dépit de sa très faible pratique (à Marseille encore plus que dans les zones plus rurales), le provençal fait partie intégrante de la vie locale. On peut cependant affirmer avec J.-C. Bouvier (1988 : 7) qu'*“ il existe plus d'une façon d'être locuteur ”*.

En effet, alors qu'il n'est maîtrisé que par un pourcentage extrêmement réduit de la population et qu'il ne dispose d'aucune fonction sociale publique ou économique (hormis bien sûr une importante fonction identitaire), le provençal est très présent dans l'univers langagier local. Il transparaît au quotidien dans le français de Marseille (accent, lexique, tournures, expressions et locutions, suffixation), mais aussi dans la production humoristique locale, y compris sous la forme de son avatar, le pseudo-provençal. L'existence de cette pratique ludique n'est pas à négliger, lorsque l'on connaît d'une part l'attachement des Marseillais au provençal, d'autre part l'importance d'un humour à dimension métalinguistique dans la production d'une identité marseillaise.

La chanson marseillaise contemporaine confirme l'importance du provençal. D'une part, la production d'œuvres comprenant du provençal est assez remarquable, et semble même en expansion. Le répertoire est certes extrêmement varié au niveau des genres musicaux, mais il est frappant de constater que de nombreux groupes incluent du provençal dans leurs chansons, qu'il s'agisse de créations ou de reprises de textes parfois anciens (XIXe s.), illustrant ainsi l'ancrage d'une pratique moderne dans un patrimoine qui n'est pas négligé, y compris par les artistes qui produisent une musique résolument moderne (rock, raggamuffin, électro, dub …).

Il conviendrait de mener des enquêtes approfondies pour vérifier l'impact de ces productions sur les représentations et surtout sur les pratiques linguistiques auprès du public. Toutefois, même si la pratique de la langue ne s'en trouve pas profondément changée, la représentation du provençal comme langue *alternative* contribue à inscrire la langue dans une nouvelle dynamique. En effet, alors qu'elle pourrait n'être rattachée (à tort sans doute) que

comme une langue du passé, du terroir, tout juste bonne à servir de support à un folklore régionaliste et passéiste, elle est au contraire mise en avant dans la construction d'une " identité plurielle " qui va au-delà de l'identification à une région ou (surtout) à un état. Dans le concert des langues minoritaires en lutte pour l'affirmation des droits des peuples à parler leur(s) langue(s), le provençal apparaît comme une langue *alternative* (au seul français proposé par le modèle centraliste). Investi de représentations nouvelles (langue urbaine, langue de modernité, langue festive, langue de contestation …), le provençal apparaît sous un jour attractif pour un public plus jeune que celui qui est constitué par la majorité des locuteurs provençalophones (au-delà de cinquante ans). Il s'agit alors de *reconquérir* la langue en l'*apprenant*. Le résultat est loin d'être à la hauteur des ambitions, mais l'important semble plus être l'existence de cette identification à une langue que sa réelle pratique[37], étant donné qu'elle est dénuée de toute fonction sociale autre qu'identitaire. C'est cette dernière dimension qui est primordiale, et qui est largement présente dans la configuration sociolinguistique locale, que ce soit à travers le pseudo-provençal ou l'existence de ce provençal *alternatif*.

Médéric Gasquet-Cyrus
Université de Provence

BIBLIOGRAPHIE

[37] Comme je l'ai déjà écrit ailleurs, cette *" " guerre des langues " peut aussi n'avoir lieu que sur le terrain des représentations, faute de combattants sur celui des pratiques. Dans les villes plurilingues, les représentations linguistiques sont parfois aussi importantes et déterminantes que les pratiques des langues concernées, et l'ancrage dans un quartier, une culture urbaine ainsi qu'une visibilité symbolique et médiatique permettent d'asseoir un ensemble de représentations au détriment d'autres "* (Gasquet-Cyrus 2001 : 61).

Académie de Marseille (2006), *Dictionnaire du marseillais*, sous la direction de J. Chélini et J.-C. Gaudin, Académie de Marseille, diffusion Edisud.

Binisti, Nathalie, Gasquet-Cyrus, Médéric, Giacomi, Karine (2002), “ La Plaine : un quartier *typique* ? ”, in M. Gasquet-Cyrus *et al.*, *Marseille au filtre d'un quartier : la Plaine. Etude sociolinguistique d'un quartier dans sa ville*, rapport de recherches remis au Ministère de l'Éducation Nationale, de la Recherche et de la Technologie / CNRS, Action concertée incitative “ Ville ”, inédit, pp. 204-214.

Blanchet, Philippe (2000), *Zou, boulégan ! Expressions familières de Marseille et de Provence*, Bonneton.

Blanchet, Philippe (2002), *Langues, cultures et identités régionales en Provence. La métaphore de l'aïoli*, L'Harmattan, coll. Espaces Discursifs.

Bouvier, Jean-Claude (1988), “ Introduction. Le français en Provence ”, in C. Martel, *Le parler provençal*, Marseille, Rivages, pp. 7-18.

Brun, Auguste (1931), *Le français de Marseille, étude de parler régional*, Marseille, Institut Historique de Provence.

Bulot, Thierry, TSEKOS, Nicolas (1999), “ L'urbanisation linguistique et la mise en mots des identités urbaines ”, in T. Bulot (dir.) et N. Tsekos, *Langue urbaine et identité (Langue et urbanisation à Rouen, Venise, Berlin, Athènes et Mons)*, Paris, L'Harmattan, pp. 19-34.

Calvet, Louis-Jean (2002), *Le marché aux langues. Les effets linguistiques de la mondialisation*, Paris, Plon.

De Pietro, Jean-François (1995), “ Francophone ou Romand ? Qualité de la langue et identité linguistique en situation minoritaire ”, in *La qualité de la langue. Le cas du français*, textes rassemblés par J.-M. Eloy, Paris, Champion, pp. 223-250.

Dutourd, Jean (1999), *A la recherche du français perdu*, Paris, Plon.

Gasquet-Cyrus, Médéric (2000), “ Villes plurilingues et imaginaire linguistique : le cas de Marseille ”, in L.-J. Calvet et A. Moussirou-Mouyama (éds.), *Le plurilinguisme urbain*, Didier Erudition, coll. Langues et Développement, pp. 369-386.

Gasquet-Cyrus, Médéric (2001) “ Etude sociolinguistique d'un quartier : le provençal (occitan) à la Plaine (Marseille) ”, in T.

Bulot, C. Bauvois et P. Blanchet (éds.), *Cahiers de Sociolinguistique*, 6, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp. 48-63.

Gasquet-Cyrus, Médéric (2004), *Pratiques et représentations de l'humour verbal. Etude sociolinguistique du cas marseillais*, thèse sous la direction de L.-J. Calvet, Université de Provence, inédit.

Gasquet-Cyrus, Médéric (à par.), " La lexicographie identitaire : analyse sociolinguistique de lexiques, glossaires et dictionnaires " marseillais " ", à paraître in *Mélanges offerts à Robert Chaudenson*, D. Véronique (éd.).

Gasquet-Cyrus, Médéric, Binisti, Nathalie, Giacomi, Karine (2002), " La Plaine : un quartier (?), des images ", in M. Gasquet-Cyrus *et al.*, *Marseille au filtre d'un quartier : la Plaine. Etude sociolinguistique d'un quartier dans sa ville*, rapport de recherches remis au Ministère de l'Education Nationale, de la Recherche et de la Technologie / CNRS, Action concertée incitative " Ville ", inédit, pp. 20-111.

Gasquet-Cyrus, Médéric, CALVET, Louis-Jean (2002), " Marseille au filtre d'un marché : le marché de la Plaine ", in M. Gasquet-Cyrus *et al.*, *Marseille au filtre d'un quartier : la Plaine. Etude sociolinguistique d'un quartier dans sa ville*, rapport de recherches remis au Ministère de l'Education Nationale, de la Recherche et de la Technologie / CNRS, Action concertée incitative " Ville ", inédit, pp. 130-160.

Genette, Gérard (1976), *Mimologiques*, Paris, Seuil, coll. Points.

Grafmeyer, Yves (1994), *Sociologie urbaine*, Nathan, coll. 128.

Le Du, Jean, Le Berre, Yves (1987), " Contacts de langues en Bretagne ", in *Travaux du Cercle Linguistique de Nice*, 9, pp. 11-33.

Leclerc, Jacques (2006), " La vitalité des petites langues ", in *L'aménagement linguistique dans le monde*, http://www.tflq.ulaval.ca/AXL/Langues/2vital_petiteslangues.htm

Nagy, Ursula (2002), " Le réseau occitan de la Plaine ", in M. Gasquet-Cyrus *et al.*, *Marseille au filtre d'un quartier : la Plaine. Etude sociolinguistique d'un quartier dans sa ville*, rapport de recherches remis au Ministère de l'Education Nationale, de la Recherche et de la Technologie / CNRS, Action concertée incitative " Ville ", inédit, pp. 162-183.

Park, Robert Ezra [1925] (1990), “ La ville. Propositions de recherche sur le comportement humain en milieu urbain ”, in Y. Grafmeyer et I. Joseph, *L’Ecole de Chicago*, Aubier, pp. 83-130.

Park, Robert Ezra [1926], “ La communauté urbaine. Un modèle spatial et un ordre moral ”, in Y. Grafmeyer et I. Joseph, *L’École de Chicago*, Aubier, pp. 197-211.

Rispail, Marielle (2000), “ Quand les villes se mettent à chanter ”, in L.-J. Calvet et A. Moussirou-Mouyama (éds.), *Le plurilinguisme urbain*, Didier Erudition, coll. Langues et Développement, pp. 405-211.

Touchard, Yvonne, Van Den Avenne, Cécile (1999), “ Langue, discours et identité dans les chansons de Massilia Sound System ”, in M. Gasquet-Cyrus, G. Kosmicki, C. Van den Avenne (éds.), *Paroles et musiques à Marseille*, Paris / Montréal, L’Harmattan, coll. Sociolinguistique, pp. 151-169.

Les langues d'oc et le droit

1 – Une circulaire qui fit scandale

" la langue occitane " est entrée dans notre législation par la loi Deixonne, de son nom officiel loi n° 51-46 du 11 janvier 1951 *relative à l'enseignement des langues et dialectes locaux*, et spécialement par son article 10 qui en prévoyait l'application à la rentrée scolaire 1951 " dans les zones d'influence " de plusieurs langues, dont l'occitane.

24 ans après, un amendement d'origine parlementaire allait devenir l'article 12 de la loi de " réforme " proposée par le ministre de l'éducation nationale René Haby (n° 75-620 du 11 juillet 1975), article qui réaffirmait plus nettement encore la place de l'enseignement des langues et cultures *régionales* tout au long de la scolarité.

Pour l'application de cet article 12, le ministre adressa aux Recteurs une importante circulaire (n° 76-123 du 29 mars 1976) sur la " *Prise en compte dans l'enseignement des patrimoines culturels et linguistiques français* ". Cela allait donner l'occasion de rappeler " que les langues reconnues par la réglementation en vigueur sont : le breton, le basque, le catalan, **les langues d'oc** et le corse. "

Mais remplacer " langue occitane " par " langues d'oc " était inacceptable pour les occitanistes. D'où la protestation de l'*Institut d'études occitanes* (I.E.O.) dans un communiqué grandiloquent du 20 juin 1976 (cf. *Annals de l'I.E.O.*, n° 1, 1977, p. 138) :

> " Ces circulaires [sic, au pluriel] pulvérisent la langue occitane dans une multitude de parlers locaux et enferment une culture vécue par un peuple depuis un millénaire et de rayonnement universel dans un folklorisme de clocher ".

Roger Teulat, de la Faculté de lettres de Clermont-Ferrand, protesta à son tour par un article *Occitan o lengas d'òc ?* (QLO n° 4, Déc. 1976, repris dans *Uei l'occitan*, pp. 131-138) et l'I.E.O. devait peu après publier sur le sujet un article d'Henri Giordan *Occitan vs Langues d'oc, Culture subalterne et culture dominante* (même n° des *Annals de l'I.E.O.*, pp. 130-139).

Mais faute d'arguments linguistiques décisifs, ce dernier plaçait résolument (et honnêtement) le problème sur le terrain de la lutte des classes :

> " […] Ce n'est pas, en effet, parce que des linguistes ont défini des critères unissant les dialectes d'oc dans un ensemble unitaire, *l'occitan*, […] que la référence à d'éventuelles *langues d'oc* est nulle et non recevable. À ce compte-là, la revendication culturelle corse serait à renvoyer aux poubelles d'une histoire dirigée par les linguistes. Donner la préférence à une vision des choses qui privilégie les facteurs d'unité par rapport aux facteurs d'opposition est un choix imposé par la volonté de substituer un discours construisant une culture alternative en France à un discours dont le rôle est de maintenir en place la culture hégémonique de la bourgeoisie dans ce pays. "

2 – À la recherche d'un arrêt

Au cours de la préparation de ma thèse de doctorat centrée sur la langue gasconne et spécialement son écriture, je m'étais préoccupé du cadre juridique de son enseignement officiel et j'avais rassemblé les informations qui précèdent. Mon directeur de thèse, le Pr. Philippe Blanchet, m'incita alors à rechercher l'arrêt du Conseil d'État rendu dans cette affaire et qui aurait validé le pluriel " langues d'oc ".

J'en avais déjà eu vent, mais le seul arrêt signalé dans les Tables du *Recueil des arrêts du Conseil d'État* était un arrêt du 20 février 1981 sur lequel je reviendrai; car une partie seulement des

arrêts est publiée, et quand on n'a pas la date d'un arrêt, on ne peut en obtenir le texte.

Pourtant, je ne désespérais pas de le retrouver. Comme on m'avait dit que l'auteur du recours était M. Philippe Carbonne, professeur à l'Université de Toulouse et naguère président de l'I.E.O., je lui ai écrit en lui demandant s'il pouvait me donner des informations (publiables) sur ce recours. Peu de temps après, j'avais de lui une lettre très aimable où il rassemblait ses souvenirs de cette affaire déjà lointaine.

Mais le temps que m'arrive cette réponse, un ami plus expert que moi sur internet me donna la date de cet arrêt, **7 octobre 1977**, sans toutefois m'indiquer sa source. J'ai donc pu obtenir du Conseil d'État, par retour du courrier, l'arrêt lui-même, puis les conclusions du commissaire du Gouvernement.

Cela m'a permis de publier et analyser personnellement ces textes dans mes cahiers de linguistique et lexicographie gasconnes *Ligam-DiGaM* (n° 25 d'avril 2005). D'où l'invitation à en faire profiter les lecteurs de *La France latine*.

Depuis, j'ai eu connaissance de la source de mon ami, un commentaire québécois, peu différent du mien, mais dont je tiendrai compte ici, en le citant expressément; il s'agit d'un texte d'environ 3 pages " *Le droit à l'intégrité des langues et des cultures régionales : le cas de l'occitan* par Me Richard Grau " ; il est inclus dans un ouvrage publié en 1985 par le Service des communications de l'Éditeur officiel du Québec, sous la direction de Léo Gagn : *Les langues et les cultures minoritaires en France - Une approche juridique contemporaine*.

3 – La procédure

Dès le 10 mai 1976, car les délais de procédure sont courts, agissant en tant que secrétaire général de la *Fédération de l'enseignement occitan*, M. Philippe Carbonne adressa au ministre un recours gracieux, qui resta sans réponse; d'où un recours

contentieux devant le Conseil d'État, le 19 octobre, qui devait aboutir à l'arrêt du 7 octobre 1977.

Ayant eu probablement connaissance de la requête de M. Carbonne, Me Richard Grau indique qu'il était fait grief au ministre d'avoir " par l'emploi de cette expression, nié l'unicité de la langue occitane, et ainsi fragmentarisé donc affaibli ce moyen de communication et de culture, alors que le Législateur de 1951 a utilisé le concept de "langue occitane" " : exactement ce que lui reprochait le communiqué de l'I.E.O. du 20 juin 1976.

4 – Les conclusions du Commissaire du Gouvernement (Annexe I)

L'usage est de ne publier ces conclusions qu'à la suite de l'arrêt, seul à avoir la force du droit, mais elles le précèdent évidemment dans le temps; je dérogerai donc ici à l'usage; dans la procédure devant le Conseil d'État, en effet, un magistrat intervient en dernier lieu pour donner son avis sur la question posée à la juridiction, tant sur les faits que sur le droit; la juridiction le suit souvent, mais pas toujours. En tout cas, malgré son titre bien mal choisi, il le fait en toute indépendance à l'égard du Gouvernement. Les " conclusions " de certains commissaires du Gouvernement sont célèbres dans l'histoire de notre droit, car elles éclairent l'arrêt, nécessairement plus lapidaire.

Dans notre affaire, les conclusions s'ouvrent par un premier alinéa qui évoque le Félibrige du XIXe s., avec ses manifestations naïves et passéistes en " patois ", favorisées par des " hobereaux " et des curés de village, et réprouvées par " les esprits affranchis de l'ancienne tutelle du châtelain et du curé " ; comme il est peu probable que cette peinture ait été puisée dans les arguments de M. Carbonne ou dans les observations de l'administration, il y a fort à penser que son auteur s'est fondé sur ses propres connaissances.

Or ce rappel du passé n'a semble-t-il d'autre but que de

marquer le contraste avec la situation présente, où

> " des idéologues venus d'horizons diamétralement opposés à ceux des traditionalistes de naguère ont inventé l'Occitanie et s'acharnent à affirmer, notamment, l'unité de la langue occitane de la Gascogne à la Provence, en passant par le Limousin, l'Auvergne, le Quercy, le Rouergue et le Languedoc. "

Le magistrat avait-il eu connaissance de l'article d'Henri Giordan ? Toujours est-il que cette introduction des " conclusions " montrait que dans les hautes sphères de l'État, on n'est pas dupe de la démarche " culturelle " des occitanistes, même si, en l'occurrence, l'honnête et modéré M. Carbonne ne pouvait être confondu avec les idéologues évoqués.

Néanmoins, cette introduction n'a rien à voir en fait avec la démonstration juridique qui va conduire au rejet de la requête, qui visait le pouvoir du ministre à prendre de telles circulaires touchant à la pédagogie.

Or le pouvoir d'organiser son service est reconnu depuis longtemps à tout ministre, s'il n'est pas démontré que sa circulaire va contre la loi ou y ajoute, si elle est donc purement interprétative. Il faudra donc analyser la loi et la circulaire, donc aborder la compatibilité juridique entre la circulaire de 1976 et les lois en vigueur.

Et pour analyser une loi, on se rapporte d'abord à sa cohérence interne, et à défaut, aux débats parlementaires qui ont conduit à son adoption. Or en l'occurrence, la loi Haby n'en dit rien; et la loi Deixonne fut adoptée sans débats; c'est sans doute cette absence de débats sur un texte d'initiative parlementaire qui permit aux occitanistes d'y faire inscrire la " langue occitane " sans autre précision. Donc, faute de débats, seule la cohérence interne pourra être étudiée.

Le commissaire du Gouvernement montre donc que tout

l'esprit de la loi est " de favoriser l'étude des langues et dialectes **locaux** dans les régions où ils sont en **usage** " (art. 1er), tandis que rien ne permet de dire que par le singulier " langue occitane " de l'article 10, le législateur ait entendu " poser en règle de droit l'unité de la langue d'oc ". Bien au contraire, les dictionnaires et encyclopédies contemporains font état de la diversité des parlers au sein du domaine d'oc. Face à l'usage diversifié des parlers locaux, rien ne montre que le législateur ait " voulu affirmer une unité qui n'existe pas en fait, il a simplement employé un terme qui, selon une acception communément admise, recouvre divers dialectes. "

On voit que le magistrat ne s'embarrasse pas de subtiles - et contestées - distinctions entre langues et dialectes : dans les faits, ce sont des idiomes suffisamment distincts pour ne pouvoir être enseignés qu'avec des grammaires et dictionnaires différents, et langues ou dialectes, leur pluralité ne fait aucun doute. Au demeurant, dans un même alinéa relatif au gascon, le Pr. Pierre Bec l'avait qualifié successivement de " dialecte " et de " langue très proche [de l'occitan], mais spécifique " (*Manuel pratique d'occitan moderne*, 1973, p. 26).

5 – L'arrêt du 7 octobre 1977 (Annexe II)

Il est conforme aux conclusions du commissaire du Gouvernement : la requête est rejetée, et donc la mention des " langues d'oc " au pluriel, déclarée légale comme " purement interprétative ".

Ainsi, aux requérants qui souhaitaient une application à la lettre — et, osons le mot, centralisatrice et " jacobine " - des mots " langue occitane " de l'article 10 de 1951, le Conseil d'État opposait l'esprit de la loi selon son article premier et, approuvant l'interprétation du ministre, validait l'expression " les langues d'oc ".

6 – L'arrêt du 20 février 1981

Cet arrêt est nettement plus tardif, bien que terminant une procédure engagée un an seulement après la précédente, mais avec intervention en première instance du tribunal administratif ; Me Richard Grau en rappelle les étapes :

Le 1er avril 1977, le recteur de l'académie de Nice signe une circulaire sur l'enseignement du provençal et du nissard ;

L'association " Défense et promotion des Langues de France " saisit le Tribunal administratif de Nice d'une requête en annulation de cette circulaire : d'une part, en ce qu'elle prévoyait un enseignement de " langue " provençale et de " langue " nissarde, violant ainsi la loi Deixonne de 1951, qui ne connaissait que " la langue occitane " ; d'autre part, en ce qu'elle imposait une graphie unique, la graphie mistralienne.

Les services du ministère intervinrent alors dans la procédure en faisant valoir que la circulaire du recteur se fondait sur la circulaire ministérielle du 29 mars 1976. Ce à quoi les demandeurs ripostèrent en déniant au ministre le pouvoir d'édicter, par règle impérative, le choix du dialecte correspondant au lieu où l'enseignement était dispensé et, dans les mêmes conditions, la graphie appropriée à ce dialecte. C'est ce qu'on appelle en procédure " l'exception d'illégalité ". Faisant droit à cette demande, le Tribunal administratif annula les prescriptions rectorales attaquées, parce que prises sur le fondement d'un texte illégal (arrêt du 27 septembre 1979).

Le ministre se pourvut donc en Conseil d'État pour faire annuler l'arrêt du Tribunal administratif et rétablir la circulaire du recteur.

Par son arrêt du 20 février 1981, le Conseil d'État a rejeté le pourvoi du ministre et donc confirmé l'arrêt du Tribunal administratif de Nice et l'annulation de la circulaire rectorale. Paradoxalement, pourtant, tout en désavouant l'administration, cet arrêt validait en quelque sorte certaines dispositions de la circulaire Haby :

> “ … en vertu des dispositions de l’article 8 de la loi du 11 juillet 1975 relative à l’éducation, **il appartient au ministre de l’éducation de définir** le contenu des formations dispensées dans les écoles, collèges et lycées **et** à ce titre de **déterminer les conditions d’application de la loi du 11 janvier 1951** qui autorise un enseignement facultatif des langues, dialectes et parlers locaux, notamment **en précisant le choix d’un dialecte et de la graphie appropriée à ce dialecte chaque fois qu’une langue est pratiquée sous forme de dialectes différenciés** … ”

Mais aucune disposition réglementaire n’autorisait le ministre à déléguer aux recteurs ses pouvoirs dans ce domaine, donc celui de Nice était juridiquement incompétent pour prendre sa décision sur la graphie. D’où le maintien de l’annulation de sa circulaire, mais pour un motif autre que l’illégalité prétendue de la circulaire ministérielle du 29 mars 1976, donc de la mention d’une pluralité des langues d’oc.

7 – Après ces arrêts

29 et 25 ans après ces arrêts, il a coulé beaucoup d’eau sous les ponts de la Seine, du Rhône ou de la Garonne. Faisons donc le point.

En janvier **1999**, l’hebdomadaire occitaniste *La Setmana* (n° 188 du 14.1) publiait un billet rageur - et anonyme - contre une circulaire invitant les lycéens candidats à une épreuve d’occitan à préciser leur option dialectale[1] (traduit de l’occitan).

Ce document “ Montre une volonté de revenir à une époque qui semblait révolue. […] Et demain on dira que cette diversité empêche la reconnaissance de la langue.

---

[1] Elle était pourtant dans la parfaite logique de l’Arrêté ministériel du 15 avril 1988 qui définit sept “ variétés ” de la “ langue d’oc ”, et le programme de chacune.

> " Comment ne pas imaginer une signature de la *Charte européenne* avec une liste de cent ou deux cents parlers, dialectes et sous-dialectes de l'occitan ? Car on peut contester les sept options du ministère de l'Éducation. Il en faudra toujours davantage pour ceux qui demandent toujours plus d'enfermement. Est-ce donc cela la grande politique en faveur de l'occitan que le ministre de l'Éducation prétendait mener ? L'occitan n'existe plus. Un lycéen de Provence doit rester en Provence, un limousin en Limousin, un languedocien en Languedoc et un gascon en Gascogne. Et faites attention à ne pas être sur la frontière !
> " L'enfermement institutionnalisé ! Une volonté évidente d'émietter la langue occitane. Cela va dans le sens de quelques idéologues inspirés par une droite dont nous connaissons l'amour pour tout ce qui est " provincial ". Nous revenons à la Préhistoire à force de vouloir chasser le mammouth ! "

On serait tenté de citer le dicton " Les chiens aboient, la caravane passe ". Car dix-huit mois plus tard, évènement majeur, une ordonnance du 15 juin **2000** instituait le *Code de l'éducation, partie législative* et abrogeait entre autres la loi Deixonne, du fait de son incorporation partielle dans ce code (voir Annexe III). Son article 10 où était mentionnée " la langue occitane " était même abrogé purement et simplement, comme disposition transitoire.

Sur le fond même du droit, disparaissent à la fois la référence au fait local, essentielle pour la loi Deixonne, et le terme même de " dialecte " : on passe de " langues et *dialectes* locaux " dans la loi à " langues et *cultures* régionales " dans le *Code,* selon l'expression introduite par la loi Haby, retenue par la *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires* et généralisée par les médias. La loi ne connaît donc plus que des " langues ", mais se réfère toujours à leur usage.

C'est renforcé par l'article L 312-11 du *Code* qui n'a de sens que si les jeunes écoliers connaissent leur langue régionale au

moins aussi bien que le français qui leur est enseigné. Les cas doivent être malheureusement de plus en plus rares de nos jours. Mais cela confirme que tout parler en usage effectif en un lieu est une “ langue régionale ” au regard de la loi, en dépit de tous les discours normalisateurs et niveleurs.

Est maintenu par ailleurs, comme article L 311-2, l’article 8 de la loi Haby selon lequel “ le contenu des formations [est défini par] arrêtés du ministre de l’éducation. ”

De fait, c’est apparemment sans problème qu’a été pris l’arrêté du 6 janvier **2003** désignant les académies dans lesquelles pourraient être subies certaines langues vivantes à la session du baccalauréat de 2003 (J. O. du 15, p. 856); or son article 1er est ainsi rédigé :

> “ Les épreuves portant sur les **langues** énumérées ci-après : arabe littéral, arménien, cambodgien […], langue d’oc **auvergnat**, langue d’oc **gascon**, langue d’oc **languedocien**, langue d’oc **limousin**, langue d’oc **nissart**, langue d’oc **provençal**, langue d’oc **vivaro-alpin,** pourront être subies à la session 2003 […] ”

Cela consacre donc la pluralité des langues d’oc. Il en a été de même les années suivantes, avec toutefois un retour du mot “ occitan ” dans l’arrêté du 23 janvier 2006 pour 2006 (J. O. du 2 février) :

> “ …occitan-langue d’oc **auvergnat**, occitan-langue d’oc **gascon**, occitan-langue d’oc **languedocien** […] ”

Cela peut répondre à une réclamation occitaniste, mais ne change rien au fond : il y a toujours **sept occitans-langues d’oc**.

Mais revenons à **2003** : trois ans après la disparition de “ la langue occitane ” de l’ordre juridique français et vingt-six ans

après l'arrêt *Carbonne*, paraissait *Les langues de France*, ouvrage collectif officiel dirigé par Bernard Cerquiglini, *Délégué général pour la langue française et les langues de France*, et réuni par ses deux collaborateurs J. Sibille et M. Alessio. On y lit, sous la plume de M. Sibille, p. 179 :

> " L'emploi du terme langues d'oc (au pluriel) est relativement nouveau et très minoritaire, mais il tend à être mis en avant par des minorités agissantes ou des individus isolés qui, pour des raisons plus idéologiques que scientifiques, voudraient voir reconnaître autant de langues que de régions ou anciennes provinces ".

Sans doute certains fonctionnaires ont-ils la mémoire sélective.

Enfin, au début de **2005**, paraît *L'occitan escrich* de Jacme Taupiac, qui fut le responsable du *Secteur de linguistique* de l'I.E.O. jusqu'à la disparition vers 2002 de cet organe de l'association occitaniste. Écrit en " occitan standard ", c'est-à-dire en languedocien revu par les grammairiens occitanistes, ce livre de 171 pages présente diverses améliorations qu'il conviendrait de porter à la graphie occitane de l'I.E.O. Bien évidemment, l'auteur affirme avec force l'unité de l'occitan et ironise même sur ceux qui prétendraient que les grands idiomes d'oc constituent des langues distinctes. Cela, ce sont les mots.

En face, les faits : l'auteur éprouve le besoin de traduire en occitan tous les exemples pris au gascon ou, plus rarement au provençal, tout comme il le fait des citations d'auteurs français, allemands ou espagnols. Or sur un sujet aussi " pointu ", il ne peut s'adresser qu'à des spécialistes, même s'ils ne sont pas tous des linguistes " labellisés ". C'est donc reconnaître concrètement que même ces spécialistes n'auraient pas compris d'emblée ces mots écrits dans une autre langue d'oc, alors même que l'écrit occitan s'efforce déjà de gommer le plus possible les variations

diatopiques de l'oral …

8 – Actualité de ces arrêts

Du moment qu'il n'y a plus de " langue occitane " au singulier dans un texte de loi, on imagine mal qu'on puisse aujourd'hui intenter des recours comparables à ceux jugés en 1977 et 1981. Mais on ne sait jamais …

Supposons donc qu'un plaideur attaque un arrêté du genre de ceux relatifs à la session annuelle du baccalauréat évoqués plus haut; on peut imaginer que le Conseil d'État raisonnera comme en 1977 : d'une part, le ministre tient de l'article L 311-2 le pouvoir de définir le contenu des enseignements, d'autre part l'esprit des articles L 312-10, al. 2 et L 312-11 veut que l'on s'attache à la langue effectivement parlée au lieu - ou dans les environs du lieu - où elle est enseignée, donc que soient définies les grandes zones qui partagent le domaine d'oc.

Et le commissaire du Gouvernement n'aura pas besoin de consulter le *Grand Larousse encyclopédique* et l'*Encyclopedia Universalis* pour s'assurer de la pluralité des langues d'oc : il en aura la preuve dans *L'occitan escrich* de J. Taupiac, offerte sur un plateau par la plus haute autorité linguistique de l'organigramme de l'I.E.O.

Annexe I

Conclusions

de M. Denoix de Saint Marc, Maître des requêtes, commissaire du Gouvernement, sur la requête
de M. Carbonne, maître-assistant à l'Université de Toulouse II,
dirigée contre la Circulaire du Ministre de l'Éducation nationale en date du 29 mars 1976

I - Naguère encore, le maintien des dialectes traditionnels de langue d'oc n'intéressait que quelques félibres provençaux ou

hobereaux périgourdins. Tandis que le commun des mortels tendait à abandonner le " patois ", comme on disait alors dans le sud-ouest, sous la férule des instituteurs publics qui faisaient défense à leurs élèves de parler autrement qu'en bon français, fût-ce avec un accent rocailleux, c'était seulement à l'ombre des tours du château ou de celle des clochers de l'église paroissiale que, par de chauds après-midi d'été, de timides enfants de patronages entretenaient, par de courtes saynètes et de naïves chansons, le maintien des traditions patoises. Mais les esprits affranchis de l'ancienne tutelle du châtelain et du curé méprisaient fort ces manifestations obscurantistes, considérées comme destinées à maintenir les populations laborieuses dans l'ignorance et, partant, dans la soumission.

Les temps ont bien changé. Le patois est devenu la langue d'oc, ce qui est d'ailleurs une bien meilleure et plus exacte appellation. Mais, surtout, des idéologues venus d'horizons diamétralement opposés à ceux des traditionalistes de naguère ont inventé l'Occitanie et s'acharnent à affirmer, notamment, l'unité de la langue occitane de la Gascogne à la Provence, en passant par le Limousin, l'Auvergne, le Quercy, le Rouergue et le Languedoc.

Aussi lorsqu'une circulaire du Ministre de l'Éducation en date du 29 mars 1976 est intervenue pour encourager la prise en considération des patrimoines culturels et linguistiques français dans l'enseignement, les militants de l'Occitanie l'ont-ils lue avec la plus extrême attention.

Certains d'entre eux, regroupés en une fédération de l'enseignement de l'occitan, y ont découvert que parmi les langues et dialectes locaux reconnus par la réglementation en vigueur, le Ministre mentionnait *les langues d'oc* et non point *la* langue d'oc ou l'occitan.

Par l'intermédiaire de son secrétaire général, M. CARBONNE, maître-assistant à l'Université de Toulouse II, cette fédération a formé un recours gracieux devant le Ministre. Elle lui a demandé de rectifier sur ce point la circulaire en question qui lui paraissait

contraire à la loi du 11 janvier 1951 dite “ loi Deixonne ”, laquelle n’évoquait parmi les langues locales que la langue occitane.

Le ministre a implicitement rejeté ce recours gracieux et M. CARBONNE vous a donc saisis, dans les délais, d’un recours tendant à l’annulation tant de cette décision de rejet que de la circulaire attaquée en tant qu’elle fait référence “ *aux langues d’oc* ”.

Si l’on peut, à la rigueur, admettre que cette circulaire pouvait avoir pour effet, comme le soutient le requérant, de limiter la compétence d’un professeur d’occitan à telle ou telle forme locale de cette langue alors que ceux-ci prétendent avoir vocation à l’enseigner dans toutes les régions où elle est parlée, il n’en demeure pas moins que la présente requête nous parait irrecevable. En effet, selon nous, le Ministre de l’Éducation s’est borné à interpréter les termes de la loi du 11 janvier 1951, sans y ajouter aucune règle.

II - Le présent recours présente, à certains égards, un caractère paradoxal, car la circulaire attaquée a pour objet de développer l’étude des patrimoines culturels du pays sous leur différents aspects, notamment linguistiques. Sans doute, prend-elle la précaution de souligner que cet enseignement “ doit naturellement être conçu dans le respect absolu de notre unité nationale qui ne saurait être remise en cause par une opposition artificielle entre les cultures locales et la réalité nationale qu’incarne l’État ” ; mais elle énonce aussi que “ l’étude des différents patrimoines culturels et linguistiques et de leurs apports spécifiques à ce que fut, aux différentes époques de notre histoire, la culture française, doit montrer la variété et la richesse des éléments qui se sont amalgamés pour constituer notre personnalité nationale ”.

A) C’est après avoir passé en revue les modalités d’étude des patrimoines culturels locaux que la circulaire mentionne les langues reconnues par la réglementation en vigueur, à savoir “ le breton, le basque, le catalan, les langues d’oc et le corse ” ; elle

ajoute " chaque fois qu'une langue est pratiquée sous des formes de dialectes différenciés, c'est le dialecte correspondant au lieu où l'enseignement est dispensé et la graphie la plus appropriée à ce dialecte qui seront utilisés ".

B) Ces dispositions ne constituent en réalité qu'une *explicitation* des termes de la loi du 11 janvier 1951.

1 - sans doute la loi parle-t-elle de *la langue occitane*. Mais il ne résulte pas de l'emploi de ce singulier qu'elle ait entendu poser en règle de droit l'unité de la langue d'oc. La loi la cite au nombre des " *langues et dialectes locaux* " dont il s'agit de favoriser l'étude dans " les régions où ils sont en usage " ; elle semble donc plutôt poser en principe, que l'enseignement doit être dispensé en se référant aux pratiques en usage dans les différentes régions.

2 - au surplus, l'emploi du singulier n'a aucune signification précise. Si les dictionnaires et encyclopédies du XIXe siècle ignorent " l'occitan ", les ouvrages contemporains (notamment le Grand Larousse encyclopédique et l'*Encyclopedia Universalis*), le définissent comme l'ensemble des dialectes de langue d'oc ou précisent qu'il présente trois inflexions dialectales spécifiques : le nord occitan, l'occitan moyen et le gascon. Par conséquent, en mentionnant la langue occitane, le législateur ne nous semble pas avoir voulu affirmer une unité qui n'existe pas en fait, il a simplement employé un terme qui, selon une acception communément admise, recouvre divers dialectes.

Il ressort de tout cela qu'en parlant des langues d'oc, la circulaire attaquée n'a fait qu'expliciter les termes de la loi sans rien y ajouter et par conséquent sans la violer.

Elle est donc dépourvue de tout caractère réglementaire. La requête de M. CARBONNE doit être rejetée.

Par ces motifs, nous concluons au rejet de la requête.

Annexe II

Arrêt du 7 octobre 1977 n° 4913 (bis)

Sieur Carbonne
Séance du 21 septembre 1977
Lecture du 7 octobre 1977

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS,

Le Conseil d'État statuant au Contentieux (Section du Contentieux, 1ère et 4e Sous-Sections réunies)

Sur le rapport de la 4ème Sous-Section de la Section du Contentieux,

Vu la requête présentée par le sieur Carbonne, agissant tant en son nom personnel qu'en qualité de secrétaire général de la *Fédération de l'enseignement occitan* et demeurant 33 rue A. Renoir à Castenet-Tolosen (Haute-Garonne), ladite requête enregistrée au secrétariat du contentieux du Conseil d'État le 19 octobre 1976 et tendant à ce qu'il plaise au Conseil annuler pour excès de pouvoir une circulaire du ministre de l'Éducation en date du 29 mars 1976 en tant qu'elle emploie l'expression " les langues d'oc ", ensemble la décision implicite de rejet résultant du silence gardé sur le recours gracieux en date du 10 mai 1976 ;

Vu les autres pièces produites et jointes au dossier;

Vu la loi du 11 janvier 1951;

Vu l'ordonnance du 31 juillet 1945 et le décret du 30 septembre 1953 ;

Vu le code général des impôts ;

Oui, M. J. Théry, Maître des requêtes, en son rapport ;

Oui, M. Denoix de Saint Marc, Maître des requêtes, commissaire du Gouvernement, en ses conclusions [ci-après en Annexe II.] ;

Considérant qu'en utilisant dans sa circulaire du 29 mars 1976 relative à la " prise en compte dans l'enseignement des patrimoines culturels et linguistiques français ", l'expression " les langues d'oc ", le ministre de l'Éducation s'est borné à rappeler que, conformément à la loi du 11 janvier 1951 qui, aux termes de ses articles 1er et 10, a pour but " de favoriser l'étude des langues

et dialectes locaux dans les régions où ils sont en usage " et notamment dans les zones d'influence de la langue occitane, cet enseignement devait être dispensé en se référant à la pratique en usage dans chaque région ; que, par suite, la requête susvisée qui ne conteste que l'emploi de cette expression purement interprétative, n'est pas recevable ;

D E C I D E :

ARTICLE 1.- La requête susvisée du sieur Carbonne est rejetée ;

ARTICLE 2.- Les dépens sont mis à la charge du sieur Carbonne ;

ARTICLE 3.- Expédition de la présente décision sera transmise au ministre de l'Éducation.

N.B. – Ceci est la copie fidèle, du texte communiqué par le Conseil d'État : deux pages photocopiées à partir d'un double carbone d'une dactylographie médiocre ; ainsi, *Castanet-Tolosan* est écrit *Castenet-Tolosen*.

Annexe III

De la loi " Deixonne " au *Code de l'éducation*

Le *Code de l'éducation, partie Législative* a été institué par l'ordonnance n° 2000-549 du 15 juin 2000 (J. O. du 22, p. 9 346), dont l'art. 7 abroge entre autres la loi *Deixonne* du 11 janvier 1951 etc., " sous réserve des dispositions de l'article 8 ". Celui-ci maintient en effet les articles 3, 4 et 9 de cette loi jusqu'à l'entrée en vigueur de la partie réglementaire du code de l'éducation. Voici, face à face, le texte de loi de 1951 et son correspondant du code de l'éducation de 2000 ; ainsi apparaissent la continuité du droit sur le fond, en même temps que les glissements de vocabulaire intervenus en un demi-siècle :

Loi " Deixonne "

Art. 1er. — Le conseil supérieur de l'éducation nationale sera

chargé, dans le cadre et dès la promulgation de la présente loi, de rechercher les meilleurs moyens de favoriser l'étude des langues et dialectes locaux dans les régions où ils sont en usage.

Art. 2 — Des instructions pédagogiques seront adressées aux recteurs en vue d'autoriser les maîtres à recourir aux parlers locaux dans les écoles primaires et maternelles chaque fois qu'il pourront en tirer profit pour leur enseignement, notamment pour l'étude de la langue française.

Code de l'éducation

Art. L 312-10. – al. 2 — Le Conseil supérieur de l'éducation est consulté, conformément aux attributions qui lui sont conférées par l'article L. 231-1, sur les moyens de favoriser l'étude des langues et cultures régionales dans les régions où ces langues sont en usage.

Art. L 312-11. – Les maîtres sont autorisés à recourir aux langues régionales dans les écoles primaires et maternelles chaque fois qu'ils peuvent en tirer profit pour leur enseignement, notamment pour l'étude de la langue française.

Jean Lafitte

La relance du musée de la farandole de Barbentane dans l'immédiat après-guerre : espoirs et tensions dans la construction de l'ethnologie de la Provence (1940-1947)

L'histoire des musées et de la muséologie est un domaine qui requiert à la fois des connaissances de type linguistique et didactique, puisque le musée constitue un dispositif de communication et de transmission spécifique, et des connaissances de type sociologique et anthropologique, pour juger du poids social des représentations des acteurs impliqués dans la mise en œuvre et dans la réception du dispositif muséal. Pour aborder cette complexité, les outils de l'enquête ethno-historique sont particulièrement adaptés, en ce qu'ils permettent de confronter témoignages oraux et documents écrits et d'objectiver ainsi souvenirs et mémoires [1]. Mais quand l'ethnologue doit reconstituer l'histoire d'un musée d'ethnologie, c'est-à-dire d'un musée qui concerne sa propre discipline, il se heurte inévitablement à sa propre mémoire. Il doit alors accepter de mettre à l'écart sa subjectivité " participante "[2] et de laisser les archives entrer en dialogue.

C'est au croisement des sources les plus variées, écrites comme orales, que se laisse saisir l'histoire singulière du musée de la farandole de Barbentane. Ce musée sans locaux, ni public, ni budget n'organise pas d'expositions, ne se visite pas, et bien peu nombreux sont les témoins, même au village de Barbentane, qui sont capables d'y faire référence. Par ailleurs, il est extrêmement

---

[1] Un exemple fameux d'un travail de ce type, appliqué à l'histoire du Musée des Arts d'Afrique et d'Océanie, est donné par Eidelman, Monjaret et Roustan (2002).

[2] Ce terme renvoie à la notion célèbre d' " observation participante " (Malinowski, 1963) qui prévoie une grande implication de l'ethnologue dans la société qu'il étudie, posture qualifiée par d'autres d' " empathie ".

discret dans la littérature spécialisée : hormis les quelques articles que la presse lui consacre au moment de son lancement sous le Front Populaire, on n'en trouve qu'une unique mention dans un ouvrage assez confidentiel édité par le Comité national de folklore (Busquet et Benoît, 1946 : 116). Pourtant, ce musée a mobilisé pendant presque une vingtaine d'années, entre 1938 et la fin des années 1950, un certain nombre de spécialistes de l'ethnologie de la Provence et quelques grands noms de l'administration des musées nationaux, qui semblent y avoir vu un projet culturel prometteur et susceptible d'accompagner durablement le développement régional. Inabouti, ce projet renseigne sur les espoirs qui ont accompagné sa conception, mais aussi plus largement sur les tensions qui ont accompagné la construction ethnologique de l'image contemporaine de la Provence.

Les lignes qui suivent mettront en évidence la continuité du projet malgré les problèmes qu'il a pu rencontrer dans le contexte troublé de l'immédiat après-guerre, puis en tireront quelques enseignements du point de vue de l'histoire de l'ethnologie de la Provence. Après avoir rapidement rappelé les conditions dans lesquelles le projet d'un musée de la farandole et des danses folkloriques provençales avait vu le jour à Barbentane, non loin d'Avignon, dans les années 1938-1939, il s'agira de retracer le devenir du projet après la guerre, sous l'Occupation puis à la Libération. L'étude s'achèvera en 1947, date qui correspond à la fois à la naissance de la Quatrième République et au lancement d'une nouvelle mission d'étude par la Direction des Musées de France soucieuse de faire aboutir le projet. En prêtant attention à la fois au devenir d'objets, à celui d'institutions et à celui d'hommes qui ont porté ce projet de musée, ce travail s'efforcera de montrer comment la constitution d'un savoir ethnologique centré sur la Provence a été en réalité largement orientée par des stratégies inscrites à des échelles nationales, voire internationales.

1/ Rappel des faits : le “ naufrage ” de Barbentane

Pour résumer rapidement les faits, il convient de rappeler l’existence d’un ensemble original de missions de collecte muséographique organisé en 1938 à l’initiative du jeune Musée national des Arts et Traditions populaires[3] et de son conservateur Georges-Henri Rivière[4] dans le cadre de la préparation de l’exposition internationale de New York. Parmi ces missions qui visaient à rassembler des objets d’art populaire venant des quatre coins de France (Bretagne, Savoie, Alsace, Provence) pour les présenter au public américain, celle qui a été menée à Barbentane dans une perspective d’étude autant que de collecte a constitué un moment fort dans la formalisation d’un regard ethnologique sur la Provence. Avec l’aide du conservateur du Muséon Arlaten Fernand Benoît, qui joua un rôle de relais et prêta lui aussi des objets de son musée pour l’exposition de New York, cette mission a mobilisé à une époque où l’ethnologie régionale entendait se situer à l’avant-garde des sciences sociales une équipe interdisciplinaire qui s’est livrée à une enquête monographique intensive dirigée vers l’étude des danses, mais aussi des fêtes, de l’économie et des savoir-faire locaux[5]. La riche documentation muséographique rassemblée avec le concours des barbentanais –

---

[3] Ce musée, dont l’idée est née sous le Front Populaire, vient alors à peine d’être fondé. Il obtient son premier succès à l’exposition internationale de Paris de 1937 en présentant un “ Musée de Terroir paysan ”. Novateur et visant à “ documenter le social ”, il rassemble les objets d’ethnologie française issus du Musée d’ethnographie du Trocadéro et se met à fonctionner en 1938 autour d’un programme intensif de collecte encouragé par la Commission nationale des Arts et Traditions populaires (Ségalen, 2005 : 17-50).

[4] Sur ce personnage, qui occupera après la guerre de hautes fonctions à l’UNESCO et à l’International Council Of Museums, cf. *La muséologie selon Georges-Henri Rivière* (1989) ou Gorgus (2003).

[5] Sur le déroulement de cette mission menée par quatre enquêteurs (Georges-Henri Rivière, Marcel Maget, André Varagnac, Guy Pison), cf. Fournier (2003).

photographies et objets – fut embarquée pour le nouveau monde en avril 1939, puis présentée à New York au pavillon français de l'exposition internationale où elle obtint un franc succès. Malgré l'épisode dramatique de l'incendie du paquebot *Paris*, coulé en rade du Havre le 18 avril 1939 à son départ pour New York avec une partie des collections, les objets échappés au naufrage permirent d'organiser l'exposition et de mettre à l'honneur la Provence lors des réceptions qui l'animèrent au printemps 1939[6].

Si la plupart des informateurs sollicités lors d'une enquête ethno-historique menée à partir de 2002 considèrent que l'incendie du *Paris* – certains parlent par erreur du *Normandie* – a marqué la fin définitive, le " naufrage " réel et métaphorique du musée de la farandole de Barbentane, les sources archivistiques témoignent du fait que le projet de musée, qui avait été officiellement lancé le 14 novembre 1938 lors d'une réception à la mairie de Barbentane[7], a été maintenu et repris après la guerre. Cette contradiction entre témoignages oraux et sources historiques invite à faire un certain nombre de remarques, afin de clarifier le devenir de ce projet qui illustre de manière significative les investissements contradictoires, tendus entre progressisme et conservatisme, dont fut objet l'ethnologie de la Provence durant cette période troublée. Il s'agit donc ici de comprendre ce que sont devenus les objets du musée de Barbentane, partis aux Etats-Unis et restés bloqués par la guerre qui éclate avant la fin de l'exposition internationale, programmée jusqu'au 31 octobre 1939. Il s'agit aussi d'expliquer dans quelles circonstances le projet a été réactivé à la Libération, jusqu'à

---

[6] Sur le voyage des objets provençaux à New York et sur l'exposition internationale elle-même, cf. Fournier (2006).

[7] Cette réunion à laquelle assistèrent plusieurs responsables associatifs locaux permit d'élaborer le " Comité d'honneur " du musée. Ce dernier comprenait quelques notables locaux, les ethnologues du Musée national des Arts et Traditions populaires, mais aussi plusieurs personnalités régionales : Fernand Benoît, Marcel Provence, Jean Charles-Brun, Joseph Clamon (Académie Provençale), Marius Fayard (Fédération des Sociétés Provençales).

susciter une nouvelle mission d'enquête en 1947. Il s'agit enfin de mettre en relation cet épisode singulier de l'histoire de l'ethnologie avec la problématique plus générale de la valorisation patrimoniale et muséographique de la culture régionale provençale.

2/ Le devenir de l'exposition internationale de New York

Malgré l'opinion générale et les raccourcis de la mémoire orale, qui veulent que la totalité des objets collectés pour l'exposition de New York ait été coulée dans le naufrage du *Paris*, plusieurs sources permettent d'établir qu'une exposition d'ethnographie provençale a bien eu lieu aux États-Unis en 1939, avec un nombre réduit d'objets. Selon un entrefilet paru dans la presse spécialisée du moment : " M. Georges-Henri Rivière, conservateur au Musée national des Arts et Traditions populaires et membre de la Commission des monuments historiques s'est embarqué le 12 avril à destination des États-Unis. Il s'est rendu à New York pour accomplir une mission du commissariat général de la section française de l'exposition internationale qui a lieu actuellement dans cette ville "[8].

L'événement, assez bien relayé par la presse française au printemps 1939, est cependant très vite couvert par une actualité bien plus brûlante, celle de la guerre qui éclate avec l'été. A Paris, c'est la débâcle. Le Musée national des Arts et Traditions populaires doit choisir entre deux options : poursuivre ses activités de collecte en profitant de la politique vichyste du " Renouveau folklorique " ou refuser les nouvelles conditions de travail [9]. Pour répondre à ce dilemme, la politique de Georges-Henri Rivière combine à cette époque opportunisme affiché et mise en œuvre de différents dispositifs (chantiers,

---

[8] Revue *Folklore Paysan*, nouvelle série, n° 2, 2e année, mai-juillet 1939, p. 99.

[9] Sur l'attitude du Musée national des Arts et Traditions populaires à cette période, cf. Ségalen (2005 : 51-89).

expositions, action folklorique) permettant de protéger les membres de l'institution.

Dès qu'un calme relatif est revenu à Paris, Georges-Henri Rivière s'enquiert du devenir des objets restés aux États-Unis. Par lettre au secrétaire général de la section française de l'exposition internationale, il demande le 29 juillet 1941 quelle est la destination des objets[10]. Le Commissariat général de la section française, domicilié dans les locaux parisiens du Ministère du commerce, au 4 rue Aubert dans le 9e arrondissement, répond dès le 1er août que la personne en possession de tous les dossiers, un certain M. Viala, n'est pas rentré à Paris après la débâcle et qu'il est en conséquence impossible de répondre à cette question. Une autre lettre, cependant, avise le Musée national des Arts et Traditions populaires que la liquidation de l'exposition sera assurée à partir du 1er novembre 1941 par la Direction du commerce du Ministère des finances.

La période qui suit est marquée par un certain prestige de l'ethnologie de la France dans sa version folklorisante, ruraliste et passéiste, encouragée par la politique de Révolution nationale poursuivie par le régime de Vichy[11]. Dans ce contexte, Georges-Henri Rivière décide de continuer à travailler, ce qui le conduira au moment de la Libération à être momentanément mis à l'écart pour collaborationnisme. Suspendu de ses fonctions par un arrêté du 22 août 1944, moment où le groupe de résistants Lewitsky-Vildé occupe le Musée national des Arts et Traditions populaires (Ségalen, 2005 : 336), il ne sera réhabilité que le 19 mars 1945, date à laquelle il revient à la tête du musée.

3/ La relance des activités du Musée national des Arts et Traditions populaires après-guerre

[10] Archives, Musée national des Arts et Traditions populaires. Pochette " ATP Musée 1939 – Mai New York – 3/ Courrier ". Nous sommes redevable à Jacqueline Christophe de nous avoir donné accès à ces dossiers.

[11] Sur les liens de proximité entre folklorisme et idéologie vichyste, cf. Faure (1989).

Dès son retour aux affaires, Georges-Henri Rivière lance un programme d'activité très important, qui vise sans doute à compenser son déficit de légitimité face au nouveau régime[12]. Enrichi par la guerre, le Musée national des Arts et Traditions populaires élabore à partir de cette période une doctrine originale qui combine recherche et collecte. Il se lance aussi dans une politique d'expansion, à la recherche d'un bâtiment permanent pour accueillir les collections accumulées depuis 1937 (Ségalen, 2005 : 72, 82). Parallèlement, il inscrit son action dans un important programme de réorganisation des musées, que Georges-Henri Rivière propose à Nantes et à Saint Malo en décembre 1945 (Chevallier, 2001 : 49-50). Dans ce contexte, le conservateur ne manque pas de se renseigner à nouveau sur le sort des objets restés aux États-Unis, comme en témoigne sa correspondance avec l'ambassadeur de France à New York. En mai 1945, il apprend ainsi que les objets de l'exposition internationale ont été stockés d'abord à New York au " Manhattan Storage ", puis à Washington à la " National Gallery "[13].

Très actif à cette période, pour des raisons qui tiennent sans doute à la fois au désir d'être pleinement réhabilité et à celui de marquer une continuité avec ses activités d'avant la guerre, Georges-Henri Rivière écrit aux barbentanais le 18 août 1945 pour leur signifier les encouragements de son ami Vergnet-Ruiz, inspecteur général des musées de province de 1945 à 1962, quant à une possible reprise du projet de musée de la farandole[14].

La guerre a cependant changé bien des choses. La lecture de la *Revue d'Arles*, revue largement teintée par l'idéologie

---

[12] Selon Fabre (1997), la politique scientifique du Musée national des Arts et Traditions populaires après-guerre est toute entière construite en réponse à ce besoin de compensation.

[13] Archives, Musée national des Arts et Traditions populaires. Pochette " ATP Musée 1939 – Mai New York – 3/ Courrier ". Une enquête auprès de ces deux institutions reste à faire aux États-Unis.

[14] Archives, Musée national des Arts et Traditions populaires. Dossier " Musées. Barbentane. Musée. Farandole. Bouches du Rhône ".

collaborationniste, permet ainsi de repérer les trajectoires de certains des acteurs qui avaient été associés au projet avant la guerre. Gaston Gauthier, directeur de “ La Farandole barbentanaise ”, l’un des deux groupes de farandoleurs rencontrés lors de la mission de 1938 et très étroitement associés au projet, s’est investi entre temps dans des groupes folkloriques qui ont été largement mêlés aux activités du régime de Vichy. Proche de l’Action Française avant la guerre[15], Gaston Gauthier devient en 1941 correspondant du groupe de la *Capello* d’Arles[16] avant de s’engager dans la Légion des Volontaires Français. Il participe aussi au lancement à Barbentane du groupe folklorique *La Respelido*[17] qui animera les fêtes de la Légion française des combattants à Vichy[18] puis l’anniversaire de la légion du Pays d’Arles[19]. À la Libération, il quitte la région et va s’établir comme libraire en Lorraine ; son groupe “ La Farandole ”, trop sensible aux thèses de l’extrême-droite, est dissout.

Aussi, dans le contexte de la Libération et de la réhabilitation de Georges-Henri Rivière, ce sont des personnages moins sulfureux qui vont être contactés pour provoquer la relance

---

[15] Sur l’histoire générale de l’Action Française, on se fiera à Weber (1985). Sur les liens spécifiques qui unissent ce mouvement et le village de Barbentane, il convient de signaler que le fondateur de l’Action Française, Charles Maurras, a été parfois surnommé “ le pape de Barbentane ”. Plusieurs fêtes de l’Action Française ont eu lieu au château de Barbentane entre les deux guerres. Dans le cadre du conflit qui opposa l’Église de Rome et l’Action Française, un interdit fut jeté sur la paroisse de Barbentane en janvier 1929, suivi d’une pétition de protestation des barbentanais qui adhérèrent massivement au mouvement de Maurras à ce moment-là (Turrier, 1939 : 77 et 148 ; Jarno et Linsolas, 1981 : 96-97).

[16] Cf. *Revue d’Arles*, n° 2, avril 1941, p. 66. Sur la position de la *Capello* d’Arles, cf. à nouveau Faure (1989).

[17] Cf. *Revue d’Arles*, n° 5-6, juillet-août 1941, p. 175.

[18] Cf. *Revue d’Arles*, n° 5-6, juillet-août 1941, p. 189 et n° 7, septembre 1941, p. 201.

[19] Cf. *Revue d’Arles*, n° 7, septembre 1941, p. 200.

du projet de Barbentane. Sur le plan des appuis administratifs, Georges-Henri Rivière travaille avec Vergnet-Ruiz, qui à le même âge que lui et qui vient d'être nommé inspecteur général des musées de province. De plus, il peut compter sur son ami Georges Salles, directeur des musées de France de 1944 à 1957, qui l'avait incité à suivre les cours de l'École du Louvre entre 1925 et 1928, déterminant ainsi largement sa vocation de conservateur[20]. À Barbentane, trois personnes qui avaient été des informateurs privilégiés lors de la mission de 1938 restent motivées à cette époque par la reprise du projet. Il s'agit d'abord de Louis Pécout, paysan " rouge "[21] devenu président du groupe de farandoleurs " L'Hirondelle barbentanaise ", le second groupe de farandoleurs barbentanais, connu pour sa sensibilité " centre-droite " et qui a, lui, survécu à la guerre. Il s'agit ensuite de François Mourrin, ancien responsable de ce même groupe de farandoleurs. Malgré ses liens avec Gaston Gauthier, dans le groupe folklorique *La Respelido* et dans la commission municipale barbentanaise " Régionalisme et folklore " à laquelle il participe du 2 mars 1941 à la Libération[22], il est resté président du " Comité du musée de la farandole " et réapparaît sans encombre après l'épuration. Il s'agit enfin de Jean-Marie Auzépy, paysan lettré et collectionneur " blanc " en charge du syndicat d'initiative, né en 1887 comme Louis Pécout et avec lequel il est ami malgré quelques divergences politiques.

4/ La deuxième inauguration du Musée de la farandole

L'idée de relancer le musée de la farandole, ainsi, devient peu à peu naturelle à l'ensemble des acteurs concernés, dans le

[20] Sur ces précisions, cf. Chevallier (2001 : 22).
[21] Sur les positions politiques des " rouges " et des " blancs " en Provence, cf. Agulhon (1970). Précisons cependant que dans le cas de Barbentane, le clivage reste tempéré par le climat légitimiste et conservateur ambiant.
[22] Registre des délibérations municipales, Barbentane, cahier 18*.

contexte favorable de reconstruction qui suit la période de la Libération. Le 1e mars 1946, Georges Salles écrit personnellement au maire de Barbentane[23]. Il évoque New York et les célèbres groupes de farandoleurs barbentanais : “ Nous n’oublions pas la participation de Barbentane à l’exposition internationale de New York sous les auspices des musées nationaux ”, puis il signale que Vergnet-Ruiz, Georges-Henri Rivière et Gaudron, inspecteur principal des musées de province, souhaitent réaliser une mission d’inspection à Barbentane le 17 mars : “ Ces messieurs viendront d’Aix ”. Il envoie copie de la lettre à l’épouse du nouveau maire Mme de Waresquiel et demande pour la réalisation de cette mission un accord par retour de courrier, qui doit être fourni avant le 5 mars[24]. Par lettre datée du 5 mars, Mme de Waresquiel répond à la place de son mari, directement à Vergnet-Ruiz, qu’elle donne son accord pour l’inspection. Elle fait le vœu que cette visite permette de réaliser le “ projet artistique ” que constitue à ses yeux le musée.

Ainsi, le 17 mars 1946, Georges-Henri Rivière se rend à Barbentane avec Vergnet-Ruiz, Gaudron et Girard, le conservateur du Musée Calvet d’Avignon. C’est François Mourrin, au titre de président du Comité du musée de la farandole, qui organise la réception[25]. Les sociétés qui avaient participé à la première réunion de constitution du musée le 14 novembre 1938 sont convoquées pour “ la reprise de la constitution du musée ”. Un vin d’honneur est offert en mairie le dimanche 17 mars, après qu’une soirée folklorique réunissant les farandoleurs de “ L’Hirondelle barbentanaise ” et les 40 exécutants du groupe de l’Académie provençale de Joseph Clamon a eu lieu au cinéma Rex, la veille.

---

[23] Archives municipales, Barbentane, classeur “ Musée de la farandole ”.

[24] Archives des musées nationaux, z 66, dossier “ Barbentane ”, pochette 1.

[25] Sur ce qui suit, cf. Archives municipales, Barbentane, classeur “ Musée de la farandole ”.

Cette journée du 17 mars 1946 semble avoir été celle de tous les espoirs. Un défilé solennel au monument aux morts est suivi d'une visite des vieilles rues de Barbentane et du local prévu pour accueillir le musée, puis d'une fête intime au Château d'Andigné. Quelques anciens de Barbentane, interrogés, se souviennent qu'à cette occasion Louis Pécout leur avait fait transporter les vieux outils agraires stockés par Jean-Marie Auzépy à l'école et dans son logement, jusqu'à la salle de la rue du Four, local prévu pour le musée. En l'absence du maire, son adjoint M. Mouiren lit un discours à Vergnet-Ruiz, Gaudron et Georges-Henri Rivière. Ce discours, qui est conçu comme étant celui d'une " journée fondatrice ", célèbre une " heureuse initiative quoiqu'un peu hardie par les temps présents ", la " remise en action de cette œuvre locale, brusquement arrêtée par les événements tragiques de 1939 ". " C'est pour moi, déclare Georges-Henri Rivière, une grande joie que la pensée de revoir cette ville qui évoque tant de souvenirs, notamment ceux de l'exposition de New York ". Sur son journal de route[26], il note que la salle est pleine, évoque le " musée de la farandole du futur ", les différents lieux pressentis pour son implantation (il mentionne la maison des chevaliers et la tour, qu'il semble préférer au local de la rue du Four proposé par les barbentanais), et signale qu'une réunion a eu lieu en mairie à 15h 30 pour discuter l'établissement du plan du musée. Profitant de l'occasion, François Mourrin écrit une lettre aux sociétaires pour signaler la reprise du musée, mais il s'adresse aussi plus généralement aux barbentanais : " toute personne qui aurait une suggestion à soumettre peut le faire en mairie ", manière sans doute de désamorcer les mécontentements puisqu'à cette époque les objets prêtés pour le musée ne sont pas encore revenus de New York.

[26] Archives, Musée national des Arts et Traditions populaires, Journaux d'activité de Georges-Henri Rivière, JR 46-5-1, Bouches du Rhône.

Le même jour est inauguré le livre d'or du musée[27]. La page de garde, datée du 17 mars 1946, donne le renseignement suivant : " S'est définitivement constitué en présence de Messieurs Vergnet-Ruiz, Rivière, Gaudron, un comité local ayant pour but la création d'un musée qui sera dénommé Musée de la Farandole ". Parmi les signatures, outre celles des muséologues et des Farandoleurs présents, on reconnaît celles de quelques membres éminents du milieu provençal de l'époque, Cabiscou ou Marius Fayard. Une gravure datée de 1946, représentant la tour de Barbentane et la porte du Séguier, dans le vieux village, est offerte par le graveur Jean Taxis, tandis qu'un poème en *lengo nostro* est composé pour l'occasion :

Souto un cèu plen d'alegresso	Sous un ciel plein d'allégresse
Tout resplandissan de proumesso	Tout resplendissant de promesses
S'es durbi 'quèu librihoun d'or	S'est ouvert ce petit livre d'or
Ounte pensado 'mai trésor	Où pensées et trésors
De Barbentano o de Prouvenco	De Barbentane et de Provence
Diran la Glori à la jouvenco.	Diront la Gloire à la jeunesse.
Tau un eissame récata	Comme un essaim domestiqué
Un jour sara nosto fierta.	Un jour il sera notre fierté[28].

Deux tableaux signés de Thélinges, un restaurateur de tableaux du Louvre qui avait acheté une maison à Barbentane et qui deviendra par la suite conservateur du musée de la farandole, complètent ce livre d'or et laissent augurer des suites de l'événement : il s'agit en effet d'une farandole aux arènes d'Arles

[27] Nous sommes redevable à Mme Colombani, fille de feu Louis Pécout, de nous avoir donné accès à ce document inestimable.
[28] La traduction est de nous.

du 27 juin 1947 et d'un tableau portant l'indication un peu énigmatique " En souvenir du jour de l'inauguration du Musée de la farandole (10 août 1952) ", documents qui témoignent des nombreuses péripéties que connaîtra le musée sous la Quatrième République, bien après la journée du 17 mars 1946, et dont la portée reste à éclaircir par des travaux à venir.

5/ Principes et conditions de la programmation.

À la suite de cet épisode fondateur du 17 mars 1946, la décision de relancer le musée est prise définitivement, comme en témoignent le rapport d'inspection et la correspondance conservés aux archives des musées nationaux au Louvre[29]. Le 16 juin 1946, le directeur des musées de France Georges Salles écrit au maire de Barbentane. À la suite de l'inspection de mars, dit-il, Georges-Henri Rivière, conservateur du Musée national des Arts et Traditions populaires, Vergnet-Ruiz inspecteur général des musées de province et Gaudron, inspecteur principal des musées de province, se sont dits intéressés et ont noté les " bonnes dispositions de votre municipalité à l'égard de ses collections publiques ". En conclusion, sont formulées plusieurs " recommandations " qui prennent la forme d'un véritable rapport.

Est rappelée tout d'abord (a) la fonction du musée moderne, qui doit être tourné tout à la fois vers la conservation, la science (documentation, recherche et enseignement), l'exaltation culturelle et le plaisir esthétique, l'éducation populaire et le tourisme : " Le musée est un laboratoire, un conservatoire, un spectacle et une école ", rappelle le rapport, ce qui renvoie directement aux conceptions muséologiques de Georges-Henri Rivière.

En second lieu (b), le rapport fait état de la " réorganisation des musées de France selon des principes nouveaux " et selon un

[29] Archives des musées nationaux, z 66, dossier " Barbentane ", pochette 1.

plan d'ensemble général qui entend distinguer collections d'expositions, d'étude et temporaires. Les programmes des musées doivent être axés à la fois sur les richesses acquises et sur les vocations particulières à chaque région. En plus des musées d'art et d'archéologie, sont appelés à se développer des musées d'histoire, d'ethnographie et d'art moderne. Enfin, il est encouragé de collaborer avec les universités, et tout objet doit figurer sur un inventaire.

Au-delà du rappel de ces principes muséographiques généraux, un troisième point plus circonstancié (c) établit une proposition de programme d'action spécifique pour le musée de Barbentane. Ce " programme proposé " comprend trois points :

D'abord, un local est affecté au musée, il s'agit d'une propriété municipale en face de la mairie, " à côté du transformateur ". Il est composé d'une grande pièce en rez-de-chaussée assortie d'une pièce annexe et de la même surface au premier étage. Des travaux d'aménagement sont prévus : démolition des cloisons, réfection des sols et des peintures, etc. Au rez-de-chaussée sera réalisée la première étape du musée, à savoir le musée de la farandole lui-même. Au premier étage, il est prévu une exposition plus générale consacrée à l'histoire de Barbentane, à la vigne, à l'olivier, aux moutons, aux cultures maraîchères, à la charrette de l'agneau du *pastrage* de Noël, aux fêtes de la Saint-Éloi, aux pastorales, aux boules, etc., à l'aide des clichés, dessins, etc., exécutés en 1939 pour l'exposition de New York.

Ensuite, au titre des collections, Georges-Henri Rivière demande une subvention de 10000 francs au Comité des conservateurs des musées de province pour l'acquisition d'un costume de farandoleur, d'un costume de farandoleuse complet, d'un tambourin, d'un galoubet et d'une canne. Des dons sont sollicités aussi auprès des barbentanais : images, photographies, documents sur la farandole et la société locale. De plus, il est décidé que le Musée national des Arts et Traditions populaires enverra un chargé d'enquête sous la direction de l'ethnologue Marcel Maget, qui avait participé à la mission de 1938, pour une

étude ciblée sur les pas de danse, en vue d'utiliser les centaines de clichés déjà pris avant la guerre.

Enfin, sur le plan de la mise en valeur, le rapport précise que M. Moreau, archéologue ami de Gaudron et ancien élève de Georges-Henri Rivière, enverra à ce dernier les plans du local choisi pour pouvoir en étudier à Paris l'aménagement. M. Pécout accepte d'être chargé de la conservation, assisté par un jeune bénévole très ardent, étudiant en médecine à Montpellier, M. Jean Pellet.

6/ L'engagement des acteurs et la mise en œuvre du projet

Malgré l'intérêt de l'administration des musées nationaux pour le projet, les barbentanais tardent à répondre à la lettre de Georges Salles. Le 19 août cependant, Jean-Marie Auzepy se présente au Musée national des Arts et Traditions populaires à Paris, et explique à Suzanne Tardieu, collaboratrice de Georges-Henri Rivière qui laisse un courte note à ce dernier pour rendre compte de cette visite, qu'un local a été choisi pour le musée de la farandole par Vergnet-Ruiz et Rivière, et qu'il s'agit maintenant de l'aménager. De son côté, Pécout s'explique du retard dans une lettre qu'il adresse à Georges Salles le 14 novembre 1946 et dans laquelle il reprend quelques uns des points soulevés : " Le maire m'a chargé, dit-il, de répondre à votre lettre ". Le retard a été dû d'abord à l'absence du maire, puis au fait que le local était occupé par un locataire : " il a fallu parlementer pour avoir la pièce du bas, et la pièce du haut ne sera libre qu'à expiration du bail ". Les plans, poursuit Pécout, seront bientôt adressés à Georges-Henri Rivière avec l'espoir d'inaugurer en 1947. Pécout, enfin, se dit au nom des barbentanais " flatté et sensible au rapport d'inspection de Rivière et Vergnet Ruiz ". Il demande des instructions et des directives et remercie pour la subvention.

Le 10 décembre, Georges Salles répond en ces termes à M. Pécout, président des farandoleurs de " L'Hirondelle barbentanaise " : " J'espère que l'installation de la première pièce

du musée de la farandole pourra être réalisée selon vos vœux ; Georges-Henri Rivière étudiera le plan que vous lui adresserez, et Vergnet-Ruiz me charge de présenter ses hommages à Mme de Waresquiel ". Parallèlement, Georges Salles a transmis le 15 novembre 1946 au maire de Barbentane un annuaire des musées et le numéro de mars 1946 du Bulletin des musées de France[30]. Ce soutien se traduit dès le printemps suivant par une subvention de 15000 francs de la Direction des Musées de France, arrêtée sur avis de la Commission des musées de province, Ministère de la jeunesse, des arts et des lettres, lors de la séance du 11 avril 1947 au profit de " Barbentanne, Musée Municipal "[31].

Les 28 et 29 avril 1947, Louis Pécout écrit à Georges-Henri Rivière[32] et à Georges Salles[33] afin de les remercier pour la subvention dont il a pris connaissance " le 26 courant ". Le président du groupe de farandoleurs exprime ces remerciements au nom du comité du musée, ainsi que des " amis du musée, que nous venons de constituer ". Les barbentanais se disent par sa bouche " résolus à constituer la salle de la farandole ", et font le vœu que Georges-Henri Rivière donnera toutes les indications utiles. Ils rappellent que la subvention de mai 1946 n'est pas parvenue malgré les réclamations faites en préfecture, se félicitent que le maire remette le local en état, et parce qu'ils souhaitent la constitution d'un " circuit touristique " demandent à être mis en rapport avec le Touring Club de France, les Guides Bleus et Michelin.

Georges Salles répond à la lettre de Pécout le 3 juin 1947. Il lui précise que pour la subvention annoncée le 26 avril, il aura un avis de la préfecture avant trois mois, mais que la subvention

---

[30] Ces documents sont aujourd'hui encore conservés aux archives municipales de Barbentane.

[31] Archives des musées nationaux, z 66, dossier " Barbentane ", pochette 2.

[32] Archives, Musée national des Arts et Traditions populaires, dossier " Musées. Barbentane. Musée. Farandole. Bouches du Rhône ".

[33] Archives des musées nationaux, z 66, dossier " Barbentane ", pochette 1.

précédente est perdue, l'exercice étant clos. De manière plus générale, il lui rappelle qu'il faut faire parvenir un état des travaux exécutés et une estimation de ceux qui doivent suivre, pour proposer le vote d'un nouveau crédit à la commission des musées de province.

7/ Le rapatriement des objets " américains "

Au-delà de ces questions administratives, les difficultés liées à la relance du musée de la farandole ne sont pas sans lien avec le devenir des collections. Même si, comme nous l'avons vu, Georges-Henri Rivière prévoit dès 1946 avec les Barbentanais l'acquisition de nouveaux costumes, la situation des objets restés aux Etats-Unis a manifestement été une question extrêmement sensible dans l'affaire de Barbentane. En effet, dès cette époque, les musées et les artisans qui avaient prêté des objets pour l'exposition de New York commencent à se manifester auprès du Musée national des Arts et Traditions populaires et à réclamer les objets qu'ils lui avaient prêtés. Une lettre datée du 19 avril 1946 témoigne par exemple du fait que Charles-Henry Demery, artisan domicilié au 39 rue Proudhon à Tarascon, réclame ses objets[34]. Dans la mesure où le Musée national des Arts et Traditions populaires reprend ses activités – le jeune collaborateur du musée Louis Dumont se rendra justement à Tarascon en juin de la même année et y réalisera son excellente monographie des fêtes de la Tarasque (Dumont, 1951) – Georges-Henri Rivière doit absolument faire face aux demandes qui lui sont faites et qui mettent son institution sous pression.

La trace des objets ayant été retrouvée à New York, le service de l'expansion coloniale du Ministère de l'économie nationale notifie à Georges-Henri Rivière par lettre du 24 mai 1946 qu'il accepte d'organiser le rapatriement des objets. Mais

[34] Archives, Musée national des Arts et Traditions populaires, Pochette " ATP Musée 1939 – Mai New York – 5/ Rapport avec les artisans ".

une fois acquis cet appui, il va falloir compter avec les aléas du voyage comme avec les lenteurs administratives. Les livraisons sont finalement programmées en 1947, entre janvier et juin. Les objets doivent être déposés au Musée national des Arts et Traditions populaires par la Société française de transport Gontrand Frères, établie au 24, rue de la Douane dans le 10e arrondissement, comme en témoigne la volumineuse correspondance conservée aux archives du musée[35]. Pourtant, de nombreux problèmes se posent et la liquidation de l'exposition de New York se prolongera jusqu'en 1948. Quelques objets ainsi qu'une vitrine sont cassés dans le voyage du retour, ce qui se solde par une correspondance interminable avec les verreries Corcos et avec les assurances, jusqu'au classement final de l'affaire par Suzanne Tardieu le 22 octobre 1948. D'autres objets sont perdus en mai 1947 dans l'incendie à Pantin des entrepôts douaniers de la chambre du commerce[36]. Une liste fait cependant état d'objets arrivés de New York au Musée national des Arts et Traditions populaires le 18 février 1947 dans cinq caisses différentes[37] : les deux bannières des sociétés de farandoleurs barbentanaises " La Farandole " et " L'Hirondelle ", un trident de gardian, une pioche à garance et une pelle à grain dans la première caisse, des cocardes et un mouchoir de course provençale dans la deuxième, un drapeau de Saint-Éloi dans la troisième, une serpette de vigneron, un mortier à aioli, un pilon, un mannequin d'arlésienne et plusieurs pièces de costume dans la quatrième, et un portrait de femme au pastel dans la cinquième. On perçoit ici tout la caractère ambigu et incertain d'une relance du musée de la farandole qui, effectuée à Barbentane dès 1946,

---

[35] Archives, Musée national des Arts et Traditions populaires, Pochette " ATP Musée 1939 – Mai New York – 2/ Assurances, bordereaux de livraison ".

[36] Lettre de Georges Salles à Georges-Henri Rivière du 28 mai 1947, Archives, Musée national des Arts et Traditions populaires, Pochette " ATP Musée 1939 – Mai New York – 3/ Courrier ".

[37] Archives, Musée national des Arts et Traditions populaires, Pochette " ATP Musée 1939 – Mai New York – 1/ Généralités ".

s'est faite en l'absence des collections et sans aucune assurance que celles-ci allaient bien réapparaître un jour.

Le 3 novembre 1947, le Ministère de l'économie donne son accord pour assurer les frais afférents à la liquidation de l'exposition de New York. Les objets sont réévalués à 3,2 fois leur valeur d'avant-guerre ; ils devront être remboursés aux musées et aux artisans qui les avaient prêtés. Une liste provisoire dressée sur papier pelure [38] recense à cette fin les objets manquants du Musée national des Arts et Traditions populaires (175 000 francs), du Muséon arlaten (144 000 francs), du Musée des arts décoratifs de Nantes, du Musée alsacien, et du Musée de Barbentane (8288 francs). Le 15 janvier 1948, quinze caisses sont enlevées, emballées et transportées par la société Robinot, domiciliée au 86, boulevard Garibaldi dans le XVe arrondissement, jusqu'à Arles. Les objets demeurés manquants au Muséon arlaten après ce rapatriement tardif des objets (une peinture de taureau d'Antoine Galle, une gravure de Mistral jeune par Hébert, un crochet de raseteur, deux cornes décorées, une trompette d'Aubagne, un vase, une gravure de Saint-Éloi) seront finalement payés (4959,60 francs) en remboursement au Comité du Muséon arlaten[39], mais ce dernier sera par la suite extrêmement réticent à prêter des objets.

8/ En guise de conclusion : de la relance à la planification

En septembre 1947, l'ethnologue Marcel Maget, qui avait participé à la première mission de collecte en 1938 et qui est entre-temps devenu le bras droit de Georges-Henri Rivière au Musée national des Arts et Traditions populaires, est envoyé à Barbentane pour rédiger à l'intention de la Direction des Musées

---

[38] Archives, Musée national des Arts et Traditions populaires, Pochette " ATP Musée 1939 – Mai New York – 1/ Généralités ".

[39] La trace de ce remboursement est conservée aux Archives départementales des Bouches du Rhône, cote 9T20.1 (renseignement aimablement fourni par Dominique Séréna-Allier, actuelle conservatrice départementale des Bouches du Rhône).

de France et de l'inspection générale des musées de province un rapport sur la situation du musée de la farandole. Selon lui, la situation à Barbentane a bien changé en dix ans : la valorisation de la culture provençale est devenue " une grande affaire publicitaire "[40] qui mobilise désormais beaucoup d'énergie sur le plan local et nécessite à ce titre une attention renouvelée de la part des pouvoirs publics. La relance au départ ponctuelle du projet barbentanais, d'abord déterminée par les circonstances, par la nécessité de rapatrier les objets de l'exposition de New York et de renforcer la légitimité de l'action du Musée national des Arts et Traditions populaires, va ainsi contribuer à ouvrir un dossier plus important, celui de la planification de la mise en valeur des cultures régionales dans une France en reconstruction.

Les données qui viennent d'être présentées montrent bien dans quel climat de confusion, et parfois même de méfiance, a été relancée une politique muséographique impliquant le folklore et l'ethnologie dans l'immédiat après-guerre. L'exemple du musée de la farandole de Barbentane, en ce qu'il présente une continuité sans faille entre le projet qui avait été entrepris sous le Front Populaire et le projet qui renaît au moment de la Libération, illustre bien la dialectique entre espoirs et tensions liés à la mise en valeur des coutumes et des traditions folkloriques régionales à cette époque. Parce que le folklore avait été utilisé comme argument politique aussi bien par le Front Populaire que par le gouvernement de Vichy, les acteurs de l'après-guerre ont pu sans peine voir en lui une ressource légitime. Mais en même temps, dans un contexte de reconstruction résolument tourné vers l'avenir, ils devaient rompre avec une politique de mise en valeur du folklore trop souvent associée au temps de la guerre et de l'Occupation. Dans ces conditions, la relance du projet du musée de la farandole de Barbentane, bien qu'explicitement orientée vers le folklore régional, a nourri des stratégies qui n'ont pris sens qu'à une échelle nationale, voire internationale. La constitution d'un

[40] Archives, Musée national des Arts et Traditions populaires, Journal de route de Marcel Maget, JR 47-2.

savoir ethnologique sur la Provence, dans le cas de Barbentane, a servi de terrain d'expérimentation pour refonder la doctrine muséographique générale du Musée national des Arts et Traditions populaires et lui donner une assise nouvelle capable de mobiliser les plus hautes instances dans le monde de l'administration des musées. La relance du musée de la farandole de Barbentane, ainsi, peut être analysée comme un signe avant-coureur dans la planification d'une politique nationale française des musées d'ethnographie, qui se concrétisera bien plus tard par la formalisation des notions d'écomusée et de patrimoine ethnologique.

Dès lors, au-delà de son intérêt historique, ce dossier a une portée plus générale parce qu'il nous renseigne sur une étape clef dans la construction de l'ethnologie de la Provence d'une part, dans la mise en œuvre des politiques muséales nationales d'autre part. Il montre notamment la nature des investissements dont furent l'objet les traditions folkloriques provençales, dans un contexte pourtant résolument tourné vers la modernité et la reconstruction économique. Il rend ainsi attentif à l'imbrication étroite des dimensions de la " tradition " et de la " modernité " dès qu'il est question de culture provençale. Il permet enfin de se rendre compte que l'image contemporaine de la Provence a été fabriquée dans une confrontation constante entre regards des acteurs locaux et regards de spécialistes extérieurs issus de la société globale. Cette prise de conscience est loin d'être inutile. Dans le contexte actuel de la transplantation du Musée national des Arts et Traditions populaires en Provence, sur le Vieux-Port de Marseille, sous l'appellation nouvelle de Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée, elle soulève la question des enjeux politiques et sociaux qu'il convient de donner aujourd'hui à l'ethnologie de la Provence.

Laurent Sébastien Fournier
EA 3260 – Université de Nantes

Références bibliographiques :

1/ Fonds d'archives :

Archives des Musées Nationaux.
Archives du Musée national des Arts et Traditions populaires.
Archives Départementales des Bouches du Rhône.
Archives Municipales de Barbentane (Bouches du Rhône).

2/ Sources imprimées historiques :

Revue Folklore Paysan, nouvelle série, n° 2, 2e année, mai-juillet 1939.
Revue d'Arles, n°2, avril 1941, n°5-6, juillet-août 1941, n°7, septembre 1941.

3/ Articles et ouvrages :

Agulhon, Maurice, 1970, *La république au village*, Paris : Plon.
Busquet, Raoul et Benoît, Fernand, 1946 (dir.), *La Provence marseillaise et rhodanienne*, Nice : Imprimerie de l'éclaireur et Comité national de folklore.
Chevallier, Elsa, 2001, *Le musée de Bretagne : un musée face à son histoire*, Presses Universitaires de Rennes.
Dumont, Louis, 1951, *La Tarasque*, Paris : Gallimard.
Eidelman, Jacqueline, Monjaret, Anne et Roustan, Mélanie, 2002, *MAAO, mémoires*, Paris : Marval (avec photographies de Bernard Plossu).
Fabre, Daniel, 1997, " L'ethnologie française à la croisée des engagements (1940-1945) ", in Jean-Yves Boursier (dir.), *Résistants et résistance*, Paris : L'Harmattan, pp. 319-400.
Faure, Christian, 1989, *Le projet culturel de Vichy*, Presses Universitaires de Lyon.
Fournier, Laurent Sébastien, 2003, " La mission du musée national des Arts et Traditions populaires à Barbentane (Bouches du Rhône) en novembre 1938 ", Contribution au Colloque *Du folklore à l'ethnologie. Institutions, idées, musées en France et en Europe de 1936 à 1945, Colloque international du MNATP-CEF, Paris, 20-21 mars 2003*.

Fournier, Laurent Sébastien, 2006 (sous presse), “ Construire le monde de demain ” : l’ethnographie provençale à l’Exposition universelle de New York (1939) ”, in *Le Monde Alpin et Rhodanien*.

Gorgus, Nina, 2003, *Le magicien des vitrines : le muséologue Georges-Henri Rivière*, Paris : Maison des Sciences de l’Homme.

Jarno, René et Linsolas, Henri, 1981, *Histoire de Barbentane*, Nîmes : Presses du Castellum.

La muséologie selon Georges-Henri Rivière, 1989, Paris : Dunod-Bordas.

Malinowski, Bronislaw, 1963, *Les Argonautes du Pacifique occidental*, Paris : Gallimard.

Ségalen, Martine, 2005, *Vie d’un musée. 1937-2005*, Paris : Stock.

Turrier, Denys, 1939, *Essai sur les origines de la paroisse de Barbentane et de sa vie religieuse*, Cavaillon : Imprimerie Mistral.

Weber, Eugen, 1985 [1962], *L’Action Française*, Paris : Fayard.

COMPTES RENDUS

Philippe Blanchet, ***Canto de l'èstre entre oumbro e soulèu*** (Mélopée de l'être entre ombre et soleil). Éd. L'Astrado (7 Les Fauvettes. 13130 Berre l'Étang), 2006. 72 p.

Durbi un recuei de pouèmo es, entre àutri causo, ana au rescontre d'uno persounalita, faire uno descuberto, sourti de sememe.

Lou darrié recuei de Felipe Blanchet porto la marco de soun autour, curious de tout e de tóuti. A bono provo, l'escrituro en lengo prouvençalo pèr la majo part di pouèmo, mai tambèn en italian, e d'autre semena d'anglés, de bretoun, d'espagnòu… Car aquéli lengo bresson la vido dóu pouèto, coume lou vènt que boufo de la mar, o coume lou vènt-terrau.

Lou vènt descounèis li frountiero, s'esquiho d'en pertout. La pouësìo es pariero, que grato camin d'un cor l'autre entre oumbro e soulèu. Siéu pas segur que la pouësìo tremude « l'ome en diéu », mai crese soulide que nous fai un pau mai uman. Es ço qu'espremis tant poulidamen e tant justamen lou grand pouèto Fernand Moutet : la pouësìo, dis, nous es necito « coume lou pan fres e l'aigo de la dourgo ».

S'aviéu de reteni dos causo dóu recuei de Felipe Blanchet, sarié la dedicàci « Pèr Naïs », sa dróulouneto, l'aveni ; e li tres vers :

« Noun jamai sèmpre jamai
Se fara pièi mai bello trobo
Que li paraulo de l'Amour »

que ié caupon tant de generouso fisanço dins l'umanita. Or, la pouësìo es bello justamen quand desboundo dóu cor.

Michèu Courty

Fiorenzo Toso, *Lingue d'Europa. La pluralità linguistica dei Paesi europei fra passato e presente*, Milan, Baldini Castoldi Dalai, 2006, 610 p.

Les panoramas de situations linguistiques dites « minoritaires » sont des paris difficiles et souvent décevants. La réussite de cet ouvrage est donc d'autant plus remarquable.

Dès l'avant-propos (p. 15-22), l'auteur témoigne de sa conscience aiguë de la difficulté de la tâche et invite le lecteur à partager prudence, recul et exigence. Une longue introduction (p. 23-54) expose en détail la complexité des problèmes à traiter. Aucun n'est négligé : les différents niveaux et paramètres croisés d'appartenance identitaire, l'articulation minorité / majorité, les diverses formes de revendications, l'évaluation du statut et des pratiques des langues concernées, les concepts clés d'ethnie, de nation, de langue, de dialecte, etc. Rien n'est pris pour agent comptant, tout est relativisé, discuté, nuancé. C'est à partir de cette posture véritablement scientifique que l'ensemble de ce fort volume est écrit et c'est ce qui constitue la base principale de sa réussite. Toutes les situations sont contextualisées sur le plan géopolitique (qui organise l'ouvrage État par État), institutionnel et juridique, et linguistique (en n'oubliant pas notamment de commencer chaque partie par la ou les langues dominantes de chaque État). L'auteur n'oublie jamais de confronter les sources et les points de vue, de faire dialoguer des visions différentes des situations analysées, évitant ainsi le double piège de l'encyclopédisme artificiel et de l'aveuglement idéologique si fréquent chez les militants de ces causes.

S'appuyant surtout sur les terrains qu'il connaît le mieux, F. Toso développe tout d'abord une longue analyse (p. 55-184) de la situation italienne, région par région (les *dialetti provenzali alpini* sont traités p. 132-136). Suivent ensuite par ordre alphabétique tous les pays de l'Union européenne, puis les autres pays européens avant les territoires dépendants de états européens mais à statut particulier (comme Gibraltar, l'Ile de Man, le Groenland), et enfin les états aux « marges » de l'Europe (de l'Arménie au

Kazakstan). La France est traitée p. 221-243 (cf. notamment pour le domaine qui nous occupe p. 231-233 : *occitano e provenzale*).

La perfection n'étant pas de ce monde, il est manifeste que l'auteur a une compréhension plus fine et plus approfondie des domaines romans que des autres. Ainsi, pour la France, les pages concernant l'Alsace et la Lorraine (227-228), outre leur brièveté, manquent d'éléments sur la complexité des rapports d'attraction-répulsion entre les pôles linguistiques français standard / français alsacien / allemand standard / dialectes alsaciens, d'où il ressort assez clairement des tensions entre « dialectes alsaciens » et « langue allemande » (cette dernière n'étant pas ou plus reconnue par la majorité des Alsaciens comme la variété haute de l'alsacien, et réciproquement, malgré la conscience d'une certaine proximité). Pour autant, les propos de l'auteur restent prudents et sans faille grave, malgré les limites ponctuelles de son information.

C'est donc un ouvrage à recommander vivement.

Philippe Blanchet

Xavier de Fourvières, *Escourregudo en Anglo-Terro. L'Angleterre du XIXe siècle vue par un Provençal*, Marseille, Jeanne Laffitte, 2005, 259 p. (traduction de Bernard Ardura).

La prose provençale de Fourvières est un modèle d'écriture en provençal par un auteur n'ayant pas renoncé aux particularités linguistiques et culturelles de ses « façons de dire », n'ayant pas renoncé à « penser en provençal », et dont la langue littéraire n'est donc pas ce calque artificiel d'un français maniéré que l'on rencontre à mon sens trop souvent dans l'écrit provençal moderne. Si l'on ajoute à cela l'intérêt que peut susciter le regard d'un prêtre méridional sur la France septentrionale puis surtout sur l'Angleterre protestante de la fin du XIXe, on saluera le choix des éditeurs de rendre au public ce texte de 1897. La traduction et les notes, dans l'ensemble bien faites, aident précieusement la lecture. On pourra cependant regretter une traduction trop proche de la forme du texte de départ, dont les nombreux provençalismes

calqués risquent fort d'être interprétés, par qui ne saurait pas les déceler, comme des faiblesses stylistiques qui entachent la qualité littéraire du texte.

Ph. B.

Pierre Klein, *L'Alsace inachevée*, Colmar, J. do Betzinger, 2004, 267 p.

Il est toujours bon d'élargir ses points de vue par des comparaisons. Est comparable ce qui est à la fois partiellement semblable et dissemblable. Et c'est bien le cas de la situation sociolinguistique alsacienne par rapport à celles du domaine d'oc de notre revue : une région de France où est parlée une autre variété linguistique que le français, mais où cette variété est apparentée à un domaine linguistique et culturel transfrontalier de l'ensemble germanique ; une région marquée par une histoire complexe et douloureuse d'alternance des appartenances entre France et Allemagne.

L'originalité de cet ouvrage tient dans le fait qu'il ne traite pas, au fond, et en tout cas en premier lieu, de ce que son titre énonce : l'Alsace. En fait, l'auteur part de la situation alsacienne vécue pour développer une réflexion sur la démocratie et la modernité « inachevées », parce qu'insuffisamment ouvertes à la diversité (par exemple régionale et linguistique). Si l'idée n'est pas nouvelle (elle a été illustrée avec succès à partir du terrain « occitan » par R. Lafont dans les années 1970), elle mérite encore d'être creusée et un point de vue alsacien la renouvelle quelque peu.

Cela étant dit, au delà de l'intérêt de ce projet, l'ouvrage laissera probablement les lecteurs les plus avertis sur leur faim. D'une part par son style : fait de paragraphes courts, d'énumérations rapides, il n'approfondit pas suffisamment les informations et les analyses. D'autre part, même sur des questions spécifiquement alsacienne, on peut regretter cette rapidité qui peut laisser penser que les choses sont claires et non problématiques, par exemple la définition de l'alsacien comme « langue allemande

(dialectale) ». Ce n'est pas que l'auteur manque de connaissance de son objet : il est l'auteur de nombreux ouvrages sur l'Alsace et l'alsacien, bien documentés. C'est manifestement simultanément un choix d'écriture et un choix d'affirmation de conviction personnelles.

Mais ces défauts ont leurs avantages pour un public non spécialiste et néanmoins curieux de ces questions. On trouve beaucoup de choses utiles et éclairantes dans ce livre : une réflexion sur les identités plurielles, sur la construction de l'état-nation France vu d'Alsace, des chronologies historiques, des extraits de textes juridiques, des citations d'auteurs et de personnages politiques qui méritent le détour, des propositions fortes d'évolution des sociétés et des idées en Europe, en France, en Alsace, toutes marquées par un humanisme intelligent.

Ph. B.

Michel Courty (coordonné par), ***Marcèu Bonnet*,** revue « L'Astrado », Berre, 2006, 279 p[1].

Comme chaque année, la revue « L'Astrado » publie un volume annuel de très bonne tenue consacré à un thème important pour comprendre l'histoire et l'actualité de l'expression sociale et culturelle en langue provençale. Le n° 41 est en 2006 dédié à un personnage illustre, écrivain, historien, acteur culturel et politique clé de Saint Remy de Provence et de la vie culturelle provençale en général depuis plus d'un demi-siècle : Marcel Bonnet.

Le volume s'ouvre sur la biographie de M. Bonnet, rédigée en provençal par M. Courty (p. 7-18). Viennent ensuite (p. 19-83) 29 poèmes inédits regroupés par leur auteur sous le titre facétieux de *Saco Bounetenco*, suivis (p. 86-175) par une sélection de textes représentatifs de l'ensemble de son œuvre et de son activité, où se côtoient poèmes et prose provençales, études historiques, discours, lettres, en provençal et en français.

---

[1] N'est pas diffusé en librairie : à commander à l'*Astrado Prouvençalo*, 7 les Fauvettes, 13130 Berre-l'Etang.

Enfin une série d'études et de témoignages sur plusieurs textes significatifs et sur l'engagement provençaliste et humaniste de M. Bonnet s'étend (p. 178-275) sous des plumes qui confirment ici la confiance que leurs noms suscitent (E. Desiles, C. Mauron, R. Moucadel, A. Resplandin, L. Scotto, J.-M. Turc, R. Venture, R. Leroy). On notera en postface le texte de l'actuel maire de St Rémy, H. Cherubini.

Ph. B.

Serge Bec, *Saume dins lou vènt / Psaume dans le vent*, Morières, éd. La Cardère[2], 2006, 123 p.

On ne présente plus Serge Bec « sans doute un des plus remarquables poètes de son temps » comme l'a très justement écrit Ph. Gardy dans *Le Monde*, et d'autant plus remarquable que son œuvre poétique est toute en provençal.

On retrouve dans ce recueil le souffle créatif et le style sensuel marqué par la fusion d'un certain surréalisme et d'un classicisme lyrique, bien connus chez cet auteur. En même temps, au fil de ses derniers recueils, on voit un Serge Bec vieillissant poser sur la vie un regard à la fois plus réflexif et plus avide de sensations, dans une belle transparence et un élan étonnant vers des forces vitales mises en mot dans un esprit presque animiste. Chaque strophe se déguste posément et invite à la méditation. Je rangerai volontiers la strophe VIII parmi les plus grands textes poétiques.

Une originalité de cet ouvrage est de juxtaposer, outre la version originale en provençal et la traduction française en regard (selon une pratique devenue habituelle en Provence), des strophes provençales écrites en graphie « mistralienne » et d'autres en graphie « classique », non sans quelques emprunts croisés qui tissent le lien du texte global. Ayant oscillé au cours de sa vie littéraire en les deux principales graphies concurrentes pour écrire le provençal, l'auteur choisit ici pour la première fois - sauf erreur

[2] 8, impasse des tilleuls, 84310 Morières.

- de les faire alterner dans un seul et même texte qui en travaille la matérialité esthétique et les significations sociales.

Deux pages de notes finales explicites quelques références historiques, géographiques, culturelles ou littéraires.

Ph. B.

Henri Boyer (sous la direction de), ***De l'école occitane à l'enseignement public : vécu et représentations sociolinguistiques. Une enquête auprès d'un groupe d'ex-calandrons***, Paris, L'Harmattan, 2005, 163 p.

Cet ouvrage est bref : le texte tient entre les p. 7 et 87 si l'on excepte la transcription finale d'échantillons d'entretiens et encore cet texte contient-il de longues citations de ce corpus. C'est néanmoins un ouvrage important : il s'inscrit dans la série d'études sur les élèves des *calandretas* (écoles associatives militantes en langue occitane, sous contrat avec l'Etat) notamment lancée par Ch. Dompmartin-Normand depuis le début des années 2000 et permet ainsi d'évaluer les effets de cette stratégie de politique linguistique éducative bien attestée dans beaucoup de régions et de langues de France, même si la population touchée reste proportionnellement infime.

L'enquête, prudente dans ses attendus, porte sur 14 ex-élèves de la plus ancienne *calandreta*, celle de Béziers. Ses conclusions générales, développées par C. Alén-Garabato et H. Boyer p. 29-76, sont convergentes avec ces des enquêtes de Ch. Dompmartin-Normand à Toulouse : l'attrait et l'apport essentiel de cette scolarisation réside dans le choix d'une pédagogie Freinet, dont les effets bénéfiques ont perduré au-delà de la *calandreta* lors du passage au collège public (même si l'adaptation à l'enseignement traditionnel a pu provoqué quelques difficultés initiales). Les apports sociolinguistiques restent secondaires, voire négligeables : « ainsi la désaffection à l'égard de la langue occitane est patente » (p. 55), les enquêtés déclarant ne pas avoir employé l'occitan entre eux à l'école où il était la langue de la classe, et un seul est encore capable de s'exprimer avec fluidité en

occitan pour répondre à une question. De même, l'occitan appris à l'école n'a pas permis de relancer des échanges familiaux avec les locuteurs naturels (p. 65). Pis encore (au moins dans l'optique militante des *calandretas*), les enquêtés distinguent désormais l'*occitan*, langue de la *calandreta*, et le *patois*, sorte « d'occitan impur parlé par les paysans » (p. 69).

On peut dès lors faire plus que se demander si cette stratégie militante a été efficace sur le plan sociolinguistique : on peut affirmer qu'elle a été au moins pour partie contre-productive, puisqu'elle a renforcé la diglossie à l'encontre des pratiques sociales spontanées (les *patois*) sans véritablement créer un lien avec eux, et qu'elle n'a produit que fort peu de locuteurs (ici, un seul sur 14, devenu militant). Bien sûr, les générations suivantes de *calandrons*, plus nombreux dans davantage d'écoles et désormais de collèges, auraient peut-être donné des réponses en ce sens plus positives : il ne semble pas que cela soit le cas, d'après les enquêtes de Ch. Dompmartin-Normand. Restent les éventuels effets symboliques de légitimation publique de la langue, qu'il faudrait évaluer par d'autres enquêtes. Dans une perspective plus large, cela confirme de récentes études et préconisations à l'échelle française (rapport Legendre) et européenne (rapport Béacco & Byram) : il est nécessaire de mettre en place par sensibilisation un contexte socioculturel et sociopolitique général favorable à la pluralité linguistique (y compris, en l'occurrence, les langues dites « régionales » ou « minoritaires ») pour qu'ensuite la mise en place d'un enseignement à une échelle suffisante porte ses fruits. Ici, et comme dans nombre de stratégies militantes souvent outrancières et peu réalistes, il semble bien qu'on ait été trop vite, trop loin, qu'on ait mis la « charrue avant les bœufs » (en provençal on dirait *la carreto davans l'ai*).

Un ouvrage courageux et utile, donc, qui mériterait d'alimenter une comparaison avec des stratégies proches (écoles Diwan bretonnes), moins proches (ikastolak basques) ou plus éloignées (Corse).

Ph. B.

Jean-Louis Massoure, *Le gascon, « lengatge estranh »*, Villeneuve/Lot, chez l'auteur[3], 2005, 386 p.

Voici un ouvrage de belle qualité dont on peut regretter la publication et la diffusion confidentielles. Il s'agit probablement d'un des ouvrages les plus complets et les mieux informés de présentation du gascon (béarnais compris). Fondé sur la totalité des cartes de l'*Atlas Linguistique et Ethnographique de la Gascogne*, le travail se concentre avant tout sur une description linguistique relativement classique : typologie génétique, diachronique, aréale, puis phonétique et phonologie, morphologie,syntaxe, lexique. En soit, cela est déjà un beau pari tenu, même si le choix entre une bonne vulgarisation et une présentation savante n'est pas suffisamment affirmé (d'où un volume trop technique pour les uns, pas assez pour les autres…).

Cet ouvrage recèle d'autres intérêts. D'abord parce que l'auteur réalise lui-même de nombreuses enquêtes de terrain qui lui permettent d'enrichir, actualiser, nuancer les données générales de l'Atlas. Ensuite parce qu'il ajoute à cette description technique des analyses sociolinguistiques plus vivantes : un travail sur les frontières et limites, un sur le statut dialectal, un long chapitre VI consacré à l'écriture littéraire, et enfin un dernier chapitre consacré aux usages, aux enjeux, aux débats militants…

Trois index très complets, une table des nombreuses cartes et une bibliographie fournie facilitent l'exploitation de cet ouvrage.

Ph. B.

[3] Jean-Louis.Massoure@wanadoo.fr?

À SIGNALER

-**Chabert, Pierre**, *Les cercles, une sociabilité en Provence*, Presses de l'Université de Provence, 2006, 280 p. (édition d'une thèse d'ethnologie déjà un peu ancienne mais très riche sur les cercles en Provence, leurs fonctionnements, les pratiques sociales, linguistiques, culturelles qui y sont liées).

-[collectif], *La langue d'oc, enseignement et pédagogie*, Monastère Orthodoxe de Lectoure[4], 2006, 96 p. (réédition d'études sur le frère Savinien - auteur d'une grammaire provençale et d'une méthode d'enseignement).

-**Baret, Guido**, *Disiounari dâ patouà dë la Val San Martin*, Pinerolo, Alzani, 2006, 507 p. (dictionnaire italien-provençal alpin et inversement basé sur le parler de la Val Germanasca dans le Piémont italien).

-**Tintou, Michel**, *Dictionnaire français-limousin*, Tulle, Lemouzi[5], 2006, 356 p., avec une préface de R. Joudoux (dictionnaire aux articles souvent bien développés, parfois illustrés, en « graphie occitane normalisée »).

-**Maumet, Robert**, *Au Midi des livres*, Marseille, Tacussel, 2004, 432 p. (édition d'une thèse consacrée à Paul Ruat, libraire marseillais ayuant joué un rôle important dans la vie culturelle provençale dans la première moitié du XXe siècle).

-**Revue auvergnate bilingue *Bizà Neirà***, toujours aussi riche, qui publie depuis son n° 127 de septembre 2005 un « lexique identitaire d'Auvergne » dont la lecture est stimulante !)[6].

-***Revue de linguistique et de lexicographie gasconne Ligam-Digam***, toujours aussi riche et percutante sur le gascon et le béarnais[7].

-Le *Diccionari general occitan* de Cantalausa sur CD Rom est disponible sur le site : http://amourdelire.free.fr/cd

---

[4] BP 65, 32700 Lectoure.

[5] 13 place municipale, 19000 Tulle.

[6] 11 rue des Saulées, 63400 Chamalières.

[7] Chez J. Lafitte, 7-9 rue Jean Jaurès, 92260 Fontenay aux Roses.

Distinction

Notre collègue et ami, Peter Ricketts, de l'Université de Birmingham, et à qui des *Mélanges* ont été dédiés[8], vient d'être nommé *Officer of the Order of the British Empire* pour « services rendus à la langue et à la littérature médiévales ». Cette décoration lui a été remise par le prince Charles. Toutes nos félicitations au nouveau dignitaire.

[8] *Études de langue et de littérature médiévales offertes à Peter T. Ricketts*, sous la direction de Dominique Billy et Ann Buckley, Brepols, 2005, 744 p.

TABLE

Avant-propos **5**

ÉTUDES MODERNES

FIORENZO TOSO
A proposito dello “ spazio occitano ” nell’area cisalpina sud-occidentale **7**

TULLIO TELMON
1- Occitano, provenzale : nominalismi ? **23**
2- Ouzitan, prouvansal : l’i inë quèchtioun ëd nouns ? **30**

PHILIPPE BLANCHET
Distanciation et rapprochements en contexte diglossique : calques, emprunts, interférences alternances en provençal actuel **39**

FRANCIS MANZANO
Considérations sur les langues minoritaires du Golfe du Lion et de la France méditerranéenne **51**

MEDERIC GASQUET-CYRUS
Le provençal *alternatif* à Marseille **97**

JEAN LAFITTE
Les langues d’oc et le droit **141**

VARIA

LAURENT SEBASTIEN FOURNIER
La relance du musée
de la farandole de Barbentane
dans l'immédiat après-guerre :
espoirs et tensions dans la construction
de l'ethnologie de la Provence
(1940-1947) 159

Programme du CAPES externe
d'occitan-langue d'oc
session 2007 183

HOMMAGE A PIERRE VERGNES 185

GEORGES PEYRONNET
À un combattant de l'Esprit 187

HELENE JACQUES-LERTA
Pierre Vergnes, poète, écrivain,
animateur 188

RENE MEJEAN
" J'étais né pour la vie " 196

CHRISTIANE BURUCOA
À travers l'œuvre de
Pierre Vergnes 197

MARCEL DECREMPS
Un homme de bonne volonté 200

COMPTES RENDUS 201